

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER
INSTITUT DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE DE MADAGASCAR

PREMIER RAPPORT SUR LES PROBLEMES HUMAINS

DANS LE DELTA DU MANGOKY

par

MM. OTTINO, LAVONDES et TROUCHAUD
Chargés de recherches de l'ORSTOM

+++++

Préface par R. PAULIAN
Directeur p. i. de l'IRSM

+++

Tananarive
1960

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

NOTE LIMINAIRE

PREMIERE PARTIE

PROBLEMES ACTUELS ET A VENIR DE L'ENSEMBLE DE LA ZONE

LE CONTEXTE REGIONAL

CHAPITRE I - LES ACTIVITES ACTUELLES ET LES PROBLEMES FONCIERS

Equilibre actuel et approvisionnement de la Zone

CULTURES VIVRIERES

Importance du maïs première saison dans l'économie vivrière
masikoro

Les groupes du Sud et le manioc

QUESTION DU POISSON DE MER

ELEVAGE

Attitude des différentes populations à l'égard des boeufs

Valeur sociale et économique du boeuf (groupes du Sud,
Masikoro, gens des plateaux)

Place des boeufs dans un ensemble Mangoky

Problème de gardiennage

Itinéraire de transhumance

Droit pastoral

Problèmes liés à l'extension de la zone coton et à la
réduction des pâturages

Rôle possible de la plaine de Befandriana

Problèmes d'approvisionnement en viande et en lait

CULTURES COMMERCIALES : Le Pois du Cap

Rôle actuel

Importance de la culture des pois du Cap dans l'ensemble
de la Zone. Ses imperfections

La culture des pois du Cap comme facteur de cohésion
sociale

Attrait croissant de cette culture

Coton et Pois du Cap

Difficultés de la culture simultanée du coton et des pois
du Cap

L'option

Attachement des populations à la culture des pois du Cap

Motivations économiques

Motivations tenant aux traditions culturelles locales

Dangers d'une élimination des cultivateurs Masikoro

Solution possible : lots réduits

EXTENSION DE LA ZONE COTONNIERE ET POPULATIONS PREEXISTANTES -

PROBLEMES FONCIERS

Caractère non probant de l'exemple de Tanandava

Faible perméabilité des communautés Masikoro

Problème Foncier

Cas des baibocho inondables

Cas de la zone forestière : importance du maïs de brûlis

Solutions à prévoir : culture sèche ou irriguée de maïs
de saison des pluies

Question de la Compagnie Lyonnaise de Madagascar

Optique des populations locales sur le problème

CHAPITRE II - LES PROBLEMES DE DISTRIBUTION

ORGANISATION DES CIRCUITS COMMERCIAUX

Caractère vulnérable de l'économie locale

Les services rendus par le réseau commercial indien,
ses inconvénients

Structure du système commercial indien

LE COMMERCE DE BROUSSE

Micro-commerce et commerce de brousse

Prêts de consommation

Prêts de campagne

CERCLE VICIEUX ACTUEL ET PERSPECTIVES

Les données défavorables

Nécessité de créer "un canal étanche"

Nécessité d'une action généralisée à l'ensemble de
la zone

LES REMEDES POSSIBLES

Action contre l'usure
Action en faveur des cultures vivrières
Les dangers d'inflation locale

LES PRETS

LES COOPERATIVES

Limites à fixer à l'action coopérative
Nécessité de son extension à l'ensemble de la zone
Centralisation des comptabilités
Composition des stocks
Participation nécessaire des agriculteurs eux-mêmes
Comment la concilier avec le souci d'efficacité

DEUXIEME PARTIE

LA STATION EXPERIMENTALE DE TANANDAVA

POSITION DU PROBLEME

CHAPITRE I - INVENTAIRE HUMAIN

ESTIMATION DE LA POPULATION DE TANANDAVA

COMPOSITION ETHNIQUE

MIGRATIONS

Immigration à longue distance
Immigration complexe
Immigration régionale

IMMIGRATION ET FIXATION

Origine
Fixation

ETHNIE ET STATUT PROFESSIONNEL

CHAPITRE II - PROBLEMES TECHNIQUES ET ECONOMIQUES

ASSOCIATIONS DE CULTURES

Participation des associés aux cultures traditionnelles :
ses inconvénients
Structure des exploitations de 2I associés

PERIODES DE POINTE DE L'ANNEE AGRICOLE

TEMPS DE TRAVAIL ET ASSOCIATIONS DE CULTURES

Association coton-riz

-"- coton-riz-maïs lère saison

-"- coton-pois du Cap

-"- coton-riz-pois du Cap-maïs lère saison

-"- coton-riz-pois du Cap-maïs lère saison-patate

CONSEQUENCE DES SURCHARGES

Entraide traditionnelle

Salariat

Métayage

CONSEQUENCES DE LA PARTICIPATION AUX CULTURES TRADITIONNELLES

Les Déplacements

Date et durée des déplacements

Leurs conséquences

NIVEAUX DE VIE ET BUDGETS

Définition de l'ensemble étudié

Composition du revenu

Composition et distribution des revenus de 29 métayers

Etude d'un sous-échantillon comprenant les 23 métayers coton

Comparaison des revenus de 16 métayers coton seul et de 7
métayers coton-pois du Cap

Insuffisance du revenu actuel et nécessité de compléments
extérieurs

Dépenses

Répartition des dépenses selon différents postes

Faiblesse des dépenses d'équipement et de l'épargne tradi-
tionnelle

Importance de la consommation

Diminution de l'emprunt

Conclusion

Position de Tanandava dans l'ensemble du Sud-Ouest

Paradoxes de la relative prospérité actuelle

VALORISATION DE LA JOURNEE DE TRAVAIL

La notion de valorisation de la journée de travail
dans la psychologie de l'agriculteur

Valorisation de la journée de travail par le coton

Valorisation

Disparité des seuils de rentabilité marginale

Le riz

Les Pois du Cap

Comparaisons des valorisations obtenues

CHAPITRE III - PROBLEMES HUMAINS

LES RAPPORTS ENTRE GROUPES ETHNIQUES

Rapports Masikoro/Vezo

Rapports Masikoro/immigrés riziculteurs

Rapports Vezo/immigrés riziculteurs

Rapports des immigrants riziculteurs entre eux

Les gens de l'extrême Sud : Tandroy et Mahafaly

Les isolés

LES DIFFERENCES DE CONCEPTIONS

Présentation des trois points de vue

1°/- La nature des rapports bailleur-preneur

Liens interpersonnels et fragilité, caractéristique
du métayage traditionnel

Conceptions de l'autorité aménageante et conséquences

Le point de vue des associés

2°/- La part du métayage dans les activités et le degré de liberté de l'exploitant.

Métayage traditionnel : activité d'appoint non soumise
au contrôle du bailleur

Conception de l'autorité aménageante : l'associé doit
à la station la totalité de son activité. Encadrement
serré.

Point de vue des associés

3°/- Entraide traditionnelle et main d'oeuvre salariée

La conception du métayage traditionnel

Conception de l'autorité aménageante : exclusion du salariat et travaux collectifs

Points de vue des associés. Opinion sur l'expérience
des blocs.

TROISIEME PARTIE

=====

PROBLEMES D'ORGANISATION SUR LES PERIMETRES IRRIGUES

DEFINITION DU PROBLEME

CHAPITRE I - COMPOSITION ET STRUCTURE FONCIERE DES UNITES D'EXPLOITATION

SUPERFICIE ET COMPOSITION DES UNITES D'EXPLOITATION : SUGGESTIONS

Exposé des motifs

Exploitations à superficie variable obtenues par cumul d'unités de base

Revenus bruts correspondants aux différentes formules

Calendriers des temps de travail correspondants

Réserve concernant les populations Masikoro

Eventail des cultures vivrières

REGIME FONCIER DES EXPLOITATIONS FUTURES

Option métayage ou loyer

La terre aménagée doit être sous un régime exorbitant du droit commun

Contrôle de conformité

Contrôle juridique

Actes juridiques

Dévolutions successorales

CHAPITRE II - PROBLEMES D'ORGANISATION INTERIEURE

L'OPTION FONDAMENTALE

Les deux termes de l'option

Avantages et inconvénients respectifs

Nécessité d'un organisme de médiation extérieur

QUELQUES PROBLEMES DE STRUCTURE ET DE PARTICIPATION

L'étage inorganisé

Aspect composite

Caractère astructuré

Ses causes, Dialectique de l'opposition Autorité aménageante/associés

L'appareil organisé

Le problème des contremaîtres

Les décisions et la circulation de l'information

Perspectives d'avenir

Prise en considération du facteur humain

Les obstacles à une réelle participation

Nécessité d'un effort d'information

Système de représentation

Compétences des représentants

A long terme : compétence en matière disciplinaire

Rôle de l'Organisme de médiation

Expérimentation sociale

CHAPITRE III - RAPPORTS DE LA ZONE AMENAGEE AVEC L'ENSEMBLE DE LA REGION

LES MIGRATIONS

Les relais comme centres d'accueil et de redistribution

Aptitudes et problèmes des groupes immigrés

ATTITUDE DES POPULATIONS A L'EGARD DU COTON

LA ZONE COTON DANS LE SUD-OUEST

CONCLUSION ET BILAN

ANNEXE I - ELABORATION DES TEMPS DE TRAVAIL

ANNEXE II - EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DU PORT DE MOROMBE, ANNEES
1957 et 1958

TABLES DES CARTES ET FIGURES

CARTES:

Région du Bas-Mangoky. Situation.
Activités de pêche.
Elevage et transhumance.
Réseau commercial
Tanandava: habitat et ethnies.
Tanandava: points d'origine des populations immigrées.
Région du Bas-Mangoky: centres d'immigration.
Rive gauche: répartition de l'habitat et de la population.
Rive gauche: milieux naturels et zones de cultures.
Rive gauche: carte de détail d'après photoplan.

FIGURES:

Tanandava Station: Composition ethnique.
Calendriers agricoles. Temps de travail
Association de cultures. Calendriers des temps de travail
cumulés.
Distribution des revenus de 29 métayers de Tanandava.
Distribution des revenus de 23 métayers coton.
Distribution des revenus de 16 métayers coton et coton/pois
du Cap.
Répartition dépenses.
Rapports inter-ethniques. Sociogramme.

INTRODUCTION

Le delta du Mangoky, après être resté longtemps en dehors des zones d'études, s'est révélé aux prospecteurs comme une "petite Egypte" (Perrier de la Bâthie).

De vastes étendues d'alluvions fertiles, couvertes d'une abondante végétation; un fleuve dont les débits importants, au moins en dehors de l'étiage, promettaient un volume considérable d'eau pour l'irrigation; une occupation humaine en apparence très peu dense et techniquement peu évoluée, laissant la place à une immigration dirigée: toutes les conditions paraissaient réalisées pour faire du delta du Mangoky un de ces flots de prospérité qui sont le fondement du rapport Rotival.

La tentation était forte de lancer aussitôt de premières opérations pilotes, et c'est ainsi que naquit la Station de Tanandava qui a brillamment établi - grâce au concours des spécialistes de l'Agriculture, de l'IRCT et de la CFDT - que les alluvions du Mangoky peuvent porter de très riches cultures de coton et que l'ennemi n°1 de ces cultures, l'insecte, responsable des échecs antérieurs dans la Grande Ile, pouvait être maîtrisé. Il y fallait des soins et de la précision, des moyens aussi. Mais la rentabilité de la culture demeurait assurée.

Allait-on étendre le coton à tout le delta ? C'était là avant tout, semblait-il, problème d'économiste et de politicien. Rentabilité de l'opération, intérêt économique et politique d'une production de coton qui se ferait dans la zone franc ou dans la zone de libre échange du Marché Commun, ce sont considérations qui ne relèvent plus de la Recherche Scientifique.

Mais à ce moment se sont posés une série de problèmes purement techniques, dont la solution constituait un préalable à toute discussion d'un plan d'investissement massif.

Pour certains de ces problèmes, les réponses déterminaient la possibilité ou l'impossibilité matérielle de toute extension à grande échelle: la connaissance des volumes d'eau réellement disponibles, l'ampleur des transports solides et de leur valeur fertilisante ou stérilisante, la valeur des divers types de sols, la possibilité géographique

d'établir des réseaux d'irrigation et de drainage, le danger d'extension du paludisme ou de la bilharziose dans les nouvelles rizières permanentes et les canaux d'irrigation. Tous ces problèmes, qui ressortent de la technique de l'ingénieur, devaient être résolus en première urgence. A tous ceux qui relevaient de ses disciplines, l'IRSM s'est attaché à apporter une solution positive et si toutes les études ne sont pas encore parvenues à leur terme, du moins sont-elles en très bonne voie.

Mais il est un autre domaine, tout aussi important, où malheureusement les réponses des chercheurs ne peuvent pas apporter de certitude claire mais seulement définir des tendances, signaler des dangers; où les solutions du technicien doivent être passées au crible des besoins économiques et sociaux. C'est le domaine le plus important, puisqu'il s'agit de l'homme, et celui justement où, si l'on peut parfois dire ce qu'il ne faut pas faire, le chercheur ne peut jamais affirmer ce qu'il faut faire.

Ce domaine de l'homme, cette ethnosociologie du Mangoky, esquissée pour certains de ses aspects, sur la rive gauche, par M. BATTISTINI géographe à l'IRSM, il a été possible d'en entreprendre l'analyse, grâce à l'envoi par l'ORSTOM d'une équipe de trois chercheurs affectés à l'IRSM, MM. Ottino, Trouchaud et Lavondès, guidés une partie du temps par M. Condominas. L'étude a porté sur l'année 1959 toute entière, et si celle-ci a été, par certains côtés, peut-être, exceptionnelle, du moins l'exécution d'un cycle complet d'observations confère-t-il aux résultats acquis une particulière solidité.

Le rapport qui suit, rapport préliminaire, ne présente pas l'ensemble des documents réunis, il laisse de côté, volontairement, bien des aspects ethnosociologiques qui seront développés ailleurs, il ne veut que définir le cadre humain dans lequel va se dérouler ce que l'on peut nommer "l'expérience Mangoky" et essayer d'en montrer les possibles conséquences en analysant le fonctionnement de la Station de Tanandava.

Trois ordres de faits mis en évidence paraissent revêtir une particulière importance.

Et tout d'abord, en ce qui concerne l'espace biologique disponible, le fait que les baiboho sont déjà pratiquement couverts par une mosaïque de cultures individuelles; que de passages devront être ménagés dans la future zone consacrée au coton pour les mouvements des troupeaux; que la future zone consacrée au coton enfin est déjà occupée en partie par des cultures itinérantes indispensables à l'équilibre alimentaire de la population. Leur suppression suppose l'aménagement de zones de remplacement pour des cultures aussi importantes que celle du maïs. L'agronome ne taillera pas dans le vide, il devra tenir compte de ce qui existe déjà.

Sur le plan agricole, le fait que l'amélioration des niveaux de vie, par l'introduction du coton dans le cycle des cultures habituelles, s'accompagne d'une surcharge d'importance non négligeable en journées de travail. Quelques aménagements que le choix des variétés plus ou moins précoces puisse permettre dans l'avenir, cette surcharge restera lourde. Compte tenu de ce que l'élévation du niveau de vie ne trouvera que peu de besoins à satisfaire, de ce que aussi, les paysans du Mangoky sont mal adaptés à un effort rigidement encadré, les stimuli paraissent peu efficaces. Se pose la question de savoir si l'on envisage de faire du coton pour dégager un poste exportateur dans la balance commerciale de la Grande Ile, ou si cette culture doit améliorer le niveau de vie de populations assez deshéritées. Si en somme l'action prévue aura une valeur globale ou une valeur locale. Selon la réponse, selon l'option retenue, l'expérience devra se développer suivant des directions différentes. Si l'objectif essentiel est le développement social des habitants, des résultats analogues pourraient, peut-être, être recherchés par des aménagements des circuits commerciaux locaux, par la création de coopératives de crédit, plus que par l'introduction semi-industrielle d'une nouvelle culture qui n'est rentable que dans un cadre technologique rigide. La valeur, en cette année 1959, du Pois du Cap comme culture à commercialiser, et la solide intégration de cette culture dans les structures sociales, ne faciliteront pas l'extension de la culture du coton.

Sur le plan social enfin, le Mangoky constitue une mosaïque où de nombreux autres groupes, arrivés à des dates très diverses, se sont

installés, imbriqués, à côté des Masikoro. Les rapports entre groupes ne sont pas régis par le simple voisinage et déjà des tendances et des tensions se définissent. De ces rapports entre groupes dépend en partie l'harmonie des constructions à réaliser dans la région. Le " bon Tesaka " ou le "mauvais Tandroy" ne sont encore que des stéréotypes imparfaits. Il est essentiel d'en tenir compte et d'orienter les projets de manière à infléchir les hostilités et à permettre une fusion entre les groupes. Mais, même ainsi, il ne faudra pas perdre de vue que les qualités des diverses ethnies ne sont pas interchangeables, et chacune d'elles devra trouver son emploi optimum dans la nouvelle Société en gestation. Apparaît clairement la valeur du groupe vezo, peut-être futur réservoir de techniciens subalternes, la valeur et les difficultés d'encadrement du groupe masikoro, etc... Mais apparaît surtout la nécessité absolue d'une véritable action psychologique. Toute participation active de la population rurale - dont la nécessité n'échappe à personne - est liée à la réalisation d'un climat de confiance, à la mise à la portée des esprits ruraux des principes et des méthodes envisagées.

L'étude de la Station de Tanandava met en évidence aussi le danger que représente l'intrusion, l'inclusion, d'un nouvel univers, tout aussi isolé, mais techniquement plus avancé et psychiquement autre, dans un univers technologiquement clos et sensiblement équilibré, où les divers circuits ont valeur profonde, puisque traditionnelle.

Déjà se crée autour de Tanandava une zone de vide à la fois et de tensions: recul des populations masikoro qui, ont pourtant contribué aux premiers travaux de la station, contestations entre gardiens tandroy et paysans au sujet des boeufs et des clôtures. En même temps s'établit un "esprit Tanandava" né d'une cadence de travail particulière, d'un rythme de vie, d'une sécurité, inhabituels; de nouveaux liens, de nouvelles attitudes se dessinent. Le risque est très grand de voir s'opposer ainsi deux systèmes et non se répandre, au profit de l'ensemble de la population, les avantages nés de l'introduction, à grande échelle, d'une culture industrielle nouvelle.

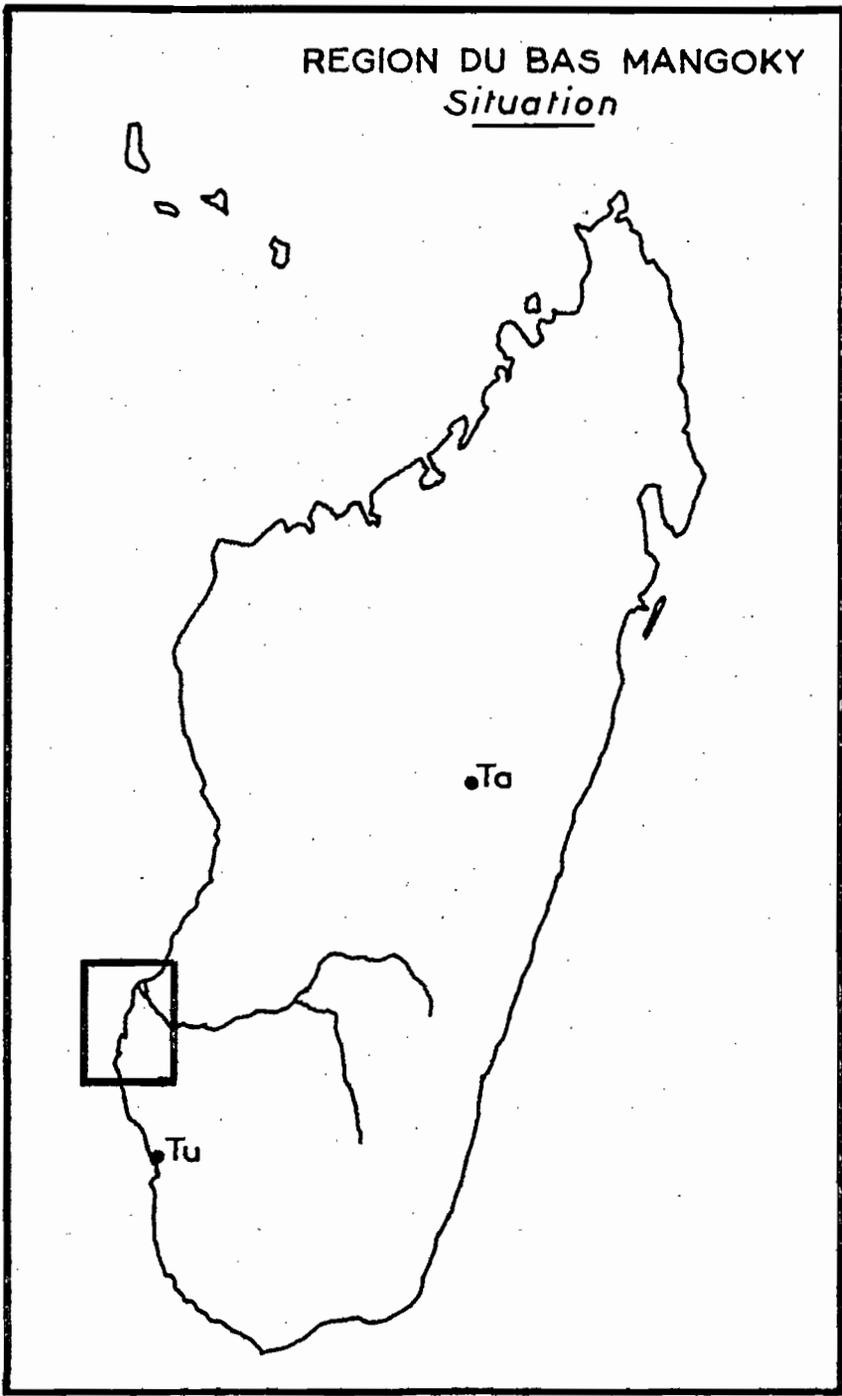
Le Président Tsiranana, ouvrant la XV^e session de la CCTA, évoquait la "taille d'homme" du paysan africain et malgache et insistait

sur le fait que cette taille nous imposait une échelle pour tous les projets qui veulent améliorer la condition humaine des masses rurales.

Au Mangoky, comme ailleurs, nul n'a le droit d'oublier cette échelle, d'oublier que l'oeuvre, si vaste, la construction si logique et si parfaite soient-elles, doivent, d'abord, servir le paysan.

Renaud PAULIAN
Directeur-Adjoint de l'IRSM.

REGION DU BAS MANGOKY
Situation



Ce rapport préliminaire, réponse à des questions précises qui nous ont été posées, risque de donner une idée incomplète de ce qu'est effectivement le Mangoky.

Le Mangoky, dans les immensités brûlées de l'ouest souvent vides d'hommes, est un lieu où convergent les pistes, une terre favorisée qui attire de plus en plus des gens venus de très loin, d'au delà l'O-nilahy, fuyant un pays qui se désertifie d'année en année.

Le Mangoky n'est pas ce que voit en lui le planificateur: une forêt à abattre, une plaine bosselée à niveler, des routes à tracer, des canaux à creuser, bref une terre quasi vierge à mettre en valeur. On sait bien qu'il existe par là quelques milliers de Masikoro qui arrivent à subsister, mais on se préoccupe seulement de savoir s'ils voudront bien cultiver du coton. S'ils ne le veulent pas, on prélèvera autant de cultivateurs qu'il en faudra dans les "réservoirs", et le problème sera résolu.

Le Mangoky, c'est également autre chose que l'ouest de Grandidier, avec ses classements réconfortants de Masikoro pasteurs opposés à des Vezo pêcheurs. L'ouest évolue et évolue très vite, tout va dans le sens d'une plus grande uniformisation. Les Antandroy pasteurs se font agriculteurs aux côtés des Masikoro qui n'ont jamais cessé de l'être. Les Vezo abandonnent leurs pirogues aux voiles carrées et, "d'hommes de l'eau agitée", deviennent des "gens de la boue" qui cultivent le pois du Cap sur les Baiboho inondables et le riz à Mangolovolo ou sur des rizières irriguées par le jeu des marées.

A l'heure où de nouvelles transformations se préparent, d'une toute autre ampleur que les précédentes, il n'est pas inutile de connaître le point de vue des premiers occupants du sol qu'elles concernent au premier chef. A la suite d'un Kabary présentant le projet coton et les objectifs de la mission à une assemblée de villageois

accroupis sous l'ombre d'un kily, l'homme le plus important du village, celui qui s'adresse aux ancêtres devant les piliers du culte clanique, remercia les gens qui parlaient de faire venir l'eau du Mangoky sur leurs terres desséchées, mais ajouta ceci: "Que vont devenir nos boeufs ? que fera-t-on de nos baiboho ? Le coton, nous voulons bien en cultiver, mais d'abord nous voulons voir". Avec la prudence instinctive qui est celle de tous les paysans, il mettait l'accent sur quelques-uns des problèmes essentiels qui furent au centre de nos préoccupations pendant une année de séjour sur le terrain.

A quel équilibre était arrivée cette population Masikoro, dans laquelle, en vertu d'un cliché quelquefois valable, mais trop hâtivement généralisé à l'ensemble de l'Ouest, on ne veut voir que des pasteurs semi-nomades ? quelle perturbation allait y apporter le projet Mangoky ? tel était le champ qui s'ouvrait à nos recherches. Actuellement l'élevage n'est plus l'unique centre d'intérêt. La culture des pois du Cap a pris place au coeur de la vie traditionnelle, impose son rythme aux déplacements des hommes et des boeufs eux-mêmes. La relative prospérité qu'elle apporte suffit à faire converger vers le Mangoky des populations venues des régions lointaines. La nouvelle culture doit-elle supplanter l'ancienne ? une coexistence est-elle possible ?

Mais contrebalançant la prospérité apportée par les pois du Cap, une faiblesse essentielle affecte l'économie des populations du delta, et les condamne à la stagnation. Une économie vivrière précaire, l'absence de réserve rend l'équilibre très vulnérable. Le système commercial construit sur la rareté combiné avec le jeu des prêts usuraires laisse le paysan à l'issue de la campagne aussi démuné qu'au premier jour.

L'analyse de la situation actuelle ne pouvait donc qu'incliner à souhaiter l'instauration d'un nouvel équilibre dont nous sommes aller chercher la préfiguration à Tanandava. Au milieu de la forêt à baobabs, les contours rectilignes des défrichements sont, vus d'avion, d'un effet saisissant et font sentir la puissante anomalie que représente dans le contexte, cet espace organisé. Le détail confirme l'impression d'ensemble. Le son insolite du signal qui appelle les hommes au travail, l'alignement géométrique des cases de la Station qui contraste avec la

fantaisie des villages Masikoro, le fracas des tracteurs, le ronflement d'un groupe électrogène, tout témoigne de l'implantation d'une civilisation mécanique qui impose ses propres conceptions de l'espace et du temps. Signe indéniable de prospérité, un marché offre aux habitants de la Station viande et légumes. L'analyse révèle d'autres éléments favorables: une meilleure alimentation, une libération partielle de l'emprise des usuriers, un niveau de vie plus élevé que celui des autres habitants de la zone. Mais, paradoxe, le coton n'apparaît pas comme le facteur essentiel de cette prospérité.

Comment éviter que les inquiétudes qui se manifestent déjà ne trouvent une justification, comment arriver à ce que les populations s'adaptent avec le minimum de heurts à la transformation nécessaire du milieu naturel, quelles précautions convient-il de prendre pour que le coton devienne le facteur principal d'un nouvel équilibre moins précaire que l'ancien, tels seront les problèmes que soulèveront les pages qui vont suivre. Ces quelques lignes n'ont pour but que de faire sentir à quel point le projet met en cause des hommes. Nous souhaitons simplement que cette évidence ne soit pas oubliée.

Transcription adoptée

Les mots vernaculaires ont été cités sous leur forme dialectale le plus souvent Masikoro. Le terme général aux dialectes de l'Ouest "Fokonolo" a été préféré au terme Meriña "Fokonolona".

Conformément à l'usage local, le digramme "gn" transcrit le "n" vélaire. "gn" est différent de "ng" transcription du "g" prénasalisé avec lequel il forme une opposition phonologique; c'est ainsi que tagna: main s'oppose à tanga: variété de palétuviers.

PREMIERE PARTIE

PROBLEMES ACTUELS ET A VENIR DE
L'ENSEMBLE DE LA ZONE

-:-:-:-:-

LE CONTEXTE REGIONAL

La Zone de la rive gauche du delta du Mangoky, coïncidant avec les deux cantons d'Antongo et d'Ambahikily, forme une unité régionale relativement isolée par des limites naturelles. Plaine d'alluvions récentes, la zone s'organise de part et d'autre d'un bras mort du Mangoky: le Kitombo qui a contribué à sa formation. La topographie de détail est accidentée, souvent marquée par les traces d'un réseau hydrographique ancien. Des sols stériles, sableux ou salés, occupent une large place .

Les milieux naturels sont contrastés: hautes terrasses couvertes par la forêt qui présente tous les stades de la dégradation depuis la forêt tropophile jusqu'à la dénudation complète, basses terrasses inondables (zone des baiboho) occupées par une végétation herbacée et par des cultures, étendues sableuses à bush xérophile, marges maritimes de sols salés dénudés (sira-sira) ou de mangrove.

Le peuplement est homogène, d'ethnie Masikoro (assimilé à notre sens à tort au groupe Sakalava) avec des communautés Vezo sur la Côte et une enclave d'immigrés à Tanandava Station. Environ 10.000 habitants se répartissent sur la Zone (2.300 familles). La densité approximative est de 13 habitants au Km². L'habitat est groupé. Hameaux et villages se localisent sur deux zones principales: la bande forestière entre les baibo ho et le kitombo, la région d'Antongo.

Les populations tirent l'essentiel de leurs revenus de l'agriculture.

Elles effectuent en saison des pluies des cultures sèches sur les hautes terrasses: maïs 1ère saison sur brûlis forestier ou maïs, patate et manioc sur "baibo ho secs" (rives du Kitombo ou bras du delta inférieur).

En saison sèche sont pratiquées des cultures de décrue sur les baibo ho du Mangoky: cultures vivrières de maïs 2ème saison, patate et cultures commerciales de haricot et surtout de pois du Cap.

La mise en valeur des baibo ho provoque une migration saisonnière de direction transversale au fleuve. Ces déplacements affectent la to-

talité de la population qui s'installe sur les baiboho, de Septembre à la fin de Novembre (habitat temporaire)

L'élevage des boeufs est associé à l'agriculture. Les Zones de pâture occupent les bandes forestières sur les deux rives du Kitombo. Des mouvements de transhumance accompagnent les migrations saisonnières liées à l'agriculture.

Voir en fin de rapport:

- Carte de répartition de l'habitat et de la population.
- Carte des milieux naturels et des zones de culture.
- Carte de détail d'une partie de la zone rive gauche, d'après les photo-plans de l'I.G.N.

CHAPITRE I

LES ACTIVITES ACTUELLES ET LES PROBLEMES FONCIERS

Il peut être dangereux de penser le projet coton, comme on le fait trop souvent, sans référence à la situation actuelle de l'ensemble de la zone. De la description sommaire qui précède ressort l'impression qu'un équilibre déjà complexe a été atteint entre cultures vivrières, cultures commerciales et élevage. Certes, il n'est pas question de le maintenir tel qu'il est. Mais il convient d'en apercevoir clairement les facteurs afin de prévoir des solutions de remplacement susceptibles d'intervenir au fur et à mesure des transformations. Toutes les activités actuelles seront touchées par l'extension de la zone cotonnière. L'objet du présent chapitre est de préciser l'ampleur des perturbations prévisibles et les moyens d'y remédier. La nature des problèmes fonciers dont l'existence est liée à ces activités, sera ensuite définie. Enfin les faiblesses du système de distribution actuel, susceptibles de persister après l'aménagement de la zone, seront analysées dans un deuxième chapitre.

LES CULTURES VIVRIERES

Le problème des cultures vivrières mérite plus que tout autre l'attention, étant donné l'extrême fragilité de l'économie alimentaire de la zone. Il s'agit à la fois d'éviter que les populations locales ne voient diminuer leurs sources déjà insuffisantes d'approvisionnement (ce qui sera vu plus en détail à propos du problème foncier) et de veiller à ce que les traditions alimentaires des groupes immigrés ne soient pas brutalement contrariées. Ceci d'autant plus que la pression démographique corrélative au développement de la culture du coton

rendra plus aigus les problèmes d'approvisionnement. Dans l'état actuel de l'infrastructure, il ne peut être question de faire assurer le ravitaillement du delta par des foyers extérieurs. Les denrées nécessaires devront être produites sur place. Il est possible à longue échéance d'étudier l'intégration économique du Bas-Mangoky dans une zone beaucoup plus large, englobant l'ensemble du sud-ouest de Madagascar. Ceci exigerait la mise en place de voies de communication s'ouvrant largement sur le Fiherenana et peut-être, par une transversale, sur les hautes terres. Toutefois, au préalable, la création d'un vaste réseau distributif (coopératives) et une augmentation importante du revenu-coton seraient nécessaires.

Les produits de base constituant l'alimentation traditionnelle varient selon les groupes ethniques.

Si la situation des groupes riziculteurs du sud-est et des plateaux n'est pas préoccupante, puisqu'un large développement de la culture rizicole est prévu, il n'en n'est pas de même pour les groupes du sud et du sud-ouest.

Deux produits jouent un rôle essentiel:

Pour les Masikoro et les Vezo, c'est le maïs.

Pour les Tandroy et les Mahafaly, c'est également le maïs, mais aussi le manioc.

Les Masikoro

Le maïs constitue leur aliment de base et, du point de vue nutritionnel, il serait regrettable, même si cela était possible, de remplacer le maïs par le riz.

Sur la zone du Mangoky, trois récoltes de maïs sont obtenues au cours de l'année agricole:

Le maïs de première saison: tsako litsake, cultivé en saison pluvieuse sur brûlis forestier.

Le maïs de contre saison: précoce, tsako limberano, ou tardif, tsako faosa, planté sur les basses terrasses inondables du Mangoky.

Les productions de ces trois récoltes sont à peu près identiques. Le maïs de première saison, litsake, ne représente que le tiers de la récolte totale, toutefois l'équilibre alimentaire et financier dépend de cette production et par conséquent des pluies. Si les pluies

sont insuffisantes, la soudure n'est pas faite, l'année est réputée "mosarea", année de disette. Le Masikoro est obligé d'avoir recours à des prêts de consommation ou de subsistance qu'il remboursera à 100 % au moment de la récolte des pois du Cap. Ces prêts s'ajoutant aux prêts de campagne de pois l'endettent pour le reste de l'année. Plus que les pois du Cap, qui semblent jouer le principal rôle dans l'économie Masikoro, la production dérisoire de quelques quintaux de maïs détermine l'année, qui est réputée bonne ou mauvaise. Les plans d'aménagement se doivent de tenir compte de cette réalité, d'autant plus que le maïs lit-sake est cultivé sur brûlis dans une zone qui sera occupée par le coton. Une action paysannale serait vivement souhaitable portant sur l'amélioration des techniques de production et de conservation. Les populations sont forcées d'avoir recours à la cueillette et de défouir des racines, des tubercules, des ignames sauvages. La contribution des produits de cueillette est difficile à évaluer, mais apparaît considérable les mauvaises années. Ceci est un des éléments qui explique l'importance de la forêt pour les Masikoro.

La possibilité d'établissement de cultures irriguées de maïs à la limite des zones inondées est signalée ailleurs. La nécessité d'une telle action paraît évidente et permettrait d'améliorer considérablement l'existence de groupes importants.

Le maïs permettrait en outre d'étudier des formes d'associations intégrées agriculture/élevage.

Les Tandroy/Mahafaly

Le manioc tient une grande place dans l'alimentation des gens de l'extrême sud (de même que le lait). Sur la rive gauche du Mangoky, dans la région directement intéressée par les extensions coton, on ne plante pas de manioc.

Pour se procurer cette denrée, les Tandroy de Tanondava, comme ceux de Miary à Tuléar (concession Mazakoff) achètent du manioc à crédit. Tout achat effectué à crédit est majoré de 100 %. A Miary, des sondages effectués sur un échantillonnage qui paraît suffisant donnent à penser que les achats à crédit par famille et par an s'élèvent à environ 20.000 francs. Par ce biais, l'indien absorbe la marge bénéficiaire,

et au-delà, du planteur de coton. A Tanandava, un sondage non significatif du point de vue statistique donnerait des chiffres totaux voisinants autour de 15.000 F et dans certains cas privilégiés autour de 10.000, ce qui apparaît minime. La différence enregistrée s'explique par le fait que les immigrés originaires du Sud à Tanandava ont suffisamment des rapports avec les Masikoro pour avoir obtenu l'autorisation de cultiver certaines terres cultivables. Outre du maïs de brûlis en forêt, les Tandroy cultivent des jardins sur une bande de terre très étroite formant terrasse le long d'un bras du Mangoky. A Tanandava, par ce fait, les achats de manioc sont réduits.

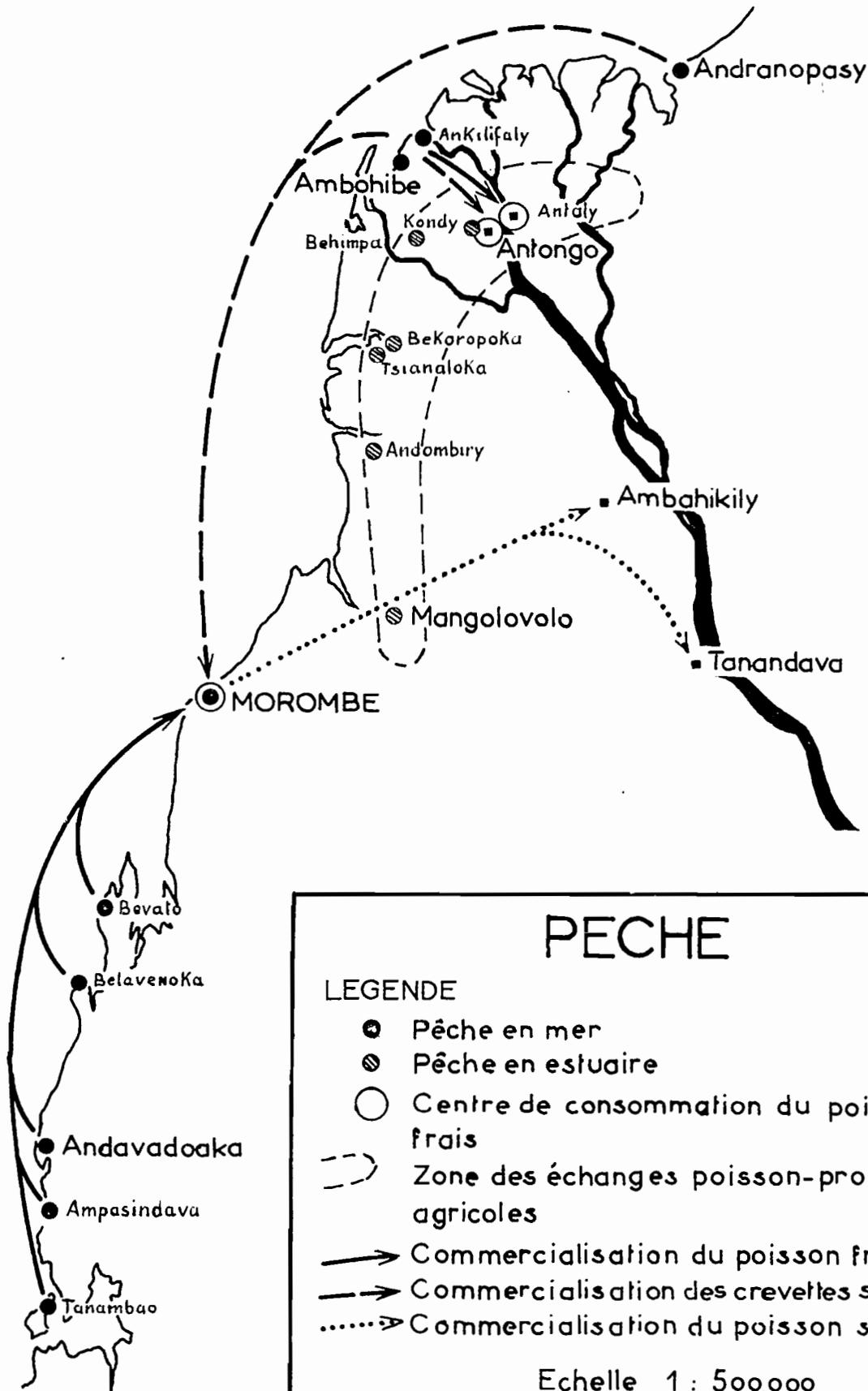
A Tuléar, alors que les Masikoro cultivant du coton possèdent des terres ou des parents qui leur fournissent une partie des produits vivriers, dont ils ont besoin, les Tandroy sont obligés d'acheter leur nourriture, ne disposant pas de terres où ils seraient à même de la produire. Dans le cas d'une immigration renforcée provenant de l'Androy ou du Mahafaly, la production du manioc, sous le contrôle de la Station, devra être étudiée.

Ces considérations justifient les nouvelles formules d'association culturelles proposées plus loin.

QUESTION DU POISSON DE MER

Il paraît séduisant d'organiser le marché de poisson en introduisant en milieu Vezo quelques techniques simples de séchage ou mieux en améliorant les techniques pratiquées. En même temps que ce marché assurerait à l'économie Vezo traditionnelle défailante une source de revenus non négligeable, elle assurerait aux populations de l'intérieur un apport nutritionnel indispensable.

En fait, ce problème n'est pas simple et est plein d'aléas. Les Vezo pêchent peu pour des raisons diverses, qui en grande partie, se ramènent au fait que les activités de pêche ne sont pas rémunératrices. Si la situation ne se modifie pas, il ne serait pas étonnant que dans l'avenir le poisson vienne à manquer dans un centre purement Vezo, tel que Morombe. Le spectacle, le soir, du retour des pêcheurs et de l'af-



PECHE

LEGENDE

- Pêche en mer
- ⊗ Pêche en estuaire
- Centre de consommation du poisson frais
- - - Zone des échanges poisson-produits agricoles
- Commercialisation du poisson frais
- Commercialisation des crevettes séchées
-> Commercialisation du poisson séché

Echelle 1 : 500.000

fluence des habitants de Morombe qui se pressent sur la plage avant même que les pirogues aient abordé, est saisissant.

L'observation, en contradiction avec l'opinion générale, montre que les Masikoro, aussi bien d'ailleurs que les Betsileo ou les gens du Sud-Est, sont très vite rassasiés de poisson de mer. Les Tandroy évitent de consommer du poisson de mer, consommation frappée d'interdits très répandus. Les interdits alimentaires semblent être généralement plus respectés que les autres. A l'exception des villages Masikoro situés à la limite des dunes et des étendues de Mangrove, fréquemment en relation avec les Vezo pour l'échange de maïs ou de patates contre du poisson sec ou des poulpes séchés, il semble que d'une manière générale le poisson d'eau douce pêché dans le Mangoky ou dans des bras secondaires avec des troubles ou des nasses dormantes soit préféré au poisson de mer.

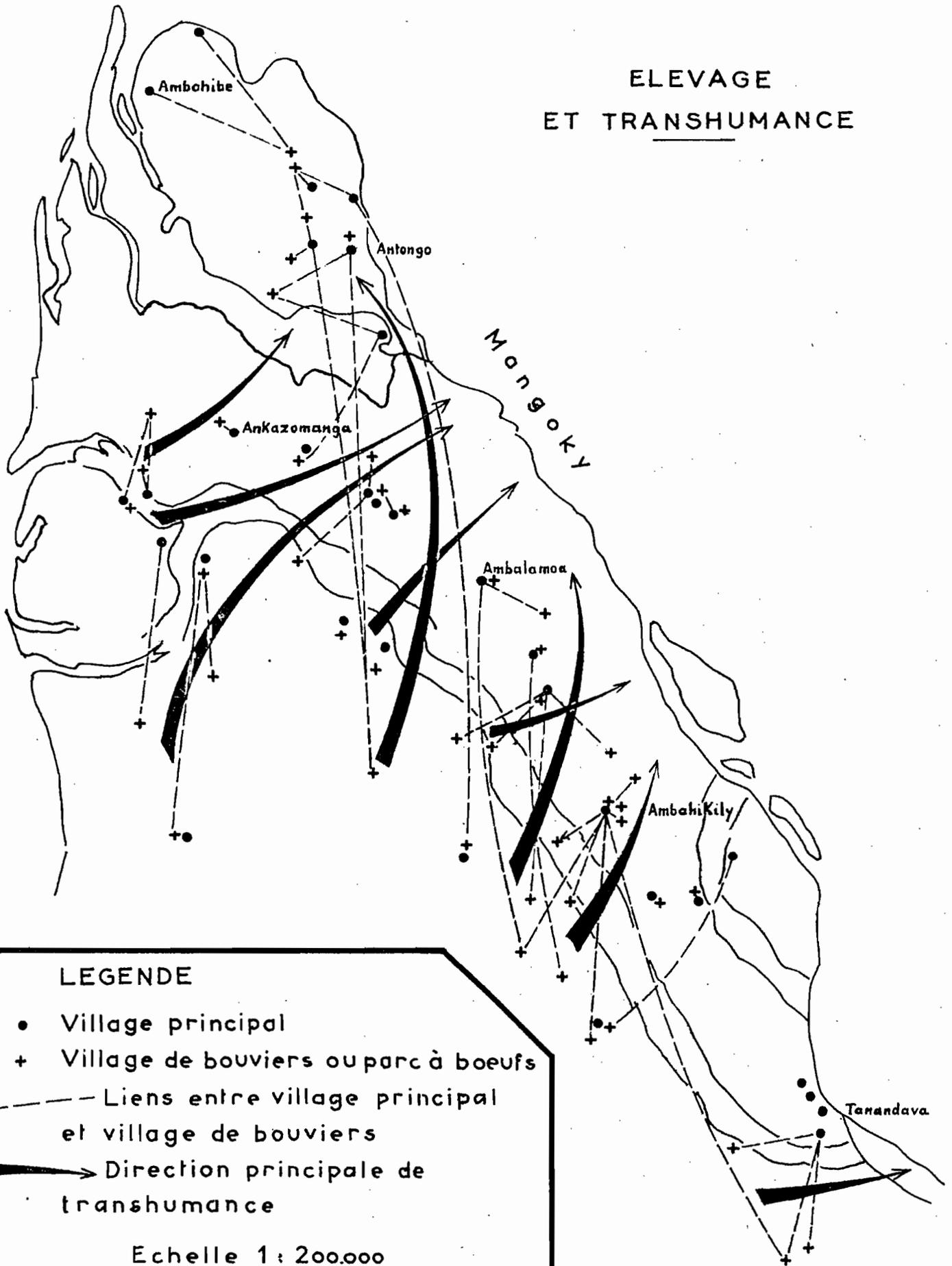
La consommation de poisson marin est réduite et peu élastique. En période de récolte du pois du Cap, alors que les habitants de l'intérieur disposent de moyens de paiement, il n'est pas rare que des Vezo, venus de Morombe, ne puissent pas écouler leur marchandise. Dans l'hypothèse où les eaux Vezo seraient assez poissonneuses pour permettre d'envisager le développement des activités de pêche, il serait nécessaire d'agir avec une extrême prudence, les limites venant de la demande, qu'il apparaît indispensable d'éduquer au préalable afin d'éviter un échec. Malgré les dangers réels qu'elle comporte cette question devrait être étudiée.

L'ÉLEVAGE

Les populations du Bas-Mangoky pratiquent l'agriculture et l'élevage, mais attachent plus d'importance au premier terme qu'au second. Ces deux formes d'activités sont associées, elles ne sont pas intégrées. Les baiboho étant cultivés de manière permanente, la jachère pâturée est inconnue. L'élevage traditionnel est extensif, ignorant la réserve fourragère.

Les troupeaux effectuent des parcours journaliers dans la zone forestière sans s'éloigner des parcs à boeufs. Certains parcs sont situés

ELEVAGE ET TRANSUMANCE



LEGENDE

- Village principal
- + Village de bouviers ou parc à boeufs
- - - Liens entre village principal et village de bouviers
- ➔ Direction principale de transumance

Echelle 1: 200.000

à proximité immédiate du village, d'autres sont établis dans la forêt sur la rive gauche du Kitombo, où ils constituent des villages permanents de pasteurs. Ces villages "à boeufs" - tanan'aomby - occupés par des familles de bouviers restent étroitement dépendants des villages principaux. Alternativement, suivant les saisons, des mouvements de transhumance poussent les troupeaux vers les bords du Mangoky ou vers les pâturages situés de part et d'autre du Kitombo. A la fin de la saison sèche, les boeufs suivent les hommes sur les baiboho, aux premières pluies ils refluent vers l'intérieur rejoignant la forêt (voir carte).

ATTITUDE DES DIFFERENTES POPULATIONS A L'EGARD DES BOEUFs

Les attitudes varient suivant les groupes ethniques et dans les différents groupes suivant la position et l'âge des individus. L'attitude des agriculteurs pasteurs de l'Ouest et du Sud s'oppose à celle des riziculteurs.

Pour les Masikoro, et plus encore pour les Antandroy et les Mahafaly. La valeur sociale du boeuf prime la valeur économique. Le boeuf intervient dans toutes les fêtes traditionnelles et permet de marquer la cohésion des groupes. Secondairement, il peut constituer une réserve de valeur, qui n'est réalisée, il est vrai, qu'en cas de circonstances exceptionnelles. Les fluctuations des cours font que le boeuf ne peut jouer que d'une manière imparfaite le rôle de monnaie.

Les Antandroy tendent à convertir en boeufs toutes leurs disponibilités, gelant de manière durable leur épargne. Ce placement, du fait des aléas que présente l'élevage, n'est pas toujours heureux et tend à se déprécier d'année en année. Le comportement des Masikoro est plus nuancé, certains hésitent à acquérir des boeufs. Cette évolution est nette et s'accentuera vraisemblablement rapidement. Les jeunes Sakalava du Nord sourient lorsqu'on leur parle d'acheter des boeufs.

Sur le plan de l'utilisation, il est rare que la viande soit consommée en dehors des circonstances exceptionnelles, mais par contre les

Masikoro consomment du lait. Cette consommation est particulièrement importante chez les Antandroy dans l'alimentation desquels le lait tient une grande place.

Les riziculteurs originaires des plateaux, des pays du Sud-Est ou de la vallée de la Taheza (Tanosy) ont une conception plus utilitaire du boeuf qui, utilisé au moment du piétinage des rizières, peut être vendu pour la boucherie, ce qui est rare chez les précédents. Les Vezo, originaires de la mer, considèrent le boeuf comme une assurance et le vendent sans hésitation si besoin est.

PLACE DES BOEUFs DANS UN ENSEMBLE MANGOKY

Sous sa forme actuelle, il semble qu'il n'y ait pas intérêt à favoriser l'élevage sur la rive gauche. Les efforts dans ce sens devraient se concentrer dans la plaine de Befandriana où l'élevage est d'ailleurs développé. Chez les Masikoro et les originaires de l'extrême Sud, les marges supplémentaires de revenus risqueraient d'être transformées en boeufs au lieu d'être employées à la satisfaction de besoins élémentaires. L'avantage procuré par les nouvelles cultures serait de la sorte annulé sans qu'aucun mieux être, ni qu'aucune augmentation de la consommation n'en résulte.

Le problème des pâturages reste important. Le système jachère peut se concevoir, mais présente des inconvénients à la fois sur le plan technique (déprédations causées au réseau d'irrigation), et sur le plan social. La plupart des différends dans les groupes non homogènes ont pour origine des dégâts causés par des boeufs. Des efforts tendant à combiner l'élevage et l'agriculture dans les exploitations familiales augmentent les risques de litiges en même temps qu'elles incitent les paysans à posséder des boeufs dont le nombre risque d'être hors de proportion avec la taille de l'exploitation. En outre, ceci pose des problèmes de gardiennage préjudiciable dans les groupes du Sud à la scolarisation des enfants. Sur les autres plans, la personne employée à surveiller les boeufs est soustraite, pour des périodes plus ou moins longues, à l'agriculture. Le gardiennage collectif, concevable, peut pallier

cet inconvénient. D'un autre côté, il est vrai, le boeuf incite les gens appartenant à des communautés différentes à conclure des accords (convention de Mandabe). Cela peut jouer dans le sens d'une plus grande cohésion.

Dans le Bas-Mangoky, le problème se pose dès maintenant de ne pas détruire l'équilibre actuel des communautés rurales Masikoro et de ne pas entraver les mouvements de transhumance indispensables, tant à la fin de la saison sèche, que pendant la saison des pluies. A ces deux époques, les boeufs traversent la zone située entre les baiboho inondables et les forêts du Sud du Kitombo. Cette région centrale, où sont établis actuellement les villages permanents Masikoro, correspondra dans l'avenir au périmètre coton.

Une certaine gêne se manifeste en ce moment, dans le village de Tanandava; des Masikoro envisagent de désertier le village et de s'établir soit sur les baiboho, soit dans les campements à boeufs de la forêt épineuse. Il est peu probable que cette intention soit, dans l'immédiat, suivie d'effets, mais ce fait, indice d'une certaine tension, pourrait être la préfiguration d'un phénomène de grande dimension qui provoquerait l'éclatement et le recul des populations Masikoro.

Les Masikoro de Tanandava, conscients de la gêne que constitue pour eux l'implantation de la Station, ne perçoivent pas le véritable problème qui serait posé par une aire coton, coupant en deux le pays Masikoro en s'allogéant entre les régions d'élevage et les baiboho, bases de l'économie Masikoro. Il est indispensable de prévoir, traversant perpendiculairement la zone coton, des bandes forestières reliant les pâturages du sud du Kitombo aux baiboho inondables du Mangoky. Ces bandes qui pourraient correspondre à des étendues sableuses ou à des dépressions difficilement aménageables devraient avoir environ 500 mètres de large et correspondre aux villages situés sur l'axe Tanandava/Beadabo.

Les impératifs de la culture et de l'élevage sont fréquemment incompatibles dans l'optique traditionnelle. Dans les régions reconnues à vocation agricole, les coutumes du Sud-Ouest établissent qu'il incombe aux pasteurs d'assurer le gardiennage de leurs bêtes, les champs n'ont pas été clôturés. Les coutumes interdisent d'abattre les animaux ayant causé des déprédations. Dans les villages composites, où les dommages

causés par les boeufs ne sont pas assimilés à une sorte de risque social n'ouvrant pas droit à indemnité, les coutumes exigent que les dégâts causés soient évalués contradictoirement. Ce n'est que dans le cas où le montant du dommage dépasse la valeur du boeuf, auteur du dommage, que la partie lésée est autorisée à disposer de la bête.

La police des boeufs est une question grave, génératrice de tensions difficilement résorbables. A tort ou à raison des Masikoro se plaignent du fait que les Tandroy chargés de la surveillance des champs se saisissent de boeufs passant à proximité afin de percevoir une prime. Ces faits ont l'inconvénient d'accréditer des stéréotypes défavorables à l'ensemble de l'ethnie Tandroy. Sur les futurs périmètres, l'implantation de haies vives, préconisée par M. Dumont pour d'autres raisons (brise-vent) (1), permettrait d'éviter les déprédations causées par la divagation des troupeaux, source permanente de conflits.

A la différence de ceux des Masikoro et de quelques Tandroy, les boeufs des Tagnala et des Betsileo de la Station ne soulèvent pas de problèmes. Ils sont gardés en effet loin de la Station, dans les complexes rizicoles ou dans la plaine de Befandriana.

Les problèmes de droit pastoral n'existent pas actuellement sur la rive gauche contrairement à ce qui se passe dans les régions avoisinantes. Cela ne doit pas faire illusion, les principes essentiels de ce droit sont connus, ils ne sont pas fréquemment mis en oeuvre car les surfaces disponibles sont considérables. Avec l'extension de la Station, l'assèchement actuel et l'afflux de nouveaux arrivants, il est possible que des coutumes qui semblent évanescentes réapparaissent avec vigueur, et que des groupes lignagers ou des communautés villageoises réaffirment leurs droits sur les pâturages.

Ceci d'autant plus que l'extension de l'aire cotonnière réduira considérablement l'étendue des pâturages situés sur la bande forestière entre Mangoky et Kitombo, dont une part très importante du cheptel bovin du delta tire sa subsistance pendant 10 mois de l'année. Dans

(1) - R. Dumont: Les principaux problèmes d'orientation et de modernisation de l'agriculture malgache, p. 101 (rédaction provisoire). 1958.

quelle mesure est-il possible d'en prévoir la redistribution dans les zones forestières situées à proximité des périmètres coton sans qu'il y ait surpâturage et dépérissement du troupeau, il appartient aux techniciens de l'élevage d'en décider.

Les données du problème sont les suivantes;

- implantation actuelle du troupeau (les déclarations fiscales donnent des indications insuffisantes: les boeufs d'un propriétaire étant très souvent localisés ailleurs que sur le site de sa résidence).
- inventaire des pâturages existants sur la zone et dans son voisinage avec détermination de la limite de densité de bétail admissible.(1)

Toute atteinte portée au bétail entraînant une anxiété dont les ressorts psychologiques sont profonds (2), il est essentiel que la nature exacte des problèmes soit connue, leur solution dûment pesée et réalisée avec tout le doigté nécessaire afin de prévenir des conflits qui sans cela ne manqueraient pas d'éclater. Une action hésitante et servile aurait dans ce domaine, des conséquences désastreuses.

Si l'étude dont les grandes lignes viennent d'être précisées faisait apparaître un excédent de bétail et des problèmes qu'une simple redistribution ne pourrait suffire à résoudre, la constitution de pâturages améliorés offre une possibilité de solution. De toute façon, une telle mesure serait souhaitable et pourrait se situer dans un programme de reconversion de l'élevage extensif actuel, dont le caractère anti-économique a été maintes fois souligné, en un élevage intensif et rentable.

Dans une perspective globale, la solution la plus rationnelle consisterait à procéder à l'aménagement de la plaine de Befandriana, traditionnellement considérée comme la région d'élevage par excellence, où les coutumes touchant au droit des boeufs sont vivaces. Ceci peut être réalisable dans un deuxième temps. Dans un premier temps, des problèmes urgents risquent de se passer liés à l'extension de la zone coton. Il est vraisemblable que de nombreux éléments Masikoro ne trouveront pas leur

(1) - Canton d'Ambahikily - 8.107 boeufs déclarés pour l'année 1958;-

(2) - Cf. L. Molet: le boeuf dans l'Ankaizinana, pages 107 à 116, particulièrement la conclusion. Mémoires de l'IRSM, Série C. 1953.

place dans les nouvelles exploitations. Ceci coïncidant avec un accroissement démographique et la rareté des terres est susceptible de les pousser à se spécialiser davantage et à se consacrer plus que par le passé à l'élevage. Cette spécialisation peut dans le contexte être considérée comme une régression, il est possible que les effectifs des actuels villages et camps à boeufs du sud du Kitombo augmentent. Dans ce cas, une action en faveur de ces éléments serait souhaitable, si cette situation se présentait, ce qui n'est pas certain.

Les pratiques tendant à la constitution de réserves fourragères devraient être introduites et généralisées, mais cette innovation risque d'être difficilement réalisable avec des éleveurs purs.

PROBLEMES D'APPROVISIONNEMENT EN VIANDE ET EN LAIT

Le développement de la zone posera également des problèmes d'approvisionnement. Les questionnaires posés à Tanandava montrent que l'augmentation des revenus se marque en particulier par une augmentation de la consommation, notamment de la consommation de la viande. Contrairement à la demande de poisson de mer qui paraît être rapidement limitée, la demande de viande paraît élastique. Un effort tendant à obtenir plus de bêtes destinées à la boucherie est souhaitable. Il faut signaler que sur la rive gauche du Mangoky, une grande partie des boeufs de boucherie proviennent de troupeaux appartenant à des Pakistanais. Les bêtes sont vendues sur pied à des bouchers Betsileo, Tandroy ou Comoriens. (Ces derniers, musulmans, égorgent les bêtes qui peuvent être consommées par les Pakistanais). La destination boucherie pourrait être une des conditions de l'aide apportée à certains éleveurs. Dans cette éventualité, un élevage intensif sur pâturage artificiel devrait être étudié à proximité des zones aménagées.

Une action "lait" serait hautement désirable d'autant plus qu'il semble que le marché local, du fait des forts pourcentages des ethnies de l'Extrême Sud, ne risque pas d'être rapidement saturé. Cette action se place dans le cadre d'une politique de reconversion de l'élevage promouvant un changement de structure des troupeaux et faisant une plus

large part aux vaches laitières au détriment des "coupés", animaux de prestige et de sacrifice, improductifs sur le plan économique.

Le développement de l'élevage des porcins dont le marché est également assuré, peut être entrepris sous réserve de la mise en place d'un contrôle sanitaire. Depuis peu de temps, l'élevage des caprins et des ovins tend à s'intensifier malgré les interdits qui frappent ces animaux. L'élevage des caprins est fait par les Masikoro, celui des ovins par les Tandroy. Betsileo, Tagnala et Masikoro élèvent des porcs.

La création d'un marché "volailles", inexistant actuellement du fait de leur étonnante rareté, peut être envisagée.

CULTURE COMMERCIALE: LE POIS DU CAP

ROLE ACTUEL

Le Pois du Cap joue un très grand rôle et tient une très grande place dans l'économie du Bas-Mangoky en dépit de sérieuses imperfections qui diminuent d'une manière considérable la part que les producteurs seraient en droit d'en attendre.

La production, l'amélioration des qualités, la commercialisation posent des problèmes qui ne sont pas aisés à résoudre. Cette question sera étudiée dans un autre travail, d'ores et déjà une politique de prêts à court terme aux propriétaires producteurs et peut-être même aux exploitants paraît préférable à la mise en place de coopératives. L'action coopérative devrait être préparée par une action paysannale et devrait pouvoir être entreprise dans un délai variant de 3 à 5 ans à partir de la période actuelle.

Sans considérer d'autres points, en dehors des ressources certaines que procure le pois du Cap, il est sur le plan humain un puissant facteur de cohésion. Les besoins de main-d'oeuvre afférents à cette culture mettent en relation des groupes qui autrement ne le seraient pas, particulièrement les groupes originaires avec les groupes riziculteurs émigrés ou les gens de l'Extrême Sud. Des éléments allogènes sont de la sorte introduits dans le circuit économique, donc social, du fait de la

nature interpersonnelle des rapports. Il est significatif à cet égard que les Tandroy acceptés, par opposition à ceux qui ne le sont pas encore, soient tous métayers ou salariés pour le compte des Masikoro. Sous cet angle, le pois du Cap est donc un facteur de stabilité sociale.

Ce rôle peut encore se développer dans de grandes proportions d'année en année. La récolte des pois qui, auparavant, n'intéressait que les communautés riveraines du delta et les habitants de la plaine de Befandriana et de la zone d'Ankiliabo, attire actuellement des gens de Manja, de Manombo et d'Ankazoabo. Le pois du Cap fournit également des revenus aux Vezo qui depuis Andranopasy jusqu'à la baie des Assassins participent aux opérations de récolte. Lors de la campagne en fin 1959, il a été recensé dans le secteur d'Antsoha une vingtaine d'Antandroy et deux familles Mahafaly venant directement de l'Extrême Sud pour participer à la récolte, ce qui représente environ deux mois de travail. Si l'assèchement des régions du Sud persiste, il est probable que cette tendance va s'amplifier.

En ce qui concerne le coton, les besoins de main-d'oeuvre du pois du Cap amorcent et déterminent des courants et des mouvements de migration saisonnière dont le coton pourra bénéficier.

COTON ET POIS DU CAP

Dans l'immédiat le riz ne pose pas de problème, il s'intègre parfaitement au plan d'aménagement. Le maïs, nourriture de base des Masikoro et des groupes du Sud en pose déjà, on l'a vu, davantage. Mais c'est le pois du Cap qui soulève, de beaucoup, les difficultés les plus préoccupantes.

La pratique simultanée de la culture du pois du Cap et de celle du coton, du fait de la surcharge des calendriers culturels, de la dispersion des activités, du temps perdu en déplacements, peut entraîner la négligence de façons culturelles indispensables au coton. La concurrence des deux cultures apparaît déjà à Tanandava comme une source de tensions qui ne feront que s'aggraver au fur et à mesure des extensions de la zone cotonnière.

Ces difficultés ne peuvent que conduire le maître de l'oeuvre à proposer une option: coton ou pois du Cap. Il importe d'en mesurer toutes les conséquences.

En effet, un point est certain: si le coton, selon toute vraisemblance, peut éliminer l'arachide et sur Befandriana et sur le Moyen Mangoky (1), il est exclu dans l'immédiat que le coton puisse éliminer le pois du Cap du Mangoky.

Un deuxième point est tout aussi certain, les possesseurs de bai-boho - et ils sont nombreux, surtout Masikoro, mais aussi immigrés (Betsileo, Malgaches du Sud-Est) à l'exclusion des Tandroy - n'envisagent pas un seul instant d'abandonner la culture des pois du Cap et de renoncer aux revenus qu'elle leur procure.

Les façons culturales exigées par les pois du Cap sont moins délicates que celles du coton et soumises à un calendrier moins rigoureux. Une longue tradition fait que chaque agriculteur les connaît parfaitement. Elles se déroulent dans un cadre qui ne comporte aucune contrainte.

Cette simplicité culturelle s'accompagne d'avantages économiques immédiatement constatables. Si, même en association, la culture du coton apporte des revenus plus importants à superficie égale que celle des pois du Cap, le pois du Cap, en revanche, valorise deux fois plus que le coton la journée de travail du propriétaire exploitant (2). Sans aller jusqu'à faire un calcul rigoureux, l'agriculteur Masikoro ne peut manquer de sentir la différence.

De plus le principe d'une option se heurtera nécessairement à une tradition très vivace qui s'exerce dans un sens contraire. Du fait des conditions locales (irrégularités dans la pluviosité, dans l'étendue et la répartition des zones inondées), les aléas sont tels que les bons cultivateurs de la région du Mangoky s'efforcent de répartir les risques en variant les cultures et en cultivant plusieurs parcelles situées dans des secteurs différents. Utilisant habilement le micro-relief ou l'inégale perméabilité des sols, l'agriculteur essaie de se prémunir à la

(1) Il en va tout différemment pour l'arachide de bouche cultivé sur les bai-boho de décrue de la Betsiboka qui concurrence très sérieusement le coton.

(2) Voir chapitre Valorisation de la journée de travail.

fois contre la sécheresse en cultivant par exemple du maïs dans un bas-fond, et contre l'excès d'eau en plantant sur une éminence. Quel que soit le régime des pluies, il a quelques chances de sauver au moins une partie de sa récolte. Une telle pratique implique une attitude réfléchie et des calculs de prévision. Cette tendance est certainement forte et par la suite risque d'aboutir à une dispersion des efforts. La servitude de l'étendue, le temps perdu en déplacements, sont une réalité de l'agriculture du Sud-Ouest. Le comportement de l'agriculteur Masikoro ne doit pas être assimilé à une pratique irrationnelle, mais témoigne au contraire de la difficile adaptation de l'homme à un milieu naturel peu favorable. Il est probable que cette tradition, qui n'aura plus de raison d'être dans un nouveau contexte, persistera un certain temps. Il n'en demeure pas moins qu'elle est actuellement le fait de l'élite des cultivateurs qu'on risquerait d'éliminer par des options trop brutales.

Admettre ou rejeter le pois du Cap revient donc à admettre ou rejeter l'élément Masikoro, c'est-à-dire les véritables habitants du pays, et tout particulièrement parmi eux les éléments les plus dynamiques.

Cette solution est impensable et amènerait des difficultés susceptibles de compromettre définitivement l'ensemble des projets Mangoky. Même dans le cas d'une immigration massive, il est peu probable que les immigrants parviennent à se maintenir dans la région contre l'avis des premiers occupants. Cela, pensable pour les groupes du Sud-Est et les Tandroy, ne l'est absolument pas pour les Betsileo. En cas d'hostilité déclarée des Masikoro, pas un seul Betsileo n'oserait s'établir dans la région. Les exemples dans ce sens abondent dans l'ensemble du Sud-Ouest.

Dans un premier temps, il paraît dangereux de présenter le coton comme une option et de faire en sorte que la participation à la mise en valeur du delta implique l'abandon de cultures traditionnelles pratiquées depuis une cinquantaine d'années. La solution qui consiste à tenir compte de ce fait et à donner aux possesseurs de baiboho bien situés, et donc cultivés toutes les années, des superficies coton réduites, avec comme terrain à cultures vivrières une parcelle de maïs, production ne demandant pas autant de travail que le riz, paraît préférable. Par la suite, il est possible d'inciter les possesseurs de baiboho à les donner

en métayage ou à louer, ce qui ne pose aucune difficulté, compte tenu des demandes croissantes d'année en année pour les raisons dégagées plus haut.

L'économie du coton doit tenir compte de l'économie traditionnelle des baiboho. Ce deuxième élément a une grande part à jouer dans l'équilibre général de l'ensemble du Bas-Mangoky.

EXTENSION DE LA ZONE COTONNIERE ET POPULATION PREEXISTANTE
PROBLEMES FONCIERS

Il ne faut pas oublier que l'implantation de la zone cotonnière du Bas-Mangoky ne se fera pas sur des terres vierges et vides d'hommes. Sur le territoire prévu pour son extension, la population en place, exclusivement Masikoro, a déjà noué des liens séculaires avec le sol. Liens concrétisés par des droits qui, pour n'être pas consacrés officiellement (absence d'immatriculation), n'en existent pas moins.

Que l'implantation de la Station de Tanandava sur un sol occupé par des communautés villageoises Masikoro n'ait soulevé jusqu'à présent qu'un minimum de problèmes, ne doit pas faire illusion. Un ensemble de circonstances favorables justifiait qu'il en fût ainsi. Elle apparaissait comme une entreprise administrative imposée du dehors, contre laquelle les recours paraissaient^{illusaires}. La faible superficie relative des terres exploitées par la Station représentait un minimum de gêne, largement compensée par les avantages de la politique de haut salaire pratiquée lors des premiers aménagements, dont les Masikoro ont amplement bénéficié. Enfin les terres de la Station ont été prises dans la région où la densité du peuplement est la plus faible. Il en va autrement à partir d'Ambahikily, où de surcroît résident des éléments très actifs appartenant aux anciens groupes dominants, qui exercent une réelle influence sur d'importants ensembles de population dont ils détermineront dans une large mesure les réactions.

Lorsque le projet Mangoky sera réalisé en vraie grandeur, deux séries de problèmes se poseront: problèmes de l'accueil que les commu-

nautés en place feront aux immigrés, problèmes fonciers proprement dits.

En dehors des zones rizicoles où la situation de l'élément Masikoro prend un aspect particulier, il n'existe pas, sur la rive gauche du Mangoky, de villages comportant une forte proportion d'immigrés.

Entre autres raisons, il faut voir là une conséquence de la faible perméabilité du milieu social Masikoro qui demeure fermé à toute adjonction massive d'étrangers. Il existe une manière traditionnelle d'incorporer les étrangers dans la communauté par le jeu de liens de parenté réels ou artificiels (fraternité de sang) mais cette incorporation se fait au niveau des individus seulement. Il apparaît donc que la disposition adoptée à la Station du Bas-Mangoky pour l'implantation des villages d'immigrés, tous situés à une certaine distance des villages Masikoro existants, soit préférable, au moins dans une première étape.

LE PROBLEME FONCIER

Le problème foncier proprement dit se présente différemment selon la situation et la destination des terrains qui le soulèvent. Il faut distinguer sur le périmètre d'extension du coton, et ses abords immédiats deux zones. La zone des baiboho inondables du Mangoky présente une utilisation intensive de l'espace; les parcelles sont jointives avec des limites matérialisées par des touffes d'herbes (akata manitse ou matsia); l'appropriation en est individuelle et exercée sous le contrôle du chef de lignage restreint qui peut s'opposer à tout acte de disposition. Ces terres, ne semblant pas dans l'immédiat devoir être incluses dans l'aire d'extension cotonnière, ne soulèvent pas de problèmes fonciers (1). Un cas doit être réservé toutefois, celui des baiboho élevés, situés en bordure du secteur, qui ne sont qu'exceptionnellement inondés. Malgré l'aspect de terres vierges que leur donne la reprise très rapide de la végétation, ces terres sont en fait appropriées. Si la culture du coton y apparaissait possible, il faudrait prendre en considération ces droits préexistants.

(1) Il en irait autrement, si des installations submersibles étaient ultérieurement réalisées, permettant la culture du coton sur les zones inondables (comme dans la région de Madirovalo sur la Betsiboka). Un grave problème foncier générateur de tensions se poserait alors.

Sur la bande forestière exploitée extensivement où sont établis les villages, se situent les pâturages et les cultures itinérantes sur brûlis (1). Ce domaine constitue le territoire villageois, propriété de la collectivité villageoise, c'est-à-dire du fokonolo. Celui-ci a compétence pour en modifier l'utilisation en assignant par exemple de nouvelles zones aux cultures ou aux pâturages, auquel cas il peut procéder à une redistribution de la forêt entre ses membres - et pour permettre l'installation d'étrangers. Le problème des pâturages a été étudié par ailleurs.

S'il ne saurait être question de reconnaître dans leur totalité les droits de la collectivité sur son territoire, et de consacrer une forme d'économie destructrice, il est primordial qu'une solution satisfaisante soit trouvée pour les brûlis puisque c'est sur eux qu'est obtenue dans toute la récolte de maïs de saison des pluies, si essentielle, on l'a vu, à l'équilibre de l'économie Masikoro. Il n'y aurait pas de problème si l'ensemble de la population Masikoro devait participer à la culture du coton. Mais diverses considérations qui seront développées dans le rapport définitif font qu'on ne peut envisager que leur participation partielle. Si des mesures ne sont pas prises en faveur des Masikoro qui ne cultivent pas de coton, on peut prévoir un mouvement de fuite des populations Masikoro en direction des Baiboho inondables. Le mouvement est d'ailleurs partiellement amorcé pour des raisons qui n'ont rien à voir avec le coton (besoin en eau des habitants et de leurs boeufs).

Ce mouvement ne résoudrait aucun problème, bien au contraire. On se trouverait alors devant une population de mécontents, qui auraient le sentiment d'avoir été chassés de leur village, dépouillés de la terre ancestrale et auxquels quatre à cinq mois de vraie famine donneraient

(1) - Une forme particulière d'utilisation de l'espace est à signaler dans la partie Nord de la zone à proximité immédiate de la rive droite du Kitombo, au niveau du village d'Ambalamoa. Les conditions écologiques locales (qualité des sols, présence d'une nappe phréatique à faible profondeur) permettent une culture sèche permanente en saison des pluies et en saison sèche. Les champs (appelés eux aussi baiboho) sont délimités et font l'objet d'une approbation individuelle. Leur faible extension totale (de l'ordre de 150 ha) rendra facile la solution des problèmes fonciers qu'ils soulèvent.

les plus justes motifs de protestation.

Il apparaît donc indispensable de réserver pour les Masikoro qui ne feraient pas de coton, des possibilités de cultures vivrières. Il est possible de donner une estimation de l'ampleur des mesures à envisager: un dénombrement des chefs de famille résidant dans les villages situés entre Manzoky et Kitombo de Tanandava à Beadabo inclus, fait apparaître un total de 796 chefs de famille. Les estimations de superficie qui suivent seront basées sur ce chiffre, et représenteront un maximum qui ne sera pas atteint car il reste entendu qu'il faudrait en distraire les chefs de famille Masikoro qui participeront à la culture du coton, soit à plein temps, soit sur des superficies réduites (1), et dont les cultures vivrières sont prévues par le projet.

Une première solution consisterait à réserver pour chaque chef de famille ne participant pas à la culture du coton, un lot d'un hectare de terre non préparée et non irriguée. Ces lots devant nécessairement être cultivés de façon permanente, la grosse difficulté consistera à déterminer et à vulgariser les techniques agricoles susceptibles d'assurer cette permanence sans baisse de rendement. Les techniques traditionnelles sont quant à elles bien incapables d'y parvenir. Il appartient aux techniciens de se prononcer sur les possibilités de ces cultures sèches permanentes sur la zone considérée et de décider des techniques agricoles adéquates. Une action paysannale en profondeur, préalable à l'extension de la zone cotonnière, en assurerait la vulgarisation. En revanche, les terres fertiles étant en quantités limitées, une partie de 800 ha nécessaires devrait vraisemblablement être prise sur les terres à vocation cotonnière.

Une deuxième solution, faisant intervenir l'irrigation, permettrait d'éviter de distraire de leur véritable destination des terres à vocation cotonnière. Vu les rendements qu'on est en droit d'en attendre, une superficie d'un demi hectare de maïs irriguée par famille suffirait largement aux besoins. La faible superficie à réserver (400 ha) permettrait sans doute de la situer intégralement sur des terres marginales sans vocation cotonnière. Une action paysannale serait encore nécessaire pour

(1) Voir page 96.

vulgariser des procédés simples de culture de maïs irrigué.

L'inconvénient de cette solution est son coût élevé. Il faut noter cependant que la mise en valeur de telles terres en agriculture semi-traditionnelle n'implique probablement pas les coûteux aménagements (planage) nécessités par les terres à coton.

De toute façon les dépenses d'investissement apparaissent minimales en comparaison de celles qui sont prévues pour la totalité des 15.000 ha de terres irriguées actuellement prévus par le plan d'aménagement. Minimales également, en comparaison du coût social que représenterait la non solution de problème. Les avantages, en revanche, apparaissent clairement: économie de superficie et promotion des populations Masikoro auxquelles la culture irriguée du maïs assurerait enfin une économie vivrière stable, indépendante des aléas climatiques (1).

Ces suggestions ne prétendent pas résoudre un problème qui est du ressort des spécialistes de l'agriculture. Quelles que soient les solutions retenues, elles exigent la mise en oeuvre d'une action paysannale et une promotion technique des populations Masikoro qui, ne pouvant tirer la totalité de leur subsistance des seuls baiboho inondables, doivent pouvoir trouver dans le cadre des périmètres irrigués un complément vivrier indispensable.

QUESTION DE LA COMPAGNIE LYONNAISE DE MADAGASCAR

C'est là une des questions les plus graves. Sur le Bas-Mangoky, ainsi qu'il a été dégagé plus haut, toutes les terres sont appropriées en particulier chaque village possède un territoire et l'ensemble des territoires couvre l'ensemble de la région.

Dans ces conditions, au seuil d'une expérience de la dimension de celle du Mangoky, il est certain que la mise à la disposition de la Cie Lyonnaise de 3.000 hectares risque d'avoir des effets déplorables sur les populations Masikoro, et de compromettre dans une grande mesure la participation de cet élément.

(1) Voir chapitre les problèmes de distribution, p.33

Des rumeurs circulent quant aux prétentions de la Compagnie et plusieurs informateurs, éléments influents de la société Masikoro, nous ont fait part de leur inquiétude à ce sujet.

Les groupes en place redoutent par dessus tout l'accaparement des terres. La remise de terres aménagées à cette compagnie qui n'a jamais, en trente ans, accompli le moindre travail dans la région, ne manquera pas de soulever des difficultés dont il serait préférable de faire l'économie.

Le problème dans la perspective de mise en valeur devrait se présenter de la manière suivante, et comporter deux termes:

- ou bien la participation de la Cie Lyonnaise est inutile, auquel cas des textes existants relatifs à la non-mise en valeur permettent de prononcer la déchéance du titre

- ou bien la participation de la Cie Lyonnaise est souhaitable, auquel cas dans les meilleures conditions, cette superficie devrait être réduite à 500 ha - dimension prévue pour les blocs d'exploitation. Dans cette éventualité, il serait indispensable que les membres de la Communauté dans le territoire de laquelle est prise cette unité, participent par priorité à la mise en valeur.

CHAPITRE II

LES PROBLEMES DE DISTRIBUTION

ORGANISATION DES CIRCUITS COMMERCIAUX (1)

Un des problèmes essentiels dans la perspective d'une véritable promotion des paysans du Mangoky consiste à organiser, ou tout au moins coordonner et régulariser la distribution de biens et services demandés par les consommateurs qui dans l'avenir disposeront de revenus plus importants que ceux dont ils disposent actuellement.

L'économie locale est une économie sans réserve et de ce fait très vulnérable. L'actuel appareil commercial, en particulier l'appareil indien, est construit en tenant compte de cette réalité. Une année sur trois est une année difficile qui oblige les paysans dont la première préoccupation est de subsister, à passer par l'intermédiaire du commerçant et d'en accepter toutes les conditions.

Dans un tel contexte, il est certain que le système indien, qui étend ses réseaux sur la brousse, rend d'incontestables services et régularise, en intervenant aux moments des blocages, une production très fluctuante. La raison de son enkystement (Guilcher) ne s'explique pas d'une autre manière. Le seul grief que l'on puisse faire à ce système est de coûter trop cher. Ceci est exact dans les circonstances actuelles, il enferme le paysan autochtone dans le cercle d'une économie qui, quoiqu'il fasse, reste une économie de rareté et souvent, surtout pour les non-riziculteurs, de misère.

Le jeu des prêts usuraires est d'autant plus difficilement réductible qu'il est commandé par la structure du système. Les marges excessives tendent à compenser les insuffisances et les imperfections de l'appareil. Du point de vue de la gestion comptable, elles pallient l'absence de postes essentiels tels celui d'entretien et celui d'amortissement. Dans une certaine mesure, mais dans une certaine mesure seulement,

(1) Voir carte: Région du Bas-Mangoky, réseau commercial. Cf. aussi: R. BATTISTINI. Etude géographique de la partie septentrionale du delta du Mangoky - 1956 - Carte N° 4. (Conseil Supérieur des Recherches Sociologiques Outre Mer).

CALENDRIERS TEMPS DE TRAVAIL

FAÇONS CULTURALES

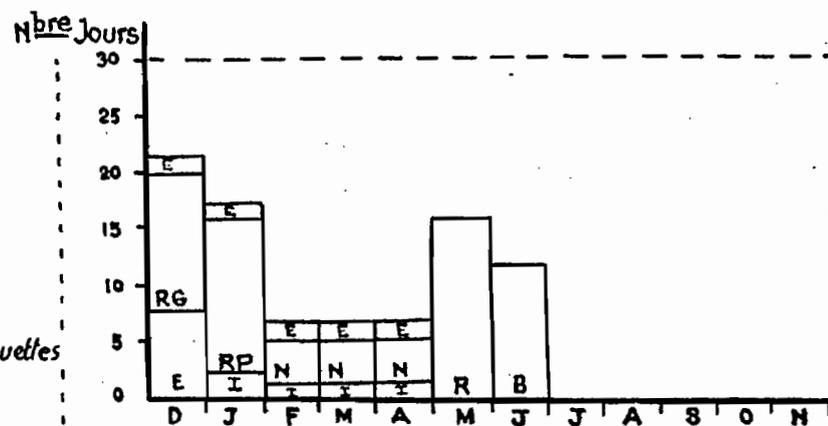
- RIZ**
 E. Etablissement, Entretien diguettes
 RG. Régalinge
 I. Irrigation
 RP. Repiquage
 N. Nettoyage-désherbage
 R. Récolte
 B. Battage

AUTRES CULTURES

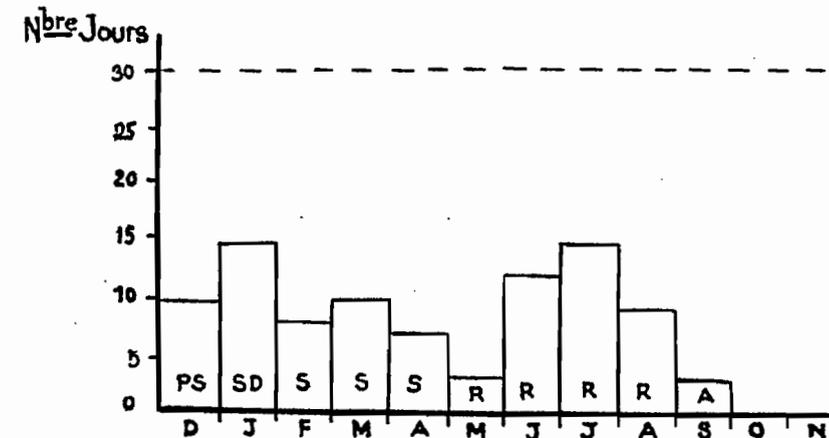
- PS. Préparation terrain-Semis
 P. Plantation
 S. Sarclage
 SD. Sarclage-Démanège
 R. Récolte
 B. Battage-Vannage

REPARTITION des TRAVAUX

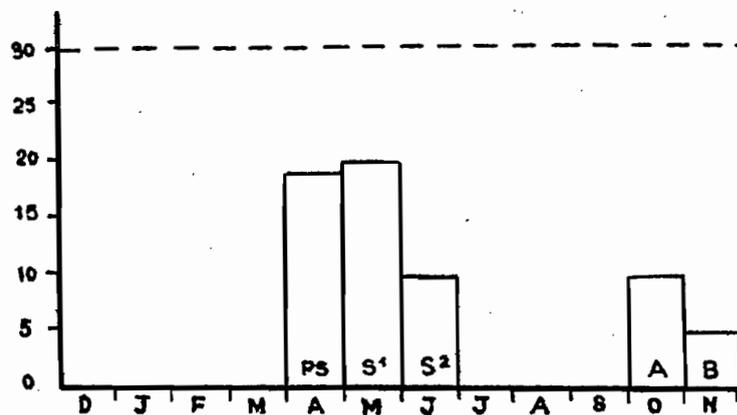
- H. Homme
 F. Femme
 AE. Aide extérieure



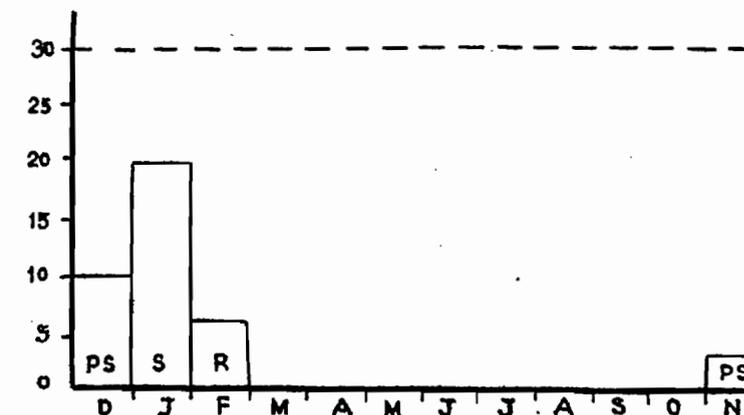
RIZ - Station S = 0 ha. 80 a			
Repartition Travaux			
Abry	H	F	AE
E	+	+	
RG	+		
I	+		
RP	+	+	+
N	+	+	
R	+	+	+
B	+	+	+



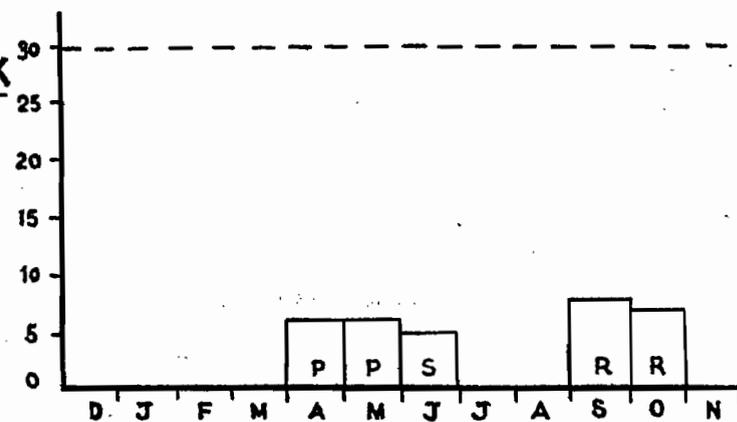
COTON - Station S = 0 ha. 50 a			
Repartition Travaux			
Abry	H	F	AE
PS	+	+	
SD	+	+	+
S	+		+
R	+	+	+
A	+		



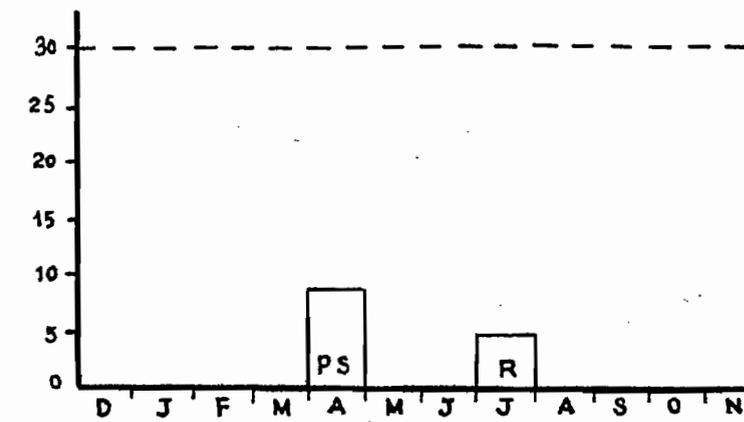
POIS DU CAP - Baiboho S # 1 ha			
Repartition Travaux			
Abry	H	F	AE
PS	+	+	+
S ¹	+		+
S ²	+		+
R	+	+	+
B	+	+	+



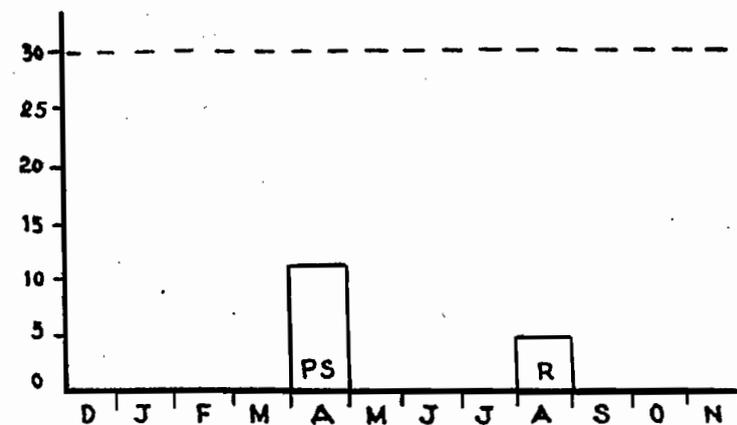
MAÏS 1 ^{er} Saison "Tsako Litsake" Brulis Forestier S = # 0 ha. 75 a			
Repartition Travaux			
Abry	H	F	AE
PS	+		+
S	+		+
R	+	+	



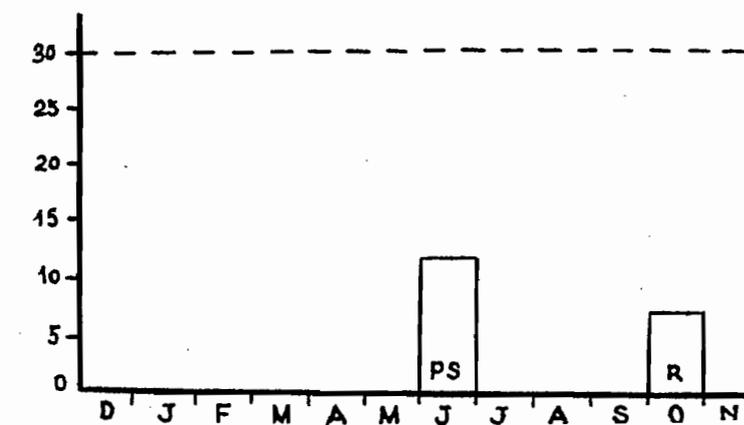
PATATE - Baiboho S # 0 ha. 20 a			
Repartition Travaux			
Abry	H	F	AE
P	+	+	
S	+		
R	+	+	



MAÏS 2 ^e Saison Précoce "Limberano" Baiboho S # 0 ha. 30 a			
Repartition Travaux			
Abry	H	F	AE
PS	+		
R	+	+	



HARICOT - Baiboho			
Repartition Travaux			
Abry	H	F	AE
PS	+		+
R	+	+	+



MAÏS 2 ^e Saison Tardif "Faosa" Baiboho S # 0 ha. 40 a			
Repartition Travaux			
Abry	H	F	AE
PS	+		
R	+	+	

A 21892

semble est commandé par le sommet, c'est-à-dire les quelques entreprises d'import-export qui, soutenues pour une grande part par les banques, commandent les mouvements commerciaux. Ces entreprises qui jouent le rôle de régulateurs du marché des pois du Cap et prennent de ce fait de très gros risques, laissent peu de marges bénéficiaires aux petits distributeurs indiens de brousse dont la situation marginale explique l'âpreté.

Il est souhaitable de mettre fin à cet état de chose, mais il ne suffit pas de supprimer l'appareil commercial et bancaire indien, il faut le remplacer. Dans le cas contraire, sans aucun paradoxe, les victimes apparentes et réelles de ce système seraient les premières à le défendre.

LE COMMERCE DE BROUSSE (1)

Il n'existe pas, en dehors des grands centres administratifs et commerciaux, de marchés organisés. Les biens et les services sont fournis dans les villages importants par la boutique pakistanaise et, dans les villages plus isolés, par ^{un} micro-commerce très actif portant essentiellement sur des denrées. L'importance réelle de ce micro-commerce qui associe le troc et l'emploi de quelques signes monétaires est très difficile à établir.

La petite entreprise indienne, pièce d'un appareil plus large dans laquelle elle s'inscrit et qui ne lui laisse qu'une part réduite dans les bénéfices, est fréquemment dans une situation difficile. Elle associe à des activités proprement commerciales et utiles des pratiques qui, rémunératrices, n'en sont pas moins discutables, en particulier, en période pénurie, principalement en Mars/Avril, le commerçant, isolé dans son centre par la saison des pluies qui a rendu les pistes impraticables, exerce un monopole de fait et est seul maître des prix. Les avances de denrées à crédit sont remboursées majorées de 100 % à la récolte.

(1) Il n'est fait mention que du commerce habituel où le crédit pallie le manque de moyens de paiement. Le commerce exceptionnel ou occasionnel fournissant des biens d'une certaine valeur n'est pas mentionné, il est concentré dans les grands centres.

En période normale, le commerce de brousse fournit tous les biens et fournitures indispensables: denrées à l'état brut: maïs, manioc, pois du cap, paddy, riz, mais surtout bien manufacturés: sucre, sel, savon, pétrole, tabac ... textiles; biens de petit équipement: récipients de cuivre, marmites, bassines émaillées... ; outils: bûches, haches ...

Les prêts de campagne ou tous autres prêts d'argent sont largement consentis aux cultivateurs qui offrent des garanties (récolte sur pied sur baibocho ou boëufs). Le taux est toujours de 100 %. Comme dans le cas précédent, le prêt est remboursable à la récolte soit en nature, soit en espèces. Dans aucun cas, sur le Mangoky, contrairement à ce qui s'est passé ailleurs, des commerçants indiens ne se sont saisis de terres en remboursement: de sommes impayées.

CERCLE VICIEUX ACTUEL ET PERSPECTIVES

La consommation est actuellement fortement limitée par la faiblesse des activités productrices. Dans l'ensemble Sud-Ouest l'eau commande le travail de l'homme et son insuffisance explique en grande partie le sous-emploi chronique et la faiblesse du niveau de vie. A ces données défavorables tenant au milieu naturel s'ajoutent, les aggravant, des faits de l'homme et un système commercial précaire qui, spéculant sur ces facteurs défavorables et sur l'absence de réserve, essaie d'en retirer le maximum de profit. Cet ensemble de données explique que fréquemment des besoins essentiels ne sont pas, ou sont mal satisfaits.

L'apparente apathie du paysan ne tient pas à d'autres causes. Il sait que seul, il est désarmé devant des faits qui se présentent du dehors, sur lesquels il ne peut avoir aucune action et qu'il accepte avec une totale passivité.

Il est nécessaire d'adapter la consommation aux besoins et de faire en sorte que, ces besoins satisfaits, l'excédent qui se dégage en fin de campagne reste dans les mains des paysans et ne soit pas absorbé par un autre circuit en remboursement de prêts usuraires.

Sur le Mangoky, comme dans la plus grande partie de l'île, le commerce de détail est entre les mains d'un grand nombre de commerçants

aux marges bénéficiaires faibles qui concourent à fausser considérablement le prix des produits et ne peuvent exercer leur activité que dans le contexte actuel caractérisé par le manque d'infrastructure, le cloisonnement de l'économie et les disparités considérables des prix d'une région à l'autre. Tout ceci pouvant se ramener à la difficulté des communications. Le problème consiste à créer un "canal étanche" (Lasserre) qui permette d'intervenir particulièrement dans un premier temps lorsque les cultures vivrières sont mauvaises ou médiocres et de fournir ce que les hommes comptaient obtenir.

Le système actuel aboutit pour de nombreux cultivateurs à interdire la constitution de toute épargne. Le premier objectif est de briser le cercle de pauvreté, non pas seulement sur la Station coton, mais sur l'ensemble de la rive gauche depuis Bevoay jusqu'au Mozambique. Il n'est pas possible d'amplifier encore le déséquilibre qui commence à apparaître entre la station et les communautés voisines. Une action paysannale en profondeur apparaît impérativement nécessaire dans l'ensemble de la zone.

L'analyse du système existant dans une perspective globale - la seule possible - associant économie des baiboho et économie du coton montre que les cultures commerciales, telles le pois du Cap, sont en dépit des fortes fluctuations de cours beaucoup moins génératrices de déséquilibre que les cultures vivrières (1).

Les prêts de campagne d'un montant de 5.000 Frs à l'ha sont relativement constants d'une année à l'autre et le remboursement du prêt majoré par l'intérêt de 100 % ne fait que diminuer la marge bénéficiaire du producteur. Il est relativement aisé de remédier à cette situation en consentant des prêts à court terme, remboursables à la récolte avec la garantie de la collectivité à laquelle appartient le paysan. Ceci est aisé dans le cadre d'une action paysannale. Plus tard, il sera possible d'envisager la création de coopératives de crédit ou de toute autre forme de mutualité.

(1) Les cours internationaux, en ce qui concerne le pois du Cap, ne se répercutent pas immédiatement. Leur influence peut se marquer en fin de campagne, l'essentiel du risque est pris par les exportateurs pakistais qui, avant même de connaître les cours, donnent l'ordre d'acheter sur les bases des cours de l'année précédente.

LES REMEDES POSSIBLES

Ils sont extérieurs. L'économie des communautés rurales de la rive gauche du Mangoky est stagnante. Les causes de cette stagnation sont en partie connues. Pour remédier à cette situation, il est possible d'agir sur deux plans:

- rompre le cercle usuraire actuel afin de permettre le dégagement d'un excédent susceptible de constituer pour le paysan une épargne - garantie

- améliorer les cultures vivrières afin de limiter l'amplitude des fluctuations générales qui ont souvent pour cause l'irrégularité des productions.

Il serait vraisemblablement avantageux d'intervertir ces termes et de promouvoir en première urgence une amélioration des rendements. Une politique de prêts, une action coopérative parallèle, pourraient consolider le nouvel équilibre. Un danger est à signaler, celui d'une inflation localisée susceptible de se développer dans le cas où les biens fournis ne correspondraient pas exactement et aux besoins, et aux disponibilités financières. Un système de crédit à court terme, remboursable lors des récoltes peut pallier ce risque. Autre facteur favorable, la consommation paraît peu élastique et peut être appréciée avec une certaine exactitude. Dans la mesure où les biens et services fournis se réduisent à l'essentiel, biens de première utilité, certains dangers peuvent être évités.

Adjuvant nécessaire à toute action globale, une action paysannale devrait être entreprise sur le plan psychologique informant les paysans de leurs problèmes.

LES PRETS

A longue échéance, il est possible d'envisager pour l'ensemble de la zone intéressée par le coton et pour la zone extérieure et contiguë des cultures de maïs et de manioc irriguées, ce qui supprime le problème. Les cultures irriguées procurant suivant les spécialistes, des rende-

ments beaucoup plus élevés que les rendements actuels, il doit être aisé de promouvoir l'organisation des réserves, soit collectives, soit individuelles suivant les structures concrètes des collectivités rurales et la nature des denrées stockées. Eu égard aux rendements possibles les superficies consacrées à ces cultures ne seraient pas considérables et peuvent être évaluées à une moyenne d'un demi hectare par famille.

Dans l'immédiat, une aide en nature fournissant directement les denrées est souhaitable, mais difficile en l'absence d'un fonds spécial "soudure" qui pour être rentable devrait fonctionner au niveau de l'île ou tout au moins des régions les plus défavorisées. L'état actuel de l'infrastructure routière ne facilite pas l'acheminement des denrées. Il semble pourtant que dans le cadre du paysanat une telle action soit possible, création d'une caisse centrale de prêts aux collectivités permettant d'effectuer des opérations, des possibilités de conclusion de marché gré à gré, procédure plus rapide et mieux adaptée que la procédure de l'appel d'offres classique, devraient être étudiés.

L'aide en argent, prêt minime et suffisant de l'ordre de cinq ou six mille francs par famille remboursable à la récolte, pose le problème des prix de détail et indirectement d'un contrôle éventuel du marché pouvant aller jusqu'à la taxation. Cette procédure apparaît très délicate et son maniement comporte de sérieux dangers si l'usage n'en est pas fait à bon escient. D'une manière générale, en brousse plus qu'ailleurs, les prix sont fluctuants et peuvent varier du simple au double en fonction de la masse de disponibilité monétaire. Le calcul du paysan est marginal. La valeur de la monnaie de son point de vue se mesure au nombre d'unités monétaires qu'il possède et est fonction de l'intensité de ses besoins et de ses désirs beaucoup plus que la valeur objective des produits. Ceci tend à s'atténuer très rapidement.

Il n'en demeure pas moins que la vraie solution consiste à étudier des plans permettant d'obtenir des cultures vivrières sur terrains irrigués.

LES COOPERATIVES

L'action coopérative marque le deuxième aspect. Il ne sera pas fait mention ici de coopératives de crédit ou de coopératives de production tendant à conditionner certains produits. Ces points sont très délicats et actuellement il n'est pas possible de tirer des faits observés sur le Mangoky certains principes d'action. Dans un premier temps, l'action qui s'impose est la création de caisses de prêts à court terme pour les campagnes agricoles. Les communautés peuvent être largement informées, mais n'adhéreraient à ces caisses que si elles le désirent en acceptant d'offrir à chaque producteur, la garantie collective de la communauté à laquelle il appartient. Ainsi que le dégageait un chef de secteur de paysannat, M. Duran, il serait urgent d'étudier la possibilité de faire reposer les garanties sur les boeufs qui constituent le seul capital que possèdent les cultivateurs du Mangoky. Cette solution présenterait l'avantage d'être en accord avec les conceptions locales.

Condition sine qua non, il est nécessaire que cette action porte sur l'ensemble de la rive gauche qui constitue une unité économique et non pas seulement sur le périmètre touché par les travaux d'aménagement (1). Pour des raisons de coordination, il serait souhaitable que les efforts menés d'une part, dans le cadre de la Haute Autorité et d'autre part, dans celui du paysannat soient dirigés par un seul organisme.

Une fédération de coopératives de plus en plus denses étroitement liées permettrait de centraliser les comptabilités. Pour des raisons de rentabilité et d'efficacité, il n'est pas possible que chaque coopérative possède son comptable, la centralisation de la comptabilité, le contrôle, l'étude de la conjoncture locale devraient être assurés par un seul organisme local possédant le personnel compétent. Cet organisme ou bureau serait chargé d'établir les plans de prévision.

Dans un premier temps, les coopératives ne devraient fournir que les denrées et objets de première nécessité: riz, maïs, manioc, pain (surtout pour les gens du Sud, consommation en nette augmentation), sel,

(1) De toute manière l'une des règles essentielles en matière de coopération est celle de "la porte ouverte". La coopérative est ouverte à tout consommateur coopérateur ou non coopérateur..

sucres, café, pétrole et également tissus, couvertures, petit matériel d'équipement et de travail, marmites, bûches ... Le secteur de commerce occasionnel assuré par l'initiative privée ne serait pas touché dans une première période sans doute assez longue. Il serait toutefois utile d'envisager de procurer aux cultivateurs du ciment employé à l'amélioration de l'habitat (socles cimentés). Tout achat à la coopérative est payable au moment de la récolte.

La mise en place des coopératives doit être menée avec le maximum de prudence. Un départ trop rapide induit de l'extérieur sans responsabilités à la base, conduit à peu près certainement à un échec (exemple récent de Ceylan). En matière de coopération, un échec peut signifier un recul de 10 ans de l'idée de coopération (Duffaure). Le point à ne pas perdre de vue est que la coopération doit être le fait de coopérateurs. Une action dirigée de l'extérieur par dessus la tête des principaux intéressés doit être exclue rigoureusement. Cela ne manquera pas de se produire si le plan de mise en valeur exige la mise en place dans des délais trop brefs d'un ensemble coopératif.

Les responsables chargés de cette activité, oubliant leur rôle de conseillers et d'animateurs, risqueront de prendre l'affaire en main et suivant les tempéraments, de mener la coopérative soit à la manière d'une entreprise privée, soit à la manière d'un kholkoïde ce qui, de toute manière, revient à manquer le but poursuivi, et, fait aussi grave, à éliminer les cultivateurs. Ceci est d'autant plus à craindre qu'un esprit formé à des techniques occidentales comprend mal les ressorts des mécanismes de décision des sociétés du Sud-Ouest. Ces mécanismes obéissent à des règles particulières. Un observateur pressé ou insuffisamment informé risquerait de donner une interprétation incomplète, tronquée ou fautive de certains faits. Les groupes du Mangoky sont méfiants et d'autant plus qu'il s'agit de faits totalement étrangers à leurs cultures. Au début des retours en arrière sont possibles, les responsables des coopératives devront compter avec une très forte opposition émanant du milieu indien ^{traduisant par} des efforts multiples pour faire échouer la tentative coopérative. L'attitude des malgaches de l'Ouest à l'égard des indiens est ambivalente. Un long contact, l'habitude chez le paysan d'avoir besoin de l'indien, donne à ces derniers une certaine influence qu'il ne faut pas négliger.

Ces faits risquent de décourager des responsables non avertis qui concluant que les coopérateurs n'ont pas une conception suffisante de leur intérêt, ne les font plus participer à la gestion de l'organisme commun. Les exemples abondent de ces déviations explicables souvent par la bonne volonté, le dévouement et le zèle des responsables. Ces points, pour évidents qu'ils soient, n'en sont pas moins très importants. L'expérience coopérative doit être suivie par un organisme compétent qui, dans un premier temps, décharge les coopérateurs de l'aspect le plus technique de la gestion, sans pour cela les éliminer. Il importe de concilier la recherche du maximum de participation avec le souci d'un minimum d'efficacité. Beaucoup de paysans qui jouent un grand rôle dans le milieu traditionnel risquent d'être pour des raisons diverses, malhabiles lorsque leur concours est demandé par une action totalement nouvelle et étrangère à tout ce qu'ils connaissent. L'intérêt d'une centralisation des opérations apparaît. Dans une première phase, les coopératives de brousse ne doivent avoir qu'à tenir des états très simples une sorte de comptabilité matière, toutes les autres opérations étant effectuées par le centre.

L'action coopérative peut être décisive. Il est nécessaire de choisir avec le plus grand soin le responsable et de veiller à ce qu'effectivement il possède toutes les compétences voulues. L'expérience montre que les compétences ne se trouvent pas forcément là où elles devraient se trouver.

Ilot de dimensions encore très réduites, la Station de Tanandava fait déjà vivre 1/7° de la population de la rive gauche sur 1/150° de sa superficie. Certes, il ne faut pas se laisser impressionner par de tels chiffres. Il est bien évident que la totalité des 750 Km² de la zone ne se prêtent pas à une mise en valeur aussi intensive et que Tanandava bénéficie d'une exceptionnelle concentration de moyens financiers, techniques et humains. Néanmoins, cette approximation sommaire situe la dimension de l'expérience et l'ordre de grandeur des résultats auxquels peut prétendre une forme de mise en valeur entièrement nouvelle.

Etant donné l'importance des enseignements que l'on peut espérer en retirer, l'étude de la Station donnera lieu à un développement plus complet que la partie précédente et des éléments chiffrés seront fournis. Après un inventaire humain qui, à défaut d'autres sources, donne une estimation de la population et précise son origine, un second chapitre montre les difficultés techniques qu'entraîne la participation des associés aux cultures traditionnelles, due essentiellement à des motivations d'ordre économique. Cette analyse préalable conduit à l'examen des problèmes humains : le caractère composite de la population soulève la question des relations interethniques; par ailleurs, la nouveauté des techniques et du mode de faire-valoir pose le problème des relations entre les associés et l'autorité aménageante qu'opposent des différences de conception.

Il faudra se garder de généraliser à l'ensemble du projet Mangoky certaines conclusions. Diverses considérations en limitent en effet la portée. L'expérience association n'a pas encore eu lieu en vraie grandeur, les lots actuels n'étant pas ceux prévus par le projet; en outre les résultats de l'année 1959 sont sensiblement inférieurs à ceux d'une année moyenne. Enfin les problèmes de relations humaines ont été étudiés à un moment particulièrement aigu d'une crise difficilement évitable à un stade expérimental.

CHAPITRE I

INVENTAIRE HUMAIN

La population de la Station agricole du Bas-Mangoky est répartie sur 4 villages.

Le noyau originel de peuplement est le village fiscal distingué sous l'appellation de Tanandava village. Il est marginal à l'heure actuelle, situé à 2 Km des installations principales. Autour de ces dernières, 3 agglomérations se sont créées et développées : Tanandava Angarazy, Tanambao Antandroy, Tanambao Mahafaly. Ce groupe constitue le village fiscal de Tanandava Station, étroitement lié aux activités de la Station Agricole.

Le recensement de 1958 donne pour les 2 villages fiscaux :

Tanandava village	326 habitants
Tanandava Station	466 habitants

Ce recensement n'a pu être effectué dans des conditions satisfaisantes. Le nombre d'habitants de Tanandava Station est fortement sous-estimé.

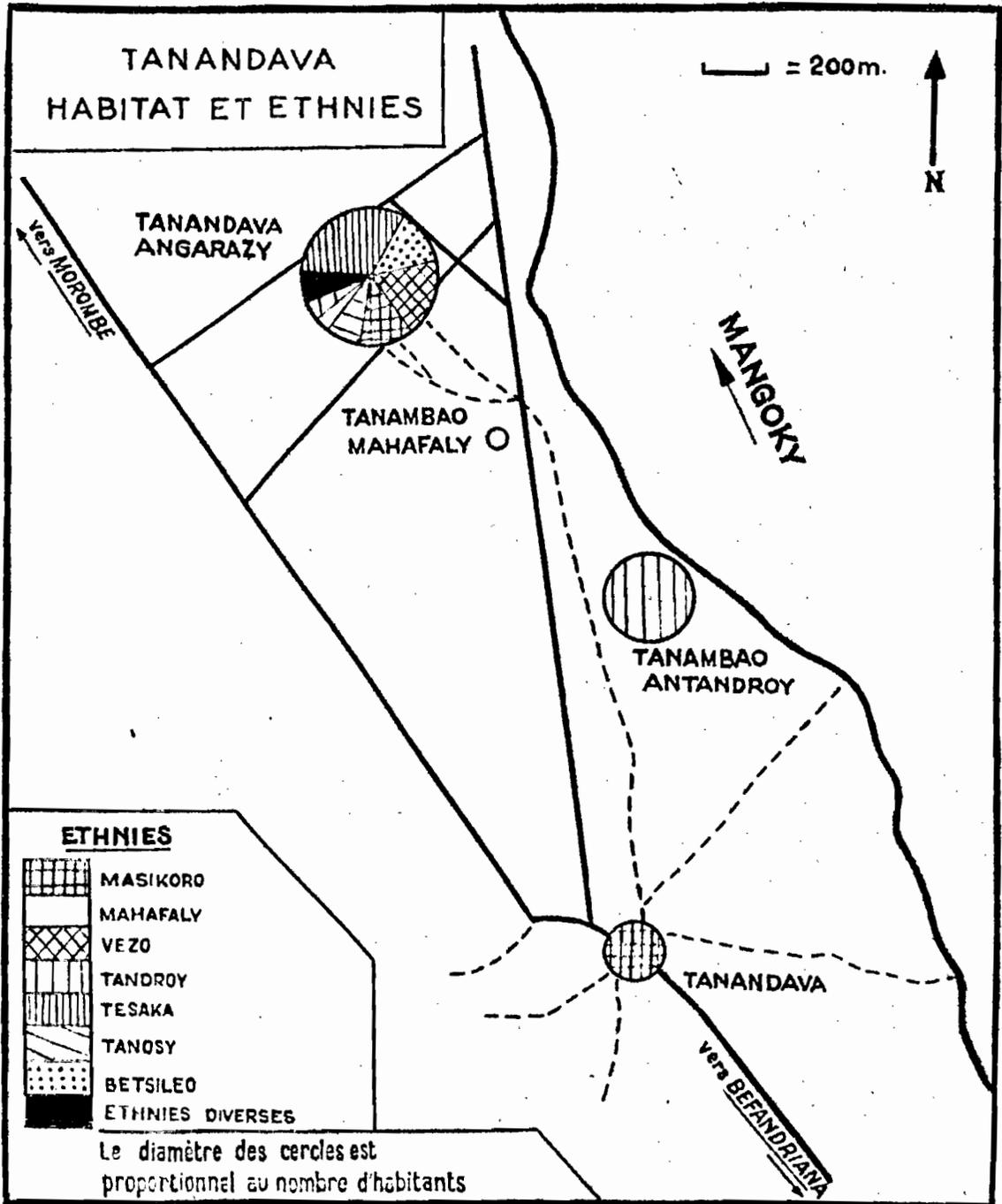
D'après diverses sources d'information (1), nous avons essayé d'établir une évaluation approximative portant, non sur l'ensemble de la population, mais sur les chefs de familles établies (approximativement hommes de 18 à 65 ans).

Cette évaluation donne les chiffres suivants : en nombre de chefs de famille, Juillet 1959) :

Tanandava village	88
Tanandava Angarazy	204
Tanambao Antandroy	117
Tanambao Mahafaly	27
Tanandava Station : total	348

(1) Sources : liste cantonale nominative de recensement
registre d'emploi de la Station agricole
registre d'emploi des entreprises privées

Ces sources ont été vérifiées et complétées auprès des chefs de village, chefs de groupes et assemblées d'habitants.



On peut tenter une approche du nombre total d'habitants. La moyenne des unités familiales de la population stabilisée de Tanandava se situerait d'après un sondage par questionnaires aux alentours de 4 (exactement 4.2) (1).

Ce chiffre peut servir de base à une extrapolation dont les résultats sont les suivants :

		Recensement administratif
Tanandava village	352 habitants	326 habitants
Tanandava Angarazy	816 "	
Tanambao Antandroy	468 "	
Tanambao Mahafaly	108 "	
Tanandava Station :	<u>1.392 habitants</u>	<u>466 habitants</u>

Cette extrapolation appelle plusieurs réserves (2). Elle peut être considérée, en l'absence de tout recensement sérieux, comme une évaluation grossière, avec une tendance à la surestimation en ce qui concerne la population de Tanandava Station.

COMPOSITION ETHNIQUE

Tanandava est un point de brassage où sont représentées toutes les ethnies de la moitié sud de l'île. La différenciation ethnique est matérialisée par l'implantation de l'habitat. Les Masikoro ont continué d'occuper le site de Tanandava village, les Tandroy et les Mahafaly se sont installés dans deux villages distincts, répondant tous deux à la dénomination de Tanambao. Au contraire l'agglomération de Tanandava Angarazy

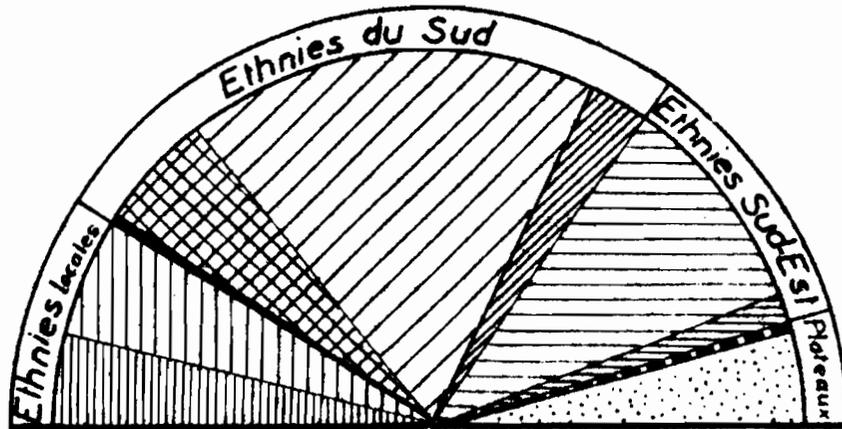
(1) Questionnaire socio-économique portant sur 33 unités familiales des métayers de la Station. La moyenne de l'unité familiale de 4 personnes se retrouve d'une manière assez générale sur la rive gauche du delta du Mangoky.

- Ambahikily 56 familles - moyenne : 4,1
- Bekoropoka 35 familles - moyenne : 3,6

(2) Le chiffre moyen d'unité familiale (4.2) n'a pas été calculé sur une base statistique suffisante. Une fraction importante de population, les Tandroy groupés dans le village de Tanambao antandroy (117 familles), semble, d'après des observations directes sans valeur statistique, avoir une moyenne d'unité familiale plus réduite. Ceci peut s'expliquer par un fort pourcentage de main d'oeuvre saisonnière et flottante, composée d'hommes seuls ou de ménages sans enfants.

La date de l'enquête (juillet 1959) correspond à une des phases maximum de l'emploi (récolte du coton) susceptible d'amener une part plus importante de main d'oeuvre saisonnière.

TANANDA VA STATION _Composition ethnique



MASIKORO
VEZO



TESAKA
TANALA TEFASY



BARA
MAHAFALY
TANDROY
TANOSY

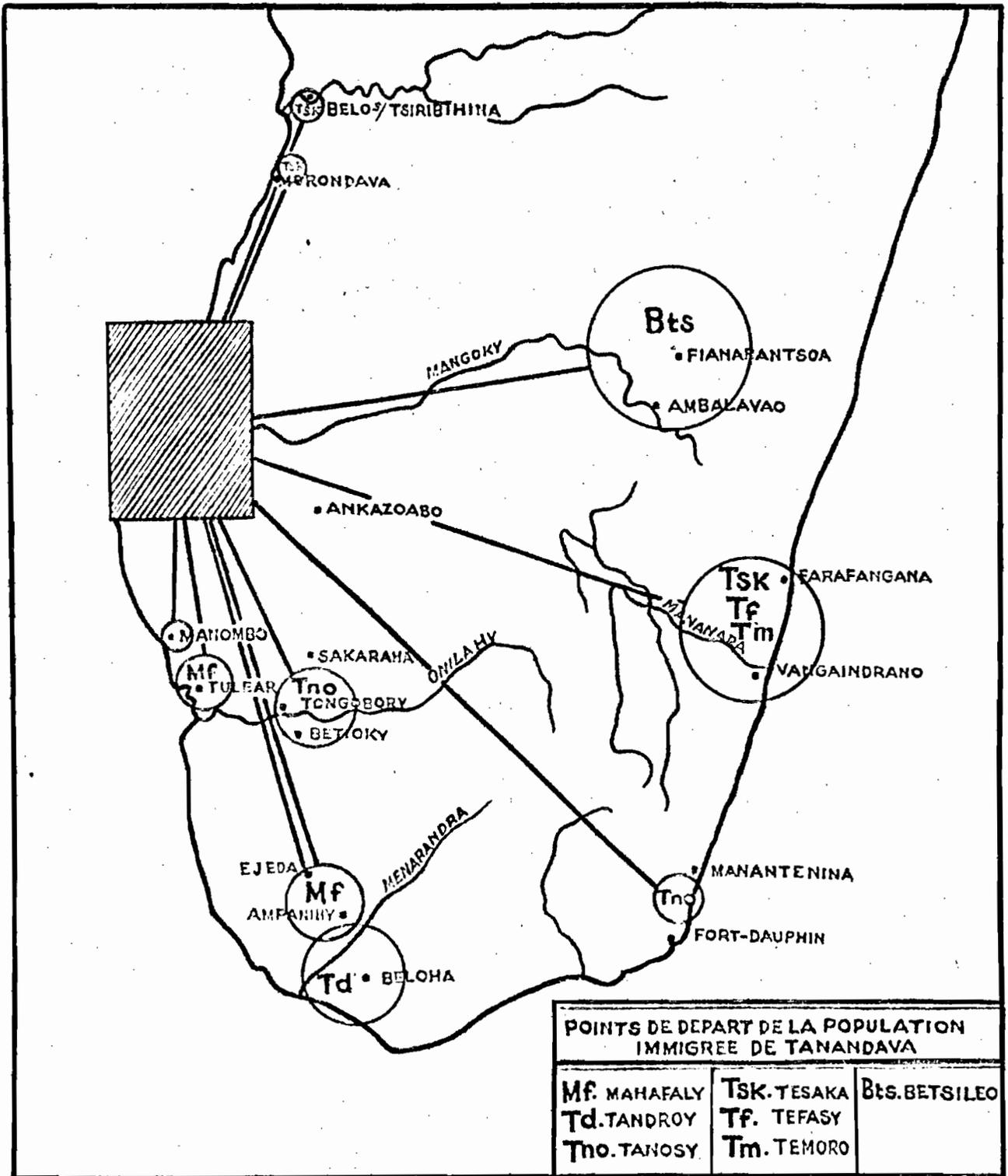


MERINA
BETSILEO

rassemble une population composite formée de groupes importants : Tesaka, Betsileo, Vezo, Tanosy et Masikoro auxquels se joignent quelques isolés (voir carte).

La composition ethnique de l'ensemble de l'agglomération était la suivante en Juillet 1959 (nombre de chefs de familles) :

ETHNIES	TANANDAVA VILLAGE	TANANDAVA STATION			POURCENTAGES	
		TANANDAVA ANGARAZY	TANANBAO ANTANDROY	TANAMBAO MAHAFALY		
MASIKORO	85	27			7,8	ETHNIES LOCALES
VEZO		36			10,3	
BARA		2			0,6	ETHNIES DU SUD
MAHAFALY		8		27	10,1	
TANDROY		8	117		35,9	
TANOSY		17			4,9	
TESAKA		67			19,2	ETHNIES DU SUD-EST
TEFASY		3			0,9	
TANALA		4			1,1	
TEMORO		1			0,3	
MERINA	1	1			0,3	ETHNIES PLATEAUX
BETSILEO	2	30			8,6	8,9
TOTAL	88	204	117	27	100 %	100 %



Cette répartition fait ressortir :

La prépondérance des peuples du Sud (51,5%) et du Sud-Est (21,5%) qui, globalement constituent presque les trois quarts de la population de Tanandava Station. Le faible pourcentage des groupes des plateaux (Merina, Betsileo). La faible part des ethnies locales (Masikoro, Vezo).

Le cas Masikoro est complexe. Le groupe originel Masikoro de Tanandava village peut être considéré à l'heure actuelle comme en dehors de l'inventaire humain de la Station. Exceptés quelques salariés saisonniers, les Masikoro ne travaillent plus sur les périmètres irrigués et se consacrent exclusivement aux activités de l'agriculture traditionnelle sur "baiboho". Ils avaient pourtant participé aux gros travaux de défrichage, d'aménagement et d'exploitation dans les années qui ont suivi la création de la Station Agricole (1).

La population de Tanandava Station, la seule liée à la nouvelle forme de mise en valeur, est donc composée en fait d'immigrés.

MIGRATIONS (2)

La formation du groupement hétérogène des immigrés de Tanandava est la conséquence de 3 types de migrations. Il faut distinguer :

Une immigration de longue distance, caractéristique des groupes Tandroy et Mahafaly. C'est une immigration récente, contemporaine de la création de la Station, et généralement directe, sans séjours prolongés entre le point de départ et Tanandava.

Ses points d'origine sont localisés sur l'Androy de l'Ouest: région de Beloha, d'Amputaka, bassin du Menarandra (Tandroy Karimbola) et pour les Mahafaly sur les zones d'Ampanihy, d'Ejeda).

Quelques Tanosy viennent directement de la région de Fort-Dauphin ou de la vallée de la Taheza.

(1) Le phénomène du retrait de la population Masikoro n'est pas limité au seul village de Tanandava. Il affecte aussi les villages voisins de Betakona, d'Andranomanintsy, d'Ambihikily qui fournissaient auparavant des groupes importants de travailleurs et qui, depuis 2 ans environ, ont cessé tout rapport avec la Station.

(2) cf l'ouvrage fondamental de H. DESCHAMPS : "Les Migrations intérieures à Madagascar" - Edition Berger-Levrault - "L'Homme d'Outre-Mer" 1959.

Une immigration complexe affectant les groupes du Sud-Est, appelés sur le Mangoky "Tagnala" (Tesaka, Tefasy, Tanala, Temoro)(1) et le groupe Betsileo.

C'est une immigration ancienne qui a connu une ou plusieurs pré-installations, soit dans la région du Mangoky, soit dans les zones voisines. Ces "relais" de migration de la zone du Mangoky sont constitués par :

- Des centres rizicoles : Ankiliabo, Nosy Ambositra, Vondrove, Anko-ratse, Mangolovolo, plaine de Basibasy (établissements très anciens de Betsileo et de Tesaka);

- Des zones de cultures sèches : Plaine de Befandriana (noyaux anciens d'immigrés Betsileo, Tesaka et Tandroy). Dans une moindre mesure le delta du Mangoky (culture du pois du Cap ayant fixé quelques immigrants Betsileo, Tesaka ou Tandroy).

- Enfin, le centre urbain de Morombe.

Hors de la zone du Mangoky, d'autres centres de dispersion ont envoyé des contingents plus réduits d'immigrés.

Au nord, régions rizicoles de Belo/Tsiribihina et Morondava (Tese-ka), régions de cultures sèches des plateaux de Manja.

A l'Est : région d'Ankazoabo (Betsileo, Tesaka)

Au Sud le centre urbain de Tuléar (Mahafaly, Tanosy) et surtout la zone de Manombo (Betsileo, Tesaka, Tanosy, Tefasy).

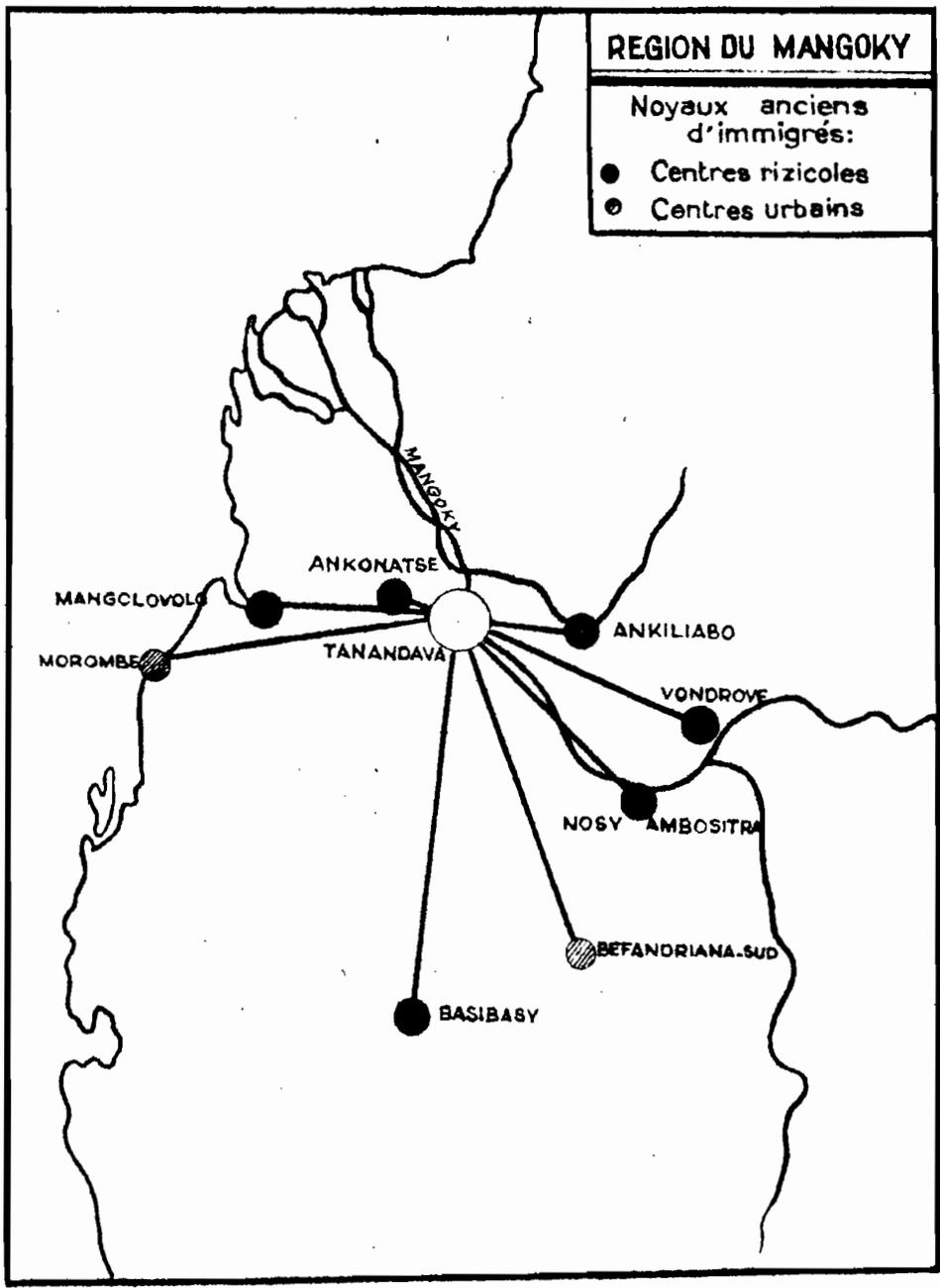
La Station de Tanandava apparaît comme un point de regroupement où ont convergé des éléments immigrants déjà anciennement établis (30 ans et plus) sur la façade Ouest de l'île.

Une immigration régionale, à faible rayon, affectant les ethnies locales.

Elle intéresse le groupe de Masikoro établi à Tanandava - Station qui provient non du delta, mais surtout de la plaine de Befandriana et

(1) Le terme Tagnala correspond aux appellations Korao, Betsirebaky et Antemoro employées respectivement dans les régions Centre-Ouest, la plaine de la Betsiboka et la région Nord de Madagascar.

Sur le Mangoky, il a tendance à caractériser plus particulièrement l'ethnie Tesaka, numériquement largement majoritaire parmi les autres groupes du Sud-Est.



d'Ankiliabo, les Vezo, en général originaires de Morombe. On peut enfin rattacher à cette immigration régionale les quelques éléments Tesaka et Betsileo, nés dans les centres anciens d'immigration, dans la région du Mangoky.

IMMIGRATION ET FIXATION

Un sondage par questionnaire a pu donner quelques éléments sur l'origine et le degré de fixation des immigrés. Ce sondage porte sur 33 chefs de familles faisant partie de la catégorie des métayers coton-riz installés sur la Station agricole.

La composition ethnique de cet échantillon (non significative de l'ensemble) est la suivante :

Tesaka	21	Bara	1
Tanosy	4	Tefasy	1
Betsileo	3	Vezo	1
		Masikoro	2

Origine :

Sur 33 individus, 7 sont nés dans les pays du Mangoky :

- 1 Tesaka, 2 Masikoro, à Ankiliabo
- 1 Tesaka à Ankonatse (Canton Ambahikily)
- 1 Tesaka, 1 Vezo à Mangolovolo et Morombe (Canton Morombe)
- 1 Tesaka à Nosy Ambositra (Canton Befandriana)

Sur ces 7 autochtones 4 sont venus directement de leur pays d'origine à la Station, 3 autres ont effectué des séjours hors de leur pays d'origine, mais sans jamais sortir de la région du Mangoky.

Les 26 autres métayers sont nés hors de la zone du Mangoky.

Pays d'origine :

Aire de peuplement Tesaka-Tefasy	:	Vangaindrano	7	
		Ambongo	3	
		Farafangana	2	
		Vondrozo	2	
		Ivohibe	2	
Aire de peuplement Tanosy Est	:	Manantenina	1	
	Ouest	:	Sakaraha	1
			Betioky	1
			Taheza	2
Aire de peuplement de Betsileo	:	Fianarantsoa	1	
		Ambalavao	2	

Côte Ouest

: Tuléar 1
Belo/Tsiribihina 1

Sur 26 métayers, 1 seul est venu directement de son pays d'origine (1 Tanosy de la Taheza).

Les 25 autres ont connu une ou plusieurs installations avant leur établissement à Tanandava :

14 se sont installés une seule fois,
6 ont connu 2 installations successives,
5 ont connu 3 installations.

Globalement ces 25 immigrés ont effectué 41 installations différentes après leur premier départ, dont 29 installations sur des points de la zone du Mangoky autres que Tanandava.

Ces points sont :

Ankiliabo (7) Mangolovolo (6) Befandriana (4) Basibasy (4) Nosy Ambositra (3) Morombe (3) Ankonatse (1) Vondrove (1).

Les chiffres ci-dessus font apparaître la mobilité de ces populations d'immigrés et l'importance du rôle joué par les zones d'immigration ancienne du Mangoky dans le recrutement actuel de la Station.

Fixation :

Le degré de fixation des métayers interrogés est variable; 9 d'entre eux sont installés à Tanandava depuis la création de la Station agricole; pour l'ensemble, la durée moyenne de séjour est de 5 années (1). Aucune corrélation n'est observable entre la fixation des individus et leur ethnie.

Tous les immigrés de provenance lointaine possèdent une partie de leur famille et leurs tombeaux familiaux au pays d'origine, souvent des biens (foncier ou cheptel).

(1) Ces 5 années représentent des années de séjour et non de permanence dans le statut professionnel de métayer. La création de métayers associés remontant à 1957 seulement.

Sur 29 métayers, 7 ont eu la possibilité de faire un ou plusieurs voyages au pays d'origine (moyenne de 2 voyages pour chaque individu).

Ces voyages ont parfois été effectués avant l'installation à Tanandava (4 individus) : 3 seulement sur 29 ont fait un voyage depuis leur établissement sur la station.

Toutefois, sur 28 réponses, une majorité de 25, désirerait, si elle en avait la possibilité, faire un voyage et rendre visite à leur famille, 2 sont indécis, 1 seul ne le désire pas.

Sur 26 réponses, 6 individus manifestent le désir de finir leurs jours dans le pays d'origine (à condition d'être parvenus à un certain niveau d'aisance).

5 réponses reflètent l'indécision.

15 ont l'intention de revenir à la Station, après un voyage temporaire, et d'y rester définitivement jusqu'à leur mort.

Cet échantillon de population apparaît comme relativement stabilisé, mais il est loin d'être significatif de l'ensemble de la population.

La catégorie des métayers riziculteurs d'ethnie Tesaka ou Betsileo semble représenter un optimum de stabilisation. Celle-ci est plus précaire pour les groupes à statut de salariés (Mahafaly et Tandroy notamment) malgré la présence d'un noyau Tandroy stabilisé.

ETHNIES ET STATUT PROFESSIONNEL

Il existe quelques corrélations entre ethnies et spécialisation professionnelle.

La répartition dans les différents secteurs est la suivante (1)

(1) Les chiffres qui suivent concernent en totalité du personnel employé à Tanandava en Juillet 1959, comprenant :

le personnel de la Station,
le personnel des entreprises chargées d'études pour le compte de la Station.

ETHNIE	MSK	VZ	BA	MF	TD	TNO	TSK	TA TF	TN	Mé	BTS	
Bureaux	1	1		1			1				1	6
Contremaître Chef d'équipe	1	7		1		1	4	3	1	5	23	
Métayers CR	3		1	1	5	5	30	1		8	53	
Atelier mécanique	3	3		1	1	1	2			4	15	
Chauffeurs	3	3	1	3		1	3			2	17	
Charpentiers		8									8	
Maçons		1						1		1	3	
Jardiniers	1	2			2					2	7	
Gardiens					6						6	
Domesticité	3						2			1	6	
Ouvriers agri- coles	12	10		28	113		6	2		5	176	
Manoeuvres												

Trois activités professionnelles donnent lieu à des spécialisations nettes :

La menuiserie, spécialité des Vezo, peuple marin habitué au travail du bois (construction d'embarcation).

Le gardiennage réservé à un sous-groupe de Tandroy.

Les activités salariées non spécialisées : les journaliers, tâcherons et manoeuvres se recrutent pour leur grande majorité dans les groupes Tandroy et Mahafaly.

On peut surtout distinguer :

des ethnies à faible éventail de répartition professionnelle : Tandroy, et dans une moindre mesure Mahafaly et Tanosy.

des ethnies à aptitudes variées, susceptibles d'une adaptation large à n'importe quelle activité : Tesaka, mais surtout Betsileo, Vezo et Masikoro.

CHAPITRE II

PROBLEMES TECHNIQUES ET ECONOMIQUES

ASSOCIATIONS DE CULTURES

Du fait de l'écrasante prédominance des immigrés que fait ressortir l'inventaire humain et de la nouveauté des techniques culturelles mises en oeuvre, on s'attendrait à des genres de vie profondément différents de ceux du reste de la zone, en réalité il n'en est rien et l'influence des activités locales est très forte.

La plupart des associés de Tanandava participent à des cultures traditionnelles hors du périmètre irrigué de la Station et ajoutent au coton et au riz, (lots de surface : coton 0 ha50, riz 0 ha80) une ou plusieurs cultures extérieures.

Ce sont des cultures vivrières : maïs de première saison sur brûlis forestier, patates et maïs de deuxième saison sur les terrasses inondables du Mangoky (baiboho), ou bien des cultures commerciales : haricots et surtout pois du Cap cultivés sur baiboho après décrue.

La participation du métayer-associé aux cultures traditionnelles lui permet d'augmenter ses revenus, mais peut en revanche entraîner une série de conséquences fâcheuses :

- Surcharge des calendriers agricoles et négligence éventuelle de certaines façons culturales nécessaires au riz et au coton.

- Développement des formules de faire-valoir par personnes interposées, notamment le recours au salariat.

- Dispersion des activités entraînant des déplacements et des pertes de temps.

L'analyse des exploitations familiales de 21 métayers associés (2/5ème de l'effectif 1958 des métayers coton-riz) permet de dégager 8 types différents d'association de cultures :

Station		Brûlis	Baiboho		Nb d'exploitations	Légendes
R	C				2	R = riz
R	C	M			6	C = coton
R	C		PC		3	M = Maïs première saison
R	C	M	PC		2	PC = pois du Cap
R	C	M		P	2	P = patates douces
R	C	M		H	2	H = haricots
R	C			P H	1	
R	C	M	PC	P	3	
TOTAL :					21	

19 exploitations sur 21 effectuent une ou plusieurs cultures annexes en dehors de l'association de base coton-riz. La moitié des exploitations (10 sur 21) dispersent leurs activités sur 4 ou 5 secteurs cultureux.

La multiplicité des cultures entraîne une augmentation des surfaces exploitées et un allongement correspondant des temps de travail.

Période de pointe de l'année agricole

Une étude des calendriers agricoles et des temps de travail (1) permet de dégager les périodes d'activité maximum et les surcharges éventuelles liées à certaines formes d'association. Nous avons établi pour chaque culture des calendriers élémentaires où figurent le nombre de journées de travail nécessaires aux façons culturales et leur répartition sur les différents mois de l'année.

Il est nécessaire au préalable d'établir un calendrier des temps cumulés de toutes les cultures pratiquées sur la zone (cultures Station, cultures traditionnelles) pour faire apparaître les périodes d'activité maximum de l'année agricole :

(1) Les méthodes employées pour le calcul des temps figurent en annexe.

	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N
riz	21,5	17,5	7	7	7	16	12					
coton	10	15	8	10	7	3	12	15	9	3		
maïs 1re saison	10	20			6							3
pois du Cap				19		20	10				10	5
patate					6	6	5			8	7	
haricot					7				5			
maïs 2e saison					9			5				
précoce												
"- tardif							12	12			7	
TOTAL :	141,5	152,5	15	17	61	45	51	20	14	11	24	8

L'année agricole est affectée de trois maxima, de durée et d'importance inégale :

Un premier maximum, en décembre-janvier, est lié à l'association coton-riz, renforcé par le maïs 1re saison sur brûlis.

Un deuxième maximum, le plus important se situe pendant les mois d'Avril/Mai/Juin et s'expliquent par les travaux qui nécessitent à cette époque les cultures de baiboho. La décrue du fleuve, variable suivant les années, introduit un élément d'instabilité, avançant ou retardant les plantations de deux à trois semaines. Le tableau ci-dessus correspond à une décrue tardive.

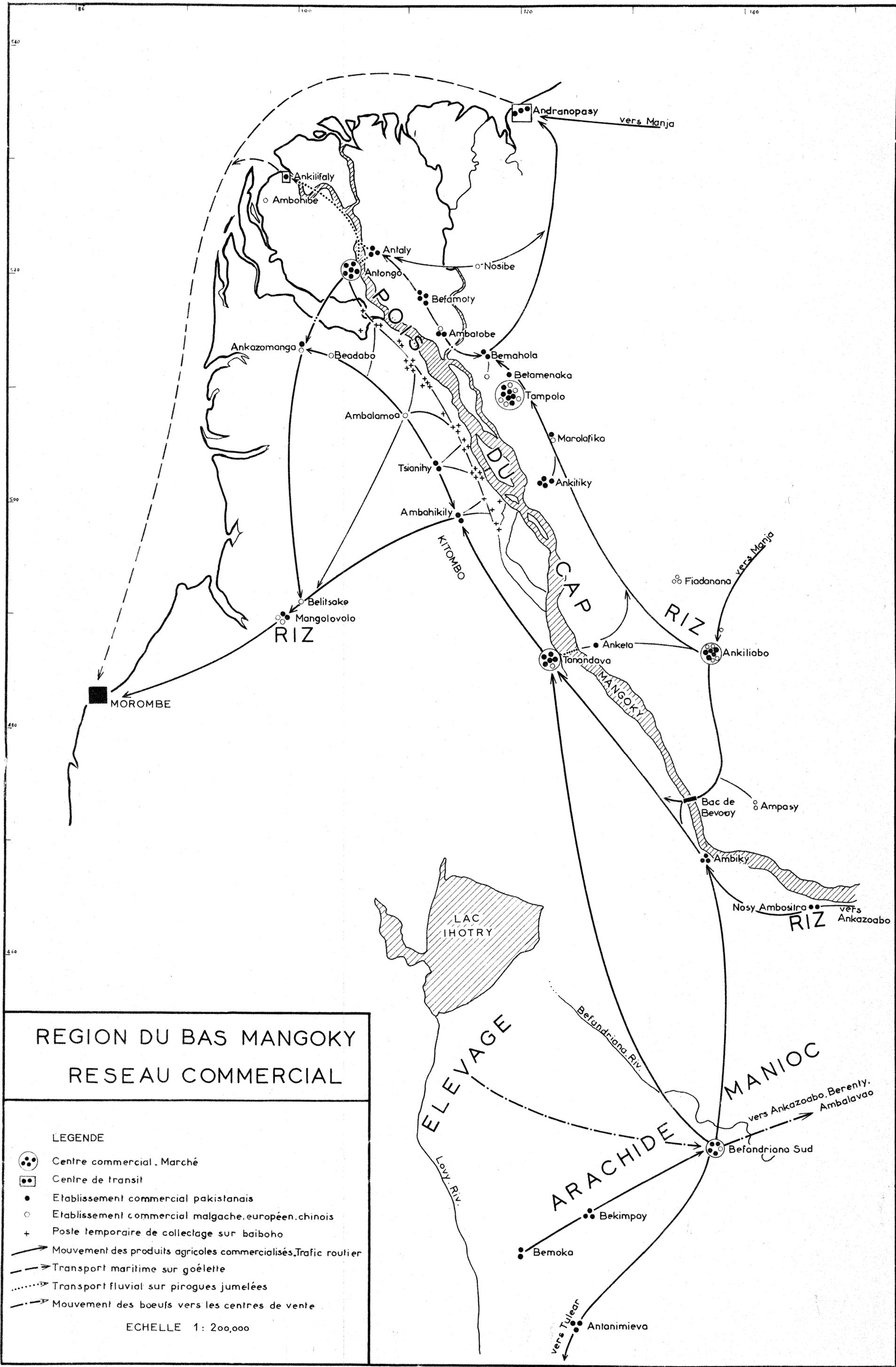
Enfin, un troisième maximum de faible ampleur s'observe pendant le mois d'octobre. Les cultures traditionnelles en sont l'unique cause.

Temps de travail et associations de cultures.

L'analyse des maxima permet de déceler les surcharges éventuelles liées à certaines formes d'associations culturales.

Nous avons superposé des calendriers élémentaires de temps de travail et avons ainsi obtenu des calendriers de temps cumulés, correspondant aux associations observées avec le plus de fréquence parmi les métayers coton-riz de Tanandava (voir tableau).

On peut considérer qu'il y a possibilité de surcharge dès que le seuil de 25 à 26 jours dans le mois est dépassé.



REGION DU BAS MANGOKY
RESEAU COMMERCIAL

LEGENDE

-  Centre commercial, Marché
-  Centre de transit
-  Etablissement commercial pakistanais
-  Etablissement commercial malgache, européen, chinois
-  Poste temporaire de collecte sur baïboho
-  Mouvement des produits agricoles commercialisés, Trafic routier
-  Transport maritime sur goélette
-  Transport fluvial sur pirogues jumelées
-  Mouvement des boeufs vers les centres de vente

ECHELLE 1 : 200,000

ELEVAGE

ARACHIDE

MANIOC

RIZ

RIZ

RIZ

MOROMBE

KITOMBO

CAP

RIZ

LAC IHOTRY

Befandriana Riv.

Lovy Riv.

vers Tuléar

vers Manja

vers Manja

vers Ankazoabo

vers Ankazoabo, Berenty, Ambalavao

Andranopasy

Ankilifaly

Ambohibe

Antaly

Antongo

Nosibe

Befamoty

Ambatobe

Ankazomango

Beadabo

Bemahola

Betamenaka

Tampolo

Ambalamoa

Marolafika

Tsianihy

Ankitiky

Ambahikily

Belitsake

Mangolovolo

Fiadanana

Anketa

Tanandava

Ankiliabo

Bac de Bevoay

Ampasy

Ambiky

Nosy Ambositra

vers Ankazoabo

Befandriana Sud

Bekimpoy

Bemoka

Antanimieva

I. Association coton-riz - fréquence 2/21

	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N
Riz	21,5	17,5	7	7	7	16	12					
Coton	10	15	8	10	7	3	12	15	9	3		
Total	31,5	32,5	15	17	14	19	24	15	9	3		

L'association, telle qu'elle est pratiquée sur les lots attribués par la Station ne présente qu'une surcharge en décembre-janvier (1). De septembre à novembre par contre les activités sont ralenties ou nulles.

L'addition, à cette association de base, d'autres cultures de bai-boho ou de brûlis peuvent provoquer une rupture d'équilibre. Les haricots et le maïs de deuxième saison n'entraînent pas de gêne. Il est d'ailleurs rare en fait que des métayers coton effectuent ces cultures. Les patates, cultivées pendant les temps morts, ne posent pas de problème.

II. Association riz-coton + maïs 1re saison (fréquence 6/21)

	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N
Riz	21,5	17,5	7	7	7	16	12					
Coton	10	15	8	10	7	3	12	15	9	3		
Maïs	10	20			6							3
Total	41,5	52,5	15	17	20	19	24	15	9	3		3

Le maïs de première saison et les pois du Cap en revanche, sont susceptibles d'apporter des surcharges d'autant plus graves, que les maxima d'activité qu'entraîne leur culture coïncident fréquemment avec les maxima coton-riz. Les travaux de semis et de sarclage maïs ont lieu dans le même temps que les semis et premiers sarclages coton et que la préparation des rizières et le repiquage.

(1) Les techniciens envisagent de remédier à cette surcharge par l'introduction d'une autre variété de riz.

III. Association riz-coton + pois du Cap (fréquence 3/21)

	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N
Riz	21,5	17,5	7	7	7	16	12					
Coton	10	15	8	10	7	3	12	15	9	3		
PC précoce				19	20	10					10	5
Total	31,5	32,5	15	36	34	29	24	15	9	3	10	5

	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N
Riz	21,5	17,5	7	7	7	16	12					
Coton	10	15	8	10	7	3	12	15	9	3		
PC tardif					19	20	10				10	5
Total	31,5	32,5	15	17	33	39	34	15	9	3	10	5

Le pois du Cap peut causer une surcharge en mars-avril ou en avril-mai; selon sa plantation tardive ou précoce. La surcharge est plus importante en cas de plantation tardive et porte sur le mois de mai.

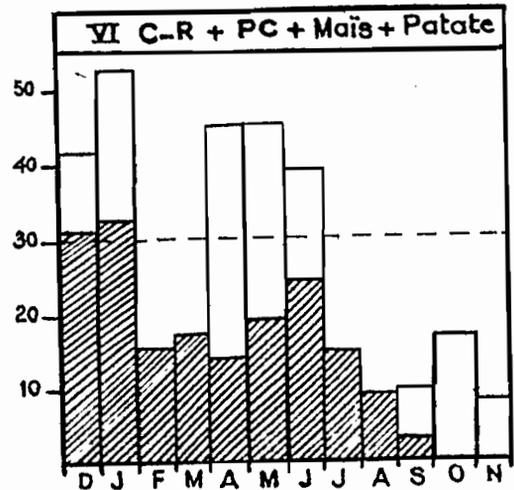
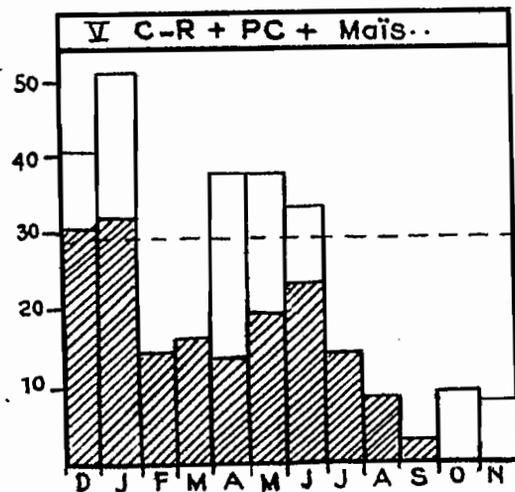
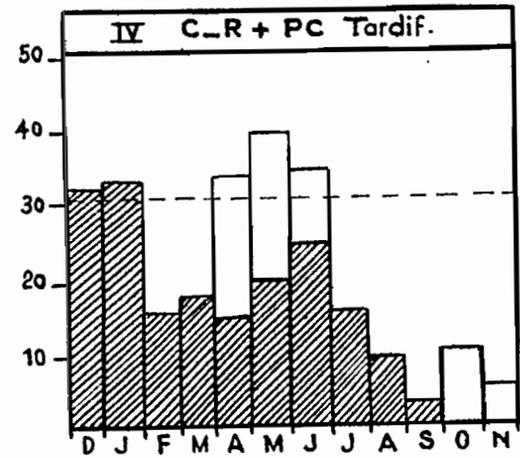
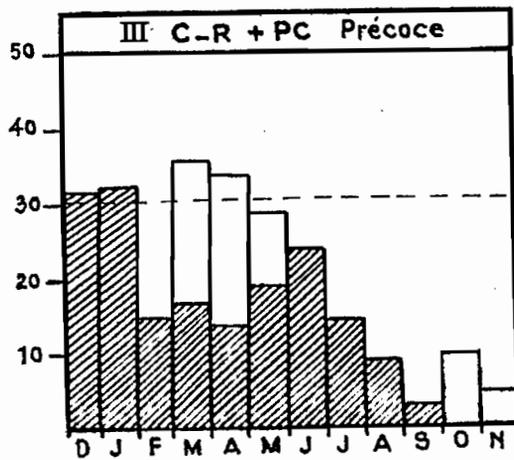
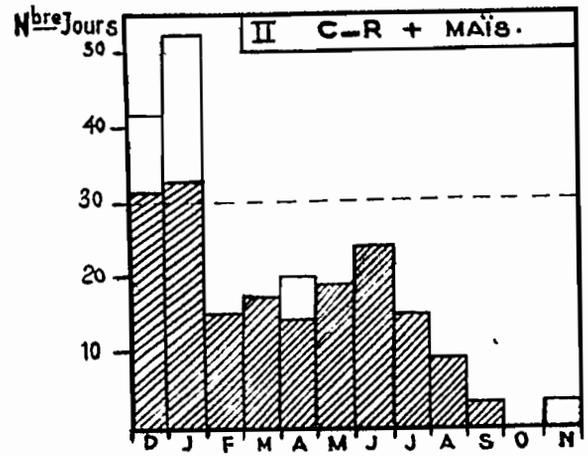
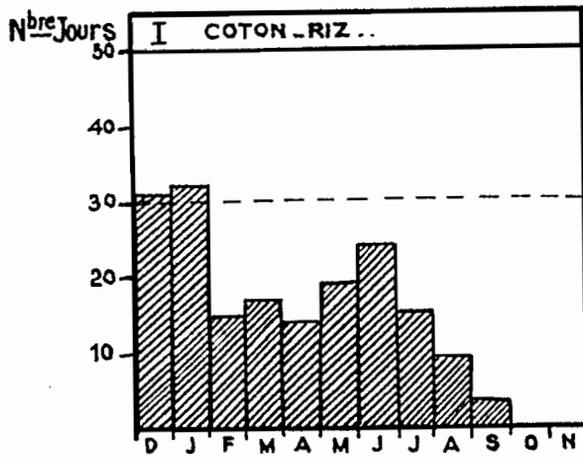
La culture du pois du Cap ne présente pas d'inconvénients pour le riz dont la récolte passe avant tout autre occupation. C'est le coton qui subit les conséquences de la surcharge éventuelle. La plantation du pois du Cap, peut gêner les derniers sarclages du coton en mars et avril. Les sarclages du pois du Cap peuvent gêner les 1er passages de récolte du coton en mai-juin.

On peut noter dans plusieurs exploitations des métayers de Tanandava l'addition de 2 ou 3 cultures traditionnelles à la base coton-riz.

IV. Association riz-coton + pois du Cap + maïs 1re saison (fréquence 2/21).

	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N
Riz	21,5	17,5	7	7	7	16	12					
Coton	10	15	8	10	7	3	12	15	9	3		
Pois du Cap					19	20	10				10	5
Maïs 1	10	20			6							3
Total	41,5	52,5	15	17	39	39	34	15	9	3	10	8

CALENDRIERS DES TEMPS DE TRAVAIL CUMULES PRINCIPALES ASSOCIATIONS DE CULTURES



Cette association cumule les surcharges éventuelles liées aux deux cultures de pois du Cap et de Maïs. Le maximum d'Avril est aggravé par les quelques jours de récoltes du maïs 1re saison.

V. Association riz-coton + pois du Cap + maïs 1re saison + patates
(fréquence 3/21)

	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N
Riz	21,5	17,5	7	7	7	16	12					
Coton	10	15	8	10	7	3	12	15	9	3		
Maïs 1	10	20			6							3
Patate					6	6	5			8	7	
Pois du Cap					19	20	10				10	5
Total	41,5	52,5	15	17	45	45	39	15	9	11	17	8

C'est l'association maximum. La période d'avril-mai-juin, apparaît très chargée du fait des cultures traditionnelles (plantation, sarclage du pois du Cap et des patates - récolte du maïs).

Les calendriers de travail montrent qu'avec les lots de surface coton-riz actuels, l'addition d'une seule culture extérieure n'apporte que des surcharges relativement faibles. En revanche les associations multiples comportant 2 ou 3 cultures traditionnelles peuvent, par effet de cumul, entraîner des surcharges théoriques importantes.

Conséquences des surcharges : faire-valoir par personnes interposées.

En réalité l'existence effective de surcharges dans les calendriers agricoles, dépend d'un certain nombre de données variables, particulières à chaque exploitation familiale. Ces variables sont :

- Les superficies consacrées aux cultures traditionnelles qui peuvent être supérieures ou inférieures aux valeurs moyennes ayant servi de base aux calculs des temps.

Les temps figurant dans les calendriers ci-dessus sont valables pour une exploitation qui ne comporterait qu'un seul élément actif

effectuant sans aide la totalité des travaux. Il faut tenir compte en fait de l'aide apportée à l'exploitant par les différents membres de la famille. La femme en particulier participe à de nombreuses opérations culturelles (Cf tableau "Temps de travail", cartons).

Lorsque l'aide familiale normale n'est pas suffisante, l'exploitant a recours à une main d'oeuvre d'appoint, soit sous forme d'entraide traditionnelle, soit sous forme de salariat.

Les formes d'entraide traditionnelle sont multiples: valin-tànana (entraide à charge de réciprocité), rima (travail collectif pour une durée n'excédant pas 1 jour qui rassemble parents et voisins sans autre rémunération qu'un repas copieux), coup de main lors des récoltes en échange d'une compensation en nature (récolte du riz: 1 daba de 12 kg de paddy par jour). Ces formes d'entraide, encore employées, réduisent les temps effectifs de certaines façons culturelles (repiquage et récolte du riz, sarclage et récolte du pois du Cap), elles sont rarement pratiquées sur le coton. Mais il serait imprudent à l'avenir de compter sur ces pratiques qui, en économie de marché, tendent à tomber en désuétude. La rémunération de cette entraide traditionnelle ne constitue pas en général une dépense considérable pour l'employeur.

Le salariat présente en revanche des inconvénients beaucoup plus graves pour les budgets des exploitants.

Fréquemment utilisé dans les exploitations traditionnelles de la rive gauche, le salariat est favorisé à Tanandava par la présence d'une main d'oeuvre nombreuse, attirée par les périmètres de gestion directe de la Station. Les associés de Tanandava font appel à des salariés pour la culture du riz (repiquage, désherbage et récolte) et pour celle du coton (semis, démariage, sarclage, récolte). Pour les cultures traditionnelles, le salariat d'appoint intervient à l'occasion de presque toutes les façons culturelles, seules les patates sont cultivées sans aide extérieure. Le salariat est à Tanandava le moyen le plus fréquemment employé pour pallier les surcharges. Son développement incontrôlé n'est pas souhaitable car, outre qu'il favorise la création d'un prolétariat rural, il diminue sensiblement

les revenus des métayers-associés; une partie des bénéfices d'une récolte sert à payer les salaires nécessaires pour obtenir la récolte suivante.

Le métayage mi-partie, très fréquent dans l'agriculture traditionnelle sur les cultures commerciales, peut avoir deux conséquences opposées. Permettant dans certains cas de résoudre avantageusement le problème des temps lorsque l'associé coton, propriétaire d'un champs de baiboho, le donne en métayage, il l'aggrave au contraire lorsque, pour une raison ou une autre, un associé coton recherche des revenus complémentaires en travaillant comme métayer sur les pois du Cap.

Toutefois, il y a lieu de rappeler que l'appel à une main d'oeuvre extérieure à l'occasion de certaines phases culturales paraît difficilement évitable sur le coton. En particulier, il apparaît que tous les exploitants de coton du Sud Ouest (Ankazoabo, Miary/Tuléar) ont recours à une main d'oeuvre salariée d'appoint pour les opérations de sarclage, notamment pour les premier et troisième sarclage.

Conséquence de la participation aux cultures traditionnelles; les déplacements.

La participation des associés de Tanandava aux cultures traditionnelles les obligent à travailler hors du périmètre de la Station. Leurs champs de culture sur baiboho se localisent sur une bande de terre, bordant les rives du Mangoky, s'étendant sur plus de 35 Km.

La longueur des déplacements constitue une perte d'effort et de temps importante. Autre conséquence plus grave, lorsque des distances trop longues interdisent un va-et-vient journalier, le cultivateur a l'habitude de s'installer temporairement à proximité de son champ, pour effectuer les principaux travaux. En général, les périodes de séjour ne sont pas fractionnées. Une fois commencées, les opérations de plantation ou de sarclage des pois du Cap sont poursuivies jusqu'à leur achèvement. La durée peut varier de 10 à 20 jours selon les surfaces cultivées. Pendant ces périodes, le métayer absent de la Station, cesse tout travail sur le riz ou le coton, même si ce travail est urgent et impératif (derniers sarclages ou premiers passages de

récolte du coton).

Après ces départs successifs échelonnés de Mars à Juin, a lieu la migration saisonnière de fin d'année débutant vers le 10 Août pour la récolte des haricots, mais plus généralement vers le 15 Septembre, pour les pois du Cap. Ce déplacement est massif et affecte la famille entière avec transport des biens et des ustensiles ménagers. Le séjour sur le "baiboho" dure jusqu'en fin Novembre. Cette migration saisonnière peut entraîner la négligence des travaux de nettoyage des champs après la récolte du coton (arrachage et brûlis des plants).

Les départs successifs affectent aussi les salariés de la station qui participent presque tous aux cultures traditionnelles. La désertion partielle de l'agglomération rend difficile le recrutement de la main d'oeuvre pour les périmètres de la gestion directe.

Les déplacements et séjours hors de la zone coton-riz apparaissent comme l'un des inconvénients majeurs liés à l'exploitation des cultures traditionnelles.

L'examen des associations de culture en vigueur à Tanandava peut amener à constater une tendance à la dispersion des activités. Quelques exploitations de métayers coton-riz paraissent nettement surchargées. Il semble que cet inconvénient puisse être difficilement écarté. Le développement d'une culture irriguée à proximité immédiate de la bande de terre inondée de baiboho, aura toujours, et de plus en plus dans le cas d'une participation des populations Masikoro en place, comme conséquence un tiraillement, variable, au sein de chaque exploitation familiale, entre les deux pôles d'attraction constitués par les deux zones de cultures.

Dans l'esprit des métayers associés, l'inconvénient des surcharges et des déplacements n'apparaît pas. Il n'y a pas de choix sélectif entre différentes formes d'associations, mais une tendance à cumuler les récoltes pour en cumuler les profits.

L'étude des niveaux de vie et des budgets montrera quels revenus procurent aux associés ces activités diverses et fera apparaître les impératifs économiques qui expliquent cette tendance à la dispersion.

NIVEAUX DE VIE ET BUDGETS (1)

Les éléments de cette étude ont été rassemblés à partir de questionnaires posés à 33 métayers de la Station. Sur les 33 réponses obtenues, 4 ont été éliminées parce que les métayers interrogés, arrivés depuis peu de temps ou malades, n'avaient participé que partiellement aux activités de la Station. Parmi les 29 réponses retenues figurent les associations suivantes:

métayers coton seul	: 1
métayers riz seul	: 6
métayers coton/riz	: 22

L'ensemble correspond à un sondage d'environ 1/2 dont on peut attendre une représentativité correcte. Une cause de distorsion est toutefois à signaler: le questionnaire ayant été posé au début de la période de récolte des pois du Cap, la proportion de métayers de la Station pratiquant cette culture est sans doute sous-estimée.

L'étude des sources de revenus est conduite de la manière suivante:

- ensemble de l'échantillon
- sous-échantillon comprenant la totalité des métayers coton
- étude comparative de deux catégories prises dans le sous-échantillon.

Composition du revenu

La majorité des métayers interrogés déclarent être venus à la Station dans l'espoir d'y obtenir de plus hauts revenus. Le revenu monétaire total obtenu par les 29 métayers de la Station est de 857.350 frs CFA correspondant à un revenu moyen de 29.564 f. Il est très supérieur à celui des Masikoro d'Ambahikily qui n'est que de 18.753 frs. Un tel décalage peut être une des causes qui explique que le nombre des demandes de contrat de métayage dépasse considérablement l'offre (196 candidatures pour la campagne 1960).

(1) Seules les recettes en numéraire ont été comptabilisées, il n'a pas été tenu compte de l'auto-consommation.

Les sources de ce revenu sont très diverses. Il provient:

- des cultures commerciales: coton, pois du Cap, haricots.
- de la commercialisation d'une partie des cultures vivrières: riz, maïs, patates.
- de la vente de boeufs, de porcs, de volailles.
- de salaires obtenus en rétribution soit de travaux effectués sur la Station (entretien des canaux, travaux de défrichement, salaire de la femme et des enfants), soit de menus travaux effectués pour des associés (menuiserie, forge, corderie, etc.).
- accidentellement de la pêche dans le Mangoky.

La part en pourcentage de ces diverses sources dans le revenu global en fera apparaître le caractère composite. Le revenu moyen des 29 métayers se décompose ainsi:

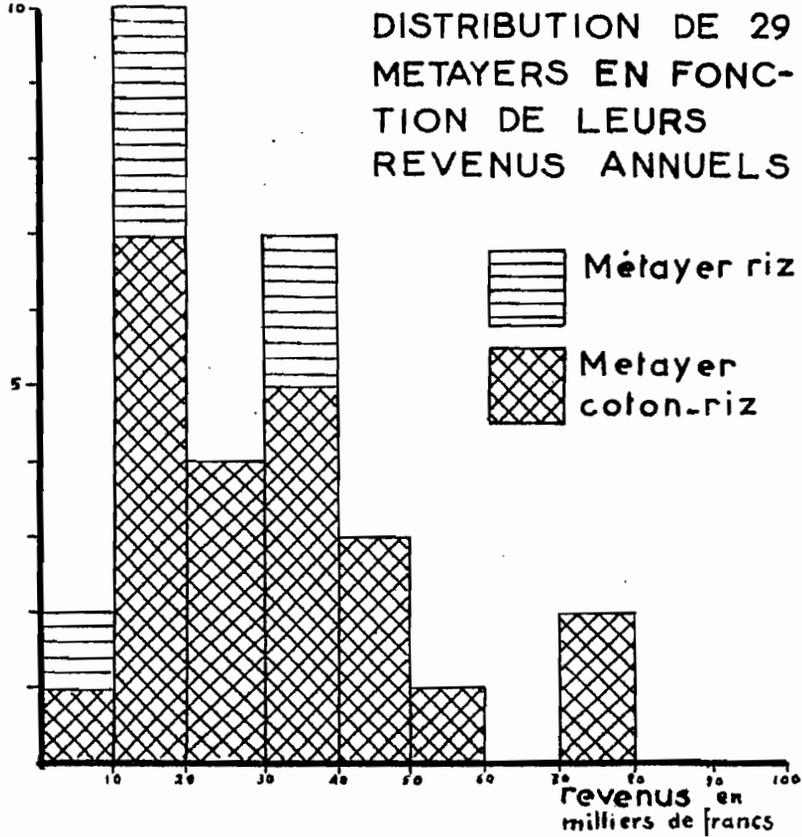
1) Origines du revenu	Valeur	Pourcentage
Riz	4.475	16 %
Coton	10.947	37
Pois du Cap	7.013	24
Salaires	1.888	6,4
Divers (1)	4.881	16,5
Total	29.564	99,9

Par ailleurs, la dispersion des revenus autour de la moyenne est considérable, ainsi qu'il ressort du graphique montrant la distribution des 29 revenus groupés par classes de 10.000 frs. Elle provient, entre autres causes, de la multiplicité des sources de revenus possibles qui ne sont pas toutes également utilisées, de l'importance variable des ventes de riz, de l'inégalité des récoltes de coton. A l'uniformité qu'on attendrait du régime d'égalité rigoureuse dans la distribution des lots pratiquée par la station, s'oppose dans la réalité une grande diversité dans les niveaux de vie. Alors que 10 métayers de l'échantillon ont des revenus inférieurs au revenu moyen de l'habitant d'Ambahikily (18.753 frs), 7 d'entre eux arrivent

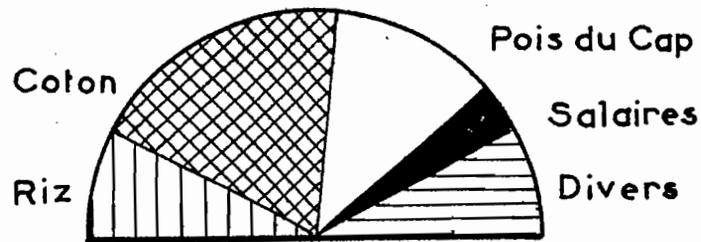
(1) Cette rubrique groupe les ressources provenant de la commercialisation du surplus des cultures vivrières autres que le riz, de la vente des haricots, de bétail ou de volailles, de la pêche.

Nbr de metayers

DISTRIBUTION DE 29 METAYERS EN FONCTION DE LEURS REVENUS ANNUELS



I



ORIGINE DES REVENUS DE 29 METAYERS

à dépasser le double de ce revenu. Preuve que la personnalité de chaque agriculteur et sa capacité d'initiative arrivent à s'affirmer assez pour déjouer les prévisions. Il convient donc d'accueillir avec prudence les prévisions théoriques des techniciens et de se souvenir qu'elles comportent une part d'arbitraire.

Les données précédentes ont été rassemblées afin de donner une image globale de l'échantillon permettant d'apprécier le niveau de vie de l'ensemble des métayers de la Station. Sa grande hétérogénéité ne doit pas être perdue de vue. Pour examiner le problème le plus important, celui de l'incidence de la culture du coton sur le revenu, les 23 métayers ayant cultivé du coton en 1959 doivent être détachés de l'ensemble.

Leur revenu moyen est de 32.344 Fr alors que celui des 6 métayers qui n'ont cultivé que du riz (1) est de 18.908 frs. La culture du coton améliore donc très sensiblement le revenu. Mais sa part apparaît relativement faible dans la composition du revenu moyen (2).

Composition du revenu de 23 métayers ayant cultivé du coton:

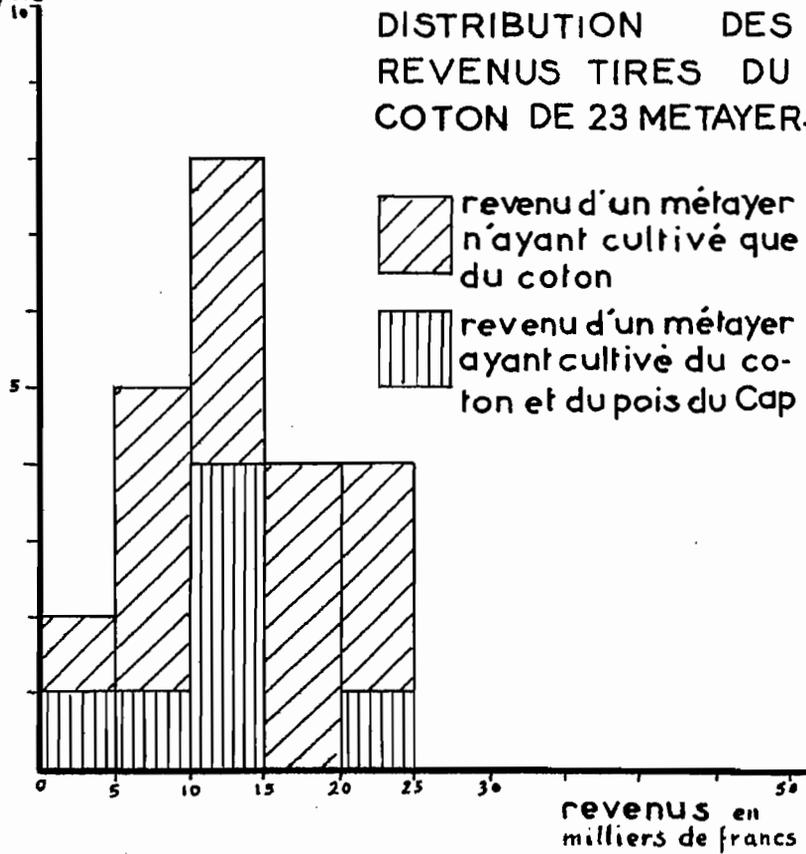
2) Origines du revenu	Valeur	Pourcentage
Riz	4.557	14 %
Coton	13.802	43 %
Pois du Cap	7.294	23 %
Salaires	1.067	3 %
Divers	5.624	17 %
Total	32.344	100 %

Le coton ne procure en moyenne que 43 % du revenu total. De plus le graphique de distribution des revenus individuels tirés de la culture du coton, groupés par classe de 5.000 Fr, montre une dispersion considérable. Le coton n'apparaît pas comme la source de revenus sûre et régulière que l'on attendrait.

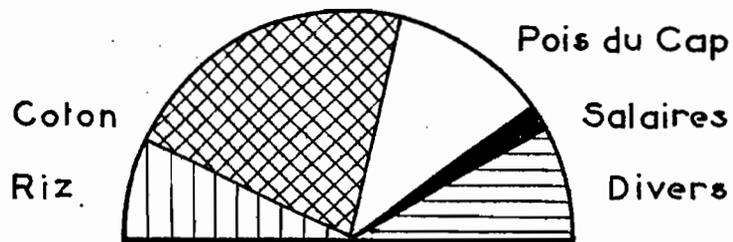
(1) Vu la faible importance numérique et l'hétérogénéité de ce sous-échantillon, il n'est pas donné de tableau montrant la composition du revenu de cette catégorie.

(2) Rappelons que dans les données numériques qui suivent, le revenu coton correspond aux lots de 0,5 ha actuellement distribués par la Station.

Nbr de metayers



II



ORIGINE DES REVENUS DE 23 METAYERS COTON

La part modeste du coton dans le revenu global devient encore plus frappante lorsque 2 catégories étant établies dans le sous-échantillon, la composition du revenu des 7 métayers-coton ayant cultivé des pois du cap est mise en parallèle avec celle des 16 métayers qui n'ont pas cette source de revenus supplémentaires.

Métayers-coton n'ayant pas cultivé de pois du Cap:

3) Origine du revenu	Valeurs	Pourcentage
Riz	4.200	15 %
Coton	14.357	53 %
Salaires	1.409	5 %
Divers	<u>7.309</u>	<u>27 %</u>
Total	27.276	100 %

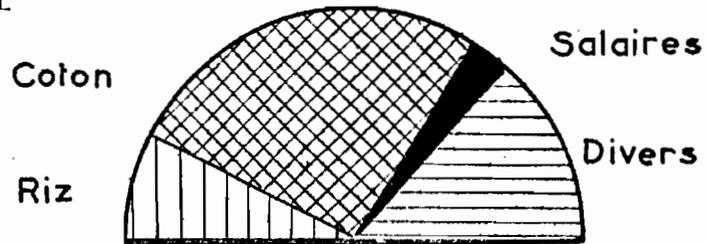
Métayers-coton ayant cultivé des pois du Cap:

Origine du revenu	Valeurs	Pourcentage
Riz	5.371	12 %
Coton (1)	12.536	29 %
Pois du Cap	23.964	54 %
Salaires	286	1 %
Divers	<u>1.771</u>	<u>4 %</u>
Total	43.928	100 %

(1) Le revenu moyen tiré de la culture du coton par les métayers coton sans pois du Cap, est légèrement supérieur à celui des métayers coton-pois du Cap; cette différence correspond à des rendements respectifs de 1912 et 1672 Kilos à l'ha. On ne peut en inférer cependant que la culture des pois du Cap conduit les métayers qui la pratiquent à négliger leur champ de coton, les deux moyennes, compte tenu de l'importance restreinte de l'échantillon, étant loin de différer d'une manière significative (valeur du rapport de Student trouvée: $t = 0,703$

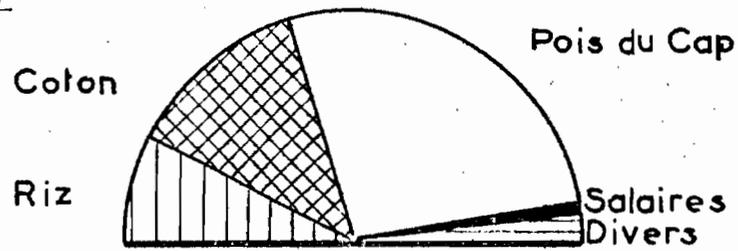
($t = 0,686$ pour une probabilité de 0,5, $t = 2,080$ pour une probabilité de 0,05).

III



ORIGINE DES REVENUS DE 16
METAYERS COTON SEUL

IV



ORIGINE DES REVENUS DE 7
METAYERS COTON + POIS DU CAP

La comparaison de ces deux tableaux appelle les observations suivantes :

La culture des pois du Cap entraîne une augmentation considérable du revenu moyen (plus de 15.000 Fr), beaucoup plus considérable que celle qu'apporte la culture du coton (8.368 Fr).

Les métayers qui ne cultivent pas de pois du Cap améliorent sensiblement leur revenu grâce aux ressources provenant de la rubrique divers (essentiellement dans leur cas : vente de boeufs et de haricots). Le coton, tout en faisant figure de ressource essentielle, ne couvre que 53 % du revenu total.

Lorsqu'on passe aux métayers-coton qui cultivent des pois du Cap, c'est le revenu de cette culture qui fait figure de ressource essentielle, couvrant 54 % du revenu total où le coton n'entre que pour une part relativement modeste (29 %).

Il est maintenant possible de détailler les avantages économiques qui favorisent le recrutement.

Il ne faut pas dissimuler que le riz est le facteur essentiel de fixation. Grâce à l'importance et à la régularité des rendements, la culture du riz apporte aux métayers de la Station la sécurité alimentaire, ce qui est primordial dans une région où la pluviosité irrégulière entraîne des récoltes inégales pour les cultures sèches et où la tendance actuelle à l'assèchement diminue la superficie des rizières dans de nombreuses zones d'où proviennent les métayers. En outre un surplus notable est disponible pour la vente.

Le complément de revenu apporté par le riz entre parmi les ressources multiples qui permettent au métayer actif d'atteindre à des revenus élevés. La vente du coton est une de ces ressources, importante sans doute, mais inférieure aux revenus qu'est susceptible d'apporter la culture du pois du Cap. Sur les lots alloués actuellement par la Station, la culture du coton ne saurait à elle seule permettre d'atteindre un niveau de vie suffisant. Des ressources d'appoint extérieures à la Station sont indispensables et, pour le métayer qui n'accepte pas une vie médiocre, la dispersion des activités est une nécessité.

Dépenses

L'utilisation que les métayers de Tanandava font de leurs revenus contribue à faire de la Station une entité originale sur le plan régional.

Les dépenses annuelles ont été groupées selon les chapitres suivants
EQUIPEMENT : matériel ménager, lampes, outillage agricole : (bêches, haches, coupe-coupe), divers (machines à coudre, bicyclettes, etc...).

BIENS DE CONSOMMATION : dépenses mensuelles d'entretien (pétrole, savon), de nourriture (viande, riz, œufs), de boisson (vin, café).

HABILLEMENTS : textiles, chapeaux, chaussures.

BOEUFs : achats de boeufs.

SALAIRES : versés par le métayer pour rétribution d'une main d'oeuvre d'appoint sur les champs de coton ou de pois du Cap.

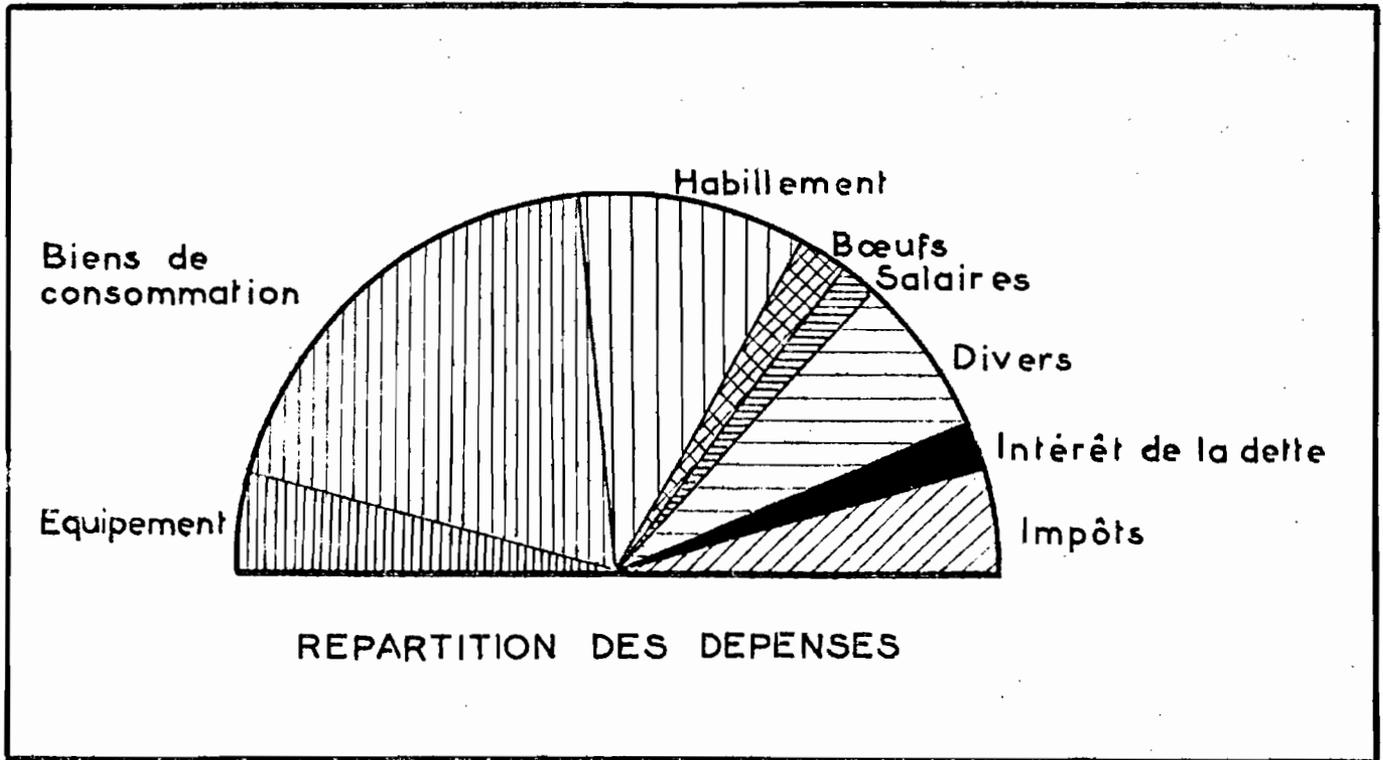
DIVERS : Cette rubrique groupe les dépenses exceptionnelles occasionnées par les fêtes familiales ou autres, les voyages, la maladie, la réparation de l'habitat.

INTERET DE LA DETTE : Les emprunts souscrits chez l'Indien sont remboursés à la récolte avec un intérêt de 100 %.

IMPOTS :

Le montant moyen des dépenses annuelles pour les 29 métayers interrogés est de 27.561 Fr répartis ainsi :

Nature de la dépense	Montant	Pourcentage
Equipement	2.155	8 %
Biens de consommation	10.758	39 %
Habillement	5.366	19 %
Boeufs	1.145	4 %
Salaires	780	3 %
Divers	3.798	14 %
Intérêt de la dette	1.069	4 %
Impôts	2.490	9 %
TOTAL	27.561	100 %



Le premier fait frappant est la faible proportion des dépenses d'équipement, qui sont sensiblement plus élevées à Bekoropoka et Ambahikily, villages Masikoro de la rive gauche qui ont fait l'objet d'une enquête. Cette réduction porte sur les achats de cruches de cuivre et de marmites tripodes en fonte. Ces objets ne sont que secondairement des articles ménagers et constituent en fait une monnaie dont ils présentent tous les caractères : réserve de valeur ayant pouvoir libérateur, reconnue dans une communauté de paiement, celle du milieu traditionnel du delta. Leur achat à l'occasion des rentrées d'argent représente une forme d'épargne puisqu'ils pourront toujours servir à rétribuer des services et être échangés contre de la nourriture en cas de disette ou de maladie.

Alors que 35 chefs de famille de Bekoropoka, village masikoro situé à l'ouest du delta, ont dépensé en moyenne 3.104 Fr pour la rubrique équipement dont 1.817 Fr à l'achat de cruches en cuivre et de marmites, 29 métayers de Tanandava ont consacré en moyenne aux mêmes dépenses 2.155 Fr dont 951 Fr seulement à l'achat des cruches et des marmites. Ce fait montre que bien loin de reporter, sur la forme la plus traditionnelle de capitalisation, le surplus d'aisance que lui apporte la Station, le métayer de Tanandava a tendance à en réduire la part. La sécurité alimentaire dont nous parlions, la proportion écrasante d'immigrés ayant apporté avec eux d'autres traditions et n'ayant que partiellement subi l'influence des coutumes locales, suffisent à expliquer le phénomène.

C'est vers les dépenses de consommation que se sont orientés, dans l'utilisation de leurs revenus plus élevés, les métayers de la Station.

A l'intérieur de celles-ci, la viande, à raison de 3,4 kilos par famille et par mois entre pour 4.055 Fr, et le vin, à raison de 0,7 litre pour 1862 Fr. Parmi les autres dépenses figurent les achats de sucre et de café, que les Masikoro ne se permettent qu'en période de récolte de pois du Cap. Un essai de corrélation a été tenté pour voir si le pourcentage des dépenses de consommation augmenterait avec l'importance du revenu, mais il est resté négatif. Il semble que la part des dépenses de consommation ne dépende que du choix individuel.

Autre phénomène caractéristique : le faible pourcentage de l'intérêt de la dette, très inférieur à celui qui a été trouvé dans les autres villages de la rive gauche. Seuls 10 métayers sur 24 ont contracté un emprunt et 5 d'entre eux non pas auprès d'un Indien, mais auprès de malgaches de la Station. Ceci suppose la présence permanente dans la Station d'une certaine masse monétaire en circulation. La véritable cause en est la fréquence des rentrées d'argent que permettent la diversité des cultures et l'étalement sur plusieurs mois de la récolte de coton. Rien n'est plus significatif à cet égard que la comparaison de la situation des métayers de Tanandava et des cultivateurs d'Ambahikily.

		Epoque approximative des rentrées d'argent											
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Ambahikily				M							P	P	
Tanandava				M		C	C-R	C-R	C-R	H	P	P	

M : Maïs sur brûlis

C : Coton

R : Riz

H : Haricot

P : Pois du Cap

On voit qu'Ambahikily ne connaît pratiquement qu'une seule rentrée d'argent, celle provenant de la vente de pois du Cap, car la vente du maïs est d'un rapport faible; alors qu'à Tanandava, la possibilité de rentrées importantes existe pendant au moins 6 mois de l'année.

De plus l'abondance de la récolte de riz et la possibilité d'avances de paddy faites par la Station rendent moins impérieuse la nécessité d'emprunter.

Ces quelques éléments montrent que les métayers de Tanandava échappent en partie au cercle de l'économie de subsistance dans lequel sont enfermés la plus grande part des habitants de la rive gauche du Mangoky. L'affaiblissement des formes de capitalisation traditionnelle, l'importance relative des dépenses de consommation, la réduction de l'emprunt, révèlent un progrès dans le sens d'une économie monétaire, interprétation que vient corroborer un affaiblissement

parallèle des tradition d'entraide. Il y a là l'amorce d'une révolution sociale qui préfigure celle qu'entraînera l'extension à l'ensemble de la zone de la culture du coton.

Dans cette étude, le niveau de vie des populations de la Station n'a été comparé qu'à celui des Masikoro du Bas-Mangoky. Pour ceux-ci seulement en effet des matériaux rassemblés selon les mêmes principes méthodologiques permettaient une comparaison rigoureuse. Il est intéressant toutefois de replacer la Station dans un contexte plus vaste en utilisant des données provenant de diverses sources et en particulier de sondages (qui demanderaient à être repris d'une manière systématique) effectués sur l'ensemble de la côte ouest à l'exception de sa partie centrale et dans une partie du Sud. D'une manière générale, les revenus s'élèvent à mesure que l'on monte vers le nord. Les budgets du Mangoky (qui ne tiennent pas compte de l'auto-consommation) supérieurs à ceux des régions déshéritées du Sud en voie de désertification, égaux à ceux des régions favorisées de l'Androy "maritime", apparaissent égaux ou inférieurs à ceux de la Taheza et de l'Onilahy et inférieurs à ceux de Tuléar et de Morondava.

Extrême Sud < Androy "maritime" = Mangoky ≪ Taheza/Onilahy < Tuléar (Fiherena) < Morondava.

Dans le Mangoky et les régions immédiates qui n'en peuvent être dissociées, les budgets Masikoro apparaissent inférieurs à ceux des riziculteurs des zones aménagées de Mangolovolo/Belitsake, Nosy Ambohitra, région dite Ambondro (Plaine de Befandriana) et Ankiliabo. Un pourcentage important que l'on peut chiffrer sans garanties à 50% des budgets Masikoro apparaît inférieur également aux budgets Tandroy de la plaine de Befandriana auxquels le métayage et le salariat assurent des revenus non négligeables.

La Station de Tanandava se détache assez nettement de cet ensemble, les revenus sont comparables à ceux des cultivateurs du Fiherena (Tuléar) mais restent inférieurs à ceux des paysans du delta de Morondava.

Avec ses métayers mieux nourris en quantité et surtout en qualité que les populations Masikoro voisines, et jouissant d'une aisance

financière plus grande, la Station de Tanandava constitue dans la zone un îlot de relative prospérité, ce dont témoigne une activité commerciale accrue. Tanandava village qui ne comptait que deux commerçants pakistanais lors de l'établissement de la Station, trois peu après, en compte actuellement cinq.

Le double paradoxe est que cette prospérité ne profite pour l'instant qu'à des immigrants et que le coton n'y entre pas pour une part plus importante.

VALORISATION DE LA JOURNÉE DE TRAVAIL

La connaissance du revenu global que procure une culture nouvelle est insuffisante pour déterminer ses chances d'expansion.

La notion de valorisation de la journée de travail (1) est essentielle pour la compréhension ou la prévision du comportement de l'agriculteur à l'égard d'une culture nouvelle. C'est une notion certainement plus importante que celle du revenu brut à l'hectare dans l'esprit de l'agriculteur du Bas-Mangoky car, dans la région, il est attaché peu de valeur à la terre. Sans faire bien entendu un décompte précis du nombre de journées de travail qu'il a consacrées à telle ou telle culture, le paysan a clairement conscience de la somme d'efforts qu'elle lui a coûtée.

Les associés de Tanandava font trois cultures qui peuvent être considérées comme des cultures commerciales : essentiellement le coton et le pois du Cap, commercialisé totalement dans le premier cas, presque totalement dans le second, accessoirement le riz, culture vivrière apportant un complément notable de revenus. Les autres cultures vi-

(1) Pour une culture donnée, la valorisation de la journée de travail s'obtient en divisant le revenu total qu'elle apporte par le nombre de journées de travail qu'elle exige.

vrières (maïs, patate) ne représentent que des apports monétaires négligeables. C'est donc pour ces trois cultures que la notion confuse de la valorisation de ses efforts intervient dans la psychologie de l'agriculteur.

Valorisation de la journée de travail par le coton

Tous les rapports des techniciens donnent des chiffres qui oscillent autour de 200 frs. Deux chiffres récents méritent d'être retenus: celui du rapport de la Mission d'Etude Technique du Bas-Mangoky, et celui figurant dans le rapport intitulé : La culture du coton en association à la Station du Bas-Mangoky. Le premier est un chiffre théorique, calculé sur la base de 175 journées de travail par hectare et d'un rendement de 2,5 tonnes. La part de l'associé étant la moitié de la récolte, la valorisation de la journée de travail est égale à 214 francs. Le deuxième représente la valorisation effective de la journée de travail obtenue en moyenne par les 51 associés de la Station au cours de la campagne 1959. La valorisation de la journée de travail a été de 198 frs sur la base de 132 journées de travail à l'hectare et d'un rendement moyen de 1936 kg, déduction faite d'une retenue de 1.400 frs.

Pour le coton se pose un autre problème grave de nature à entraîner une incompatibilité entre les vues de la direction et celles des associés. La valorisation de la journée de travail n'est pas une donnée constante. Toutes choses étant égales par ailleurs (engrais, traitements insecticides, etc...) le rendement en coton d'une parcelle est fonction du nombre de journées de travail fournies par l'associé (particulièrement pour les sarclages). Mais cette fonction n'est pas linéaire. Au-dessus d'un certain seuil, en vertu de la loi des rendements décroissants, l'accroissement de travail nécessaire est plus considérable que le revenu correspondant et la valorisation de la journée de travail décroît rapidement. Pour les métayers, il est clair que les doses de travail qu'ils sont amenés à consentir ne sont plus suffisamment rentables et seraient davantage valorisées s'ils les reportaient sur d'autres cultures. Un calcul sans doute inconscient, mais rationnel joue dans le sens d'une diminution de l'effort.

La distorsion provient du fait que le seuil de rentabilité minimum de l'entreprise, qui, pour être viable exige des rendements

élevés, n'est pas atteint. Le phénomène apparaîtrait clairement s'il était schématisé par l'écart ("blank") qui s'inscrit entre les courbes symbolisant respectivement les calculs économiques des associés et de l'entreprise. La disparité des seuils de rentabilité marginale des deux parties est un sujet de préoccupation pour les techniciens: "Il faut valoriser la journée de travail de l'associé par la culture du coton, mais il faut rechercher l'obtention de hauts rendements, même si les journées de travail supplémentaires sont moins payantes" (1). Le problème est délicat et mériterait une étude approfondie (2). Quelques éléments pouvant faciliter sa résolution sont dégagés dans le chapitre : "Problèmes de structure". Mais le vrai remède consisterait à augmenter la valorisation de la journée de travail. Les techniciens ont constaté les mauvais rendements de l'angady comme instrument de sarclage. Peut-être que des essais d'amélioration du petit outillage pourraient être tentés. D'autre part des sarclages sont effectués en utilisant la traction animale sur certaines régions de l'île avec de meilleurs rendements. Enfin la substitution d'un loyer fixe à l'actuel métayage mi-partie pourrait, en encourageant les meilleurs travailleurs, faciliter l'obtention de rendements élevés.

Valorisation de la journée de travail par le riz

Sur la base d'un rendement moyen de 3.320 kg de paddy obtenu en 1959 (3) et de 106 journées de travail (4) le prix d'achat au producteur était de 16,6 frs le kilo (200 frs la daba de 12kg environ), la valorisation de la journée de travail a été pour les associés de 260Fr. Ce chiffre est plus élevé que ceux qui sont habituellement avancés,

-
- (1) La culture du coton en association à la Station du Bas-Mangoky, Tanandava 1959. C'est nous qui soulignons.
 - (2) Il serait intéressant que des techniciens construisent la courbe représentative du nombre de journées de travail en fonction du rendement. L'étude de la dérivée de cette fonction ferait connaître la variation de la valorisation de la journée de travail en fonction du rendement, et permettrait de déterminer avec quelque précision l'importance de l'écart entre les deux seuils dont nous parlons.
 - (3) La culture du coton en association à la Station du Bas-Mangoky, 1959, p. 22
 - (4) Chiffres calculés par la mission. Voir annexe.

mais le nombre de journées de travail qui a servi de base à son calcul correspond certainement mieux à l'idée que l'agriculteur se fait de l'effort fourni que celui, beaucoup plus considérable, qui est généralement retenu. (temps de gardiennage).

Le Pois du Cap

Les cours ont été élevés en 1959 : 25 Fr le Kg au producteur. Nous estimons à 1 tonne à l'hectare le rendement moyen (des calculs précis figureront dans le rapport définitif), ce qui peut paraître élevé. Mais il convient de rappeler que la zone de production s'étendant en aval de Tanandava passe pour être une de celle qui atteint les plus hauts rendements dans le Sud-Ouest de Madagascar. Sur la base de 64 jours de travail à l'hectare (1), la valorisation de la journée de travail est de 390 Fr. Ce chiffre, considérable, posera des problèmes lors de l'extension de la culture du coton. Il ne faut pas oublier cependant que cette valorisation n'est atteinte que dans le cas d'un propriétaire exploitant. Lorsque le cultivateur est métayer, la valorisation de la journée de travail, diminuée de moitié, n'est plus que de 195 Fr et devient comparable à celle obtenue pour le coton en association.

Comparaison des valorisations obtenues

La notion de valorisation de la journée de travail dont il est fait état dans les paragraphes précédents est une notion abstraite. Il est possible d'en donner une formulation qui corresponde mieux aux calculs inconscients de l'agriculteur. Le tableau qui suit résume les données valables pour 1959. Y figurent pour chaque culture, outre la valorisation de la journée de travail, le nombre de journées de travail nécessaire pour obtenir un revenu donné fixé arbitrairement ici à 20.000 Fr.

	coton Association	riz Association	pois du Cap propriétaire	pois du Cap métayage
valorisation de la journée de travail	198 Fr	260 Fr	390 Fr	195 Fr
Nombre de journées de travail correspondant à un revenu de 20.000Fr	101 j.t.	77 j.t.	51 j. t.	102 j.t.

(1) Chiffre calculé par la Mission Sociologique. Voir annexe

Ce tableau suffit à faire apparaître que l'engouement des associés pour la culture du riz ne se fonde pas seulement sur des facteurs sentimentaux. Quant au pois du Cap, il est infiniment plus avantageux que le coton pour un propriétaire exploitant. Il soutient encore la comparaison quand il est cultivé en métayage. Mais, ainsi qu'il a été vu ailleurs la liberté complète dont jouit l'exploitant, fait que sa culture présente à ses yeux plus d'attrait que celle du coton. Ces données confirment ce qui a été dit déjà maintes fois : la culture du coton n'est pas l'élément essentiel qui fixe les associés de la Station. Même en ne considérant que la valorisation de la journée de travail qu'il permet d'obtenir, le riz apparaît comme un facteur de fixation plus puissant. Si le recrutement d'associés n'a jusqu'à présent soulevé aucune difficulté, c'est que l'associé, par la multiplicité de ses revenus, atteint à un niveau de vie plus élevé qu'ailleurs dans la zone. Mais, ainsi que le déplorent les techniciens, il éprouve des difficultés à fournir un effort soutenu parce que le travail à fournir lui paraît disproportionné avec le revenu attendu.

Cette insuffisance de la valorisation de la journée de travail n'encouragera pas, nous l'avons vu, les Masikoro à renoncer aux pois du Cap au profit du Coton. L'obstacle est cependant moins grave qu'il ne semble. Car, alors que la culture du coton, encore à ses débuts, offre des possibilités d'extension considérable, la zone de culture des pois du Cap semble avoir atteint un point de saturation. Déjà de nombreux Masikoro doivent se contenter de baiboho marginaux qui ne valorisent leurs efforts que d'une manière dérisoire. On voit mal dans ces conditions comment le gros de l'afflux d'immigrés, que nécessitera la mise en valeur du delta, pourrait être sérieusement détourné du coton pour la culture des pois du Cap, surtout si des lots plus importants suffisent à leur apporter des revenus satisfaisants.

CHAPITRE III

PROBLEMES HUMAINS

LES RAPPORTS ENTRE GROUPES ETHNIQUES

Ainsi que l'a montré l'inventaire humain, le trait frappant du milieu humain de Tanandava est sa grande hétérogénéité. Mis à part le cas des groupes de l'extrême Sud, les rapports entre groupes ethniques ne soulèvent pas de problème. Encore convient-il d'apporter d'apporter des nuances.

Les rapports Masikoro/Vezo sont normaux, conforme à ce qui en est dans l'ensemble du Fiherenana : attitude légèrement condescendante des Masikoro à l'égard des Vezo, légère tendance des Vezo à railler les Masikoro pour leur prétention, quelquefois une certaine irritation.

Rapports Masikoro/immigrés riz :

Masikoro/Tagnala : Les Masikoro de la Station marquent un énerve-ment croissant à l'égard des Tagnala. Dans le village métayer de la Station, Tanandava Angarazy, ils se groupent formant un quartier distinct. Les Tagnala sont réputés mahery loha, têtus, querelleurs, faisant peu cas des coutumes locales. En fait, il est exact qu'ils se comportent comme s'ils étaient chez eux, contrairement aux Betsileo naturellement plus réservés.

Les Tagnala marquent quant à eux de l'indifférence vis à vis des Masikoro sans la moindre trace d'hostilité.

Masikoro/Betsileo : L'attitude des Betsileo vis à vis des Masikoro est la même que celle des Tagnala. Hors de la présence des Masikoro, ils s'amuse de l'importance que ces derniers attachent aux cérémonies traditionnelles et les considèrent comme de piètres agriculteurs.

Les Masikoro marquent une antipathie certaine à l'égard des Betsileo, qu'ils considèrent comme des accapareurs de terrains méprisant des droits ancestraux. Les stéréotypes recueillis dans les écoles ne sont pas significatifs, ils ont été recueillis à Morombé, à Mangolovolo et à Ambahikily. A Ambahikily, village purement Masikoro, les gens n'ont

pas de rapports avec les Betsileo. Ces stéréotypes tendraient à apparaître plutôt favorables aux Betsileo. En fait, les opinions exprimées par les adultes sont différentes.

Rapports Vezo/immigrés riz :

Vezo/Tagnala : rapports d'indifférence, mais estime réciproque

Vezo/Betsileo : affinités certaines qui apparaissent dans les comportements affectifs dans les unités familiales, attitude à l'égard du père, de la mère, du frère de la mère ... Ceci s'exprime par une attirance réciproque et par la fréquence des intermariages, notamment à Mangolovolo.

Les immigrants riz entretiennent entre eux les meilleurs rapports. Les Betsileo et les Tagnala originaires des mêmes régions rizicoles: Mangolovolo/Belitsake, Nosy Ambositra ou région d'Ankiliabo forment des entités très fortes. Les Tagnala/Betsileo d'Ankiliabo s'opposaient légèrement aux Tagnala/Betsileo de Nosy Ambositra.

Les oppositions à l'intérieur des groupes Betsileo/Tagnala sont facilement très fortes. Les riziculteurs qui marquent d'une manière générale de l'indifférence vis à vis des autres populations connaissent des tensions très difficiles à résorber allant souvent jusqu'à la rupture.

Ces différents éléments peuvent toutefois, en dépit de certains décalages (cas notamment des Masikoro), constituer une communauté cohérente.

Dans l'ensemble du Sud-Ouest de Madagascar des groupements Tagnala/Betsileo/originaires sont très fréquents. Selon les cas les originaires sont Vezo/Masikoro ou Sakalava ou Bara. Le fonctionnement de ces communautés composites ne semble pas causer de difficultés. A ces ethnies peuvent s'ajouter quelques éléments Tanosy fixés depuis longtemps sur la Station, qui, contrairement à d'autres Tanosy nouvellement installés, s'intègrent sans difficulté aux groupes formés par les immigrants riz.

Les gens de l'extrême Sud : Tandroy et Mahafaly.

Ces deux groupes entretiennent entre eux le minimum de rapports et se rejettent mutuellement.

Le maximum d'agressivité se marque dans les rapports de deux groupes Tandroy. Le premier groupe, Tandroy I, est constitué par des

Tandroy Karimbola, Somangy et Tatiana installés depuis un certain nombre d'années sur la Station. Le second groupe, Tandroy II, est formé de Tandroy Tandrefana ou de clan Temagnatse arrivés plus récemment.

Les Somangy et Tatiana étaient établis dans le centre et l'Est de l'Androy, les Karimbola et les Tandrefana dans l'Ouest, région d'Ampanihy.

L'hostilité des deux groupes est telle qu'actuellement tout travail en commun est impossible et qu'il serait préférable d'autoriser la fraction II à déplacer les cases et créer un nouveau village.

Les Tandroy II sont rejetés par l'ensemble de la population de Tanandava, cette situation tient pour une grosse part aux fonctions de police et de surveillance que ce groupe assume.

Les Tandroy I rejettent les Mahafaly venus en même temps que les Tandroy II et ces derniers, bien qu'originaires de la même région d'Ampanihy, marche entre l'Androy et le Mahafaly, sont avec ces derniers dans les plus mauvais termes.

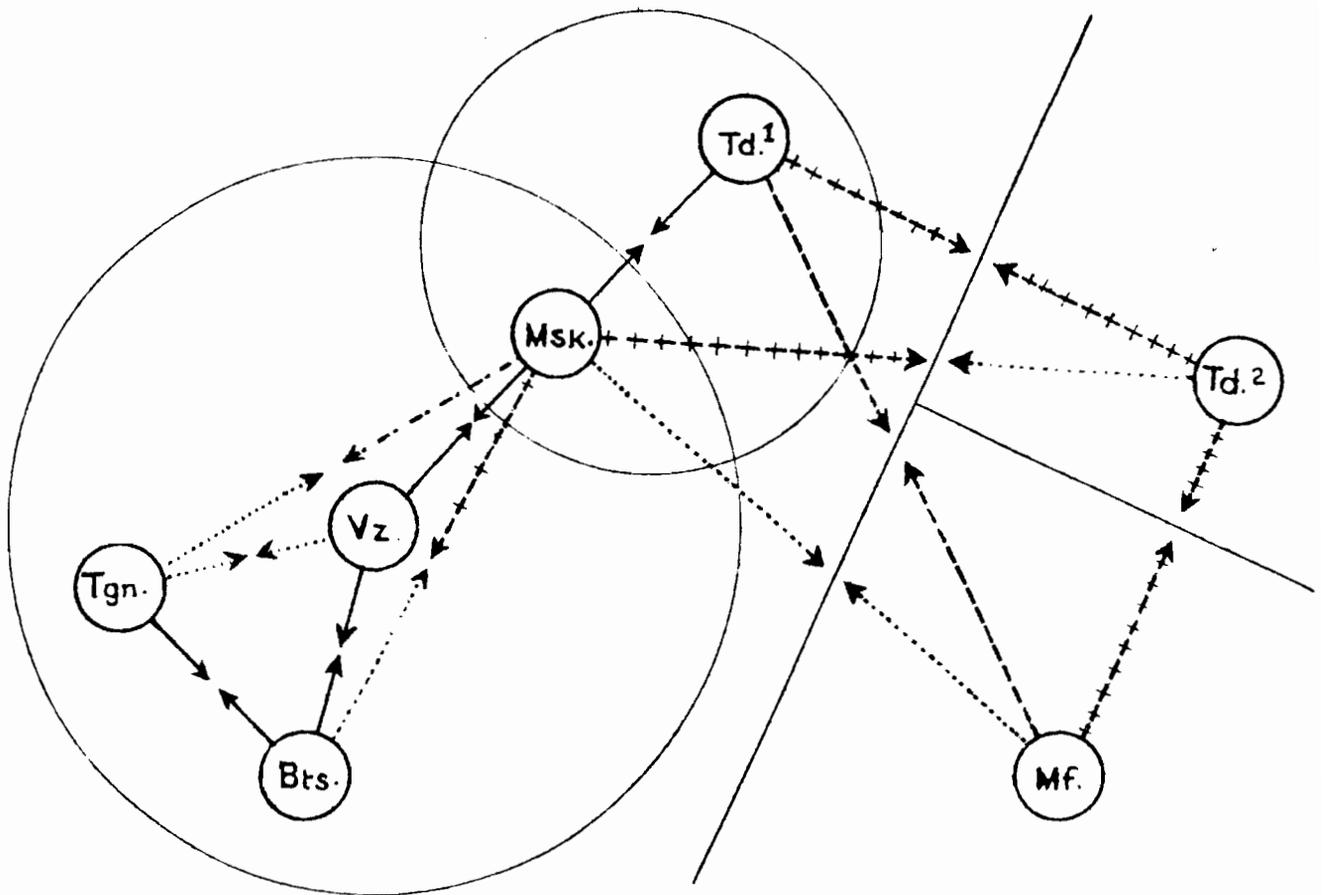
Les Tandroy II et les Mahafaly apparaissent nettement isolés. Il en va différemment des Tandroy I qui, plus anciennement installés, sont liés aux Masikoro du voisinage. Le chef Tandroy Tavilo a épousé une Masikoro soeur du chef de village de Berenala. Les relations avec les Masikoro sont excellentes dans l'ensemble, un peu moins bonnes avec les Masikoro de Tanandava, village qui détestant les Tandroy II, tendent à rejeter les Tandroy en totalité, mais il ne s'agit vraisemblablement que d'une situation temporaire, explicable par des incidents récents au sujet de boeufs.

Les gens du Sud apparaissent donc en marge, toutefois les Tandroy I sont liés aux Masikoro, dans la plaine de Befandriana les villages mixtes Masikoro/Tandroy ne sont pas rares. Par l'intermédiaire des Masikoro les Tandroy peuvent être intégrés aux communautés composites.

Dans le Fiherenana, l'attitude à l'égard des Tandroy est dans l'ensemble bonne, rien de comparable à ce qui se passe dans le Nord où le Tandroy, peu stabilisé, a un stéréotype comparable à celui du Nord africain en France avec les quelques avantages et les nombreux inconvénients que cela comporte. L'intégration des groupes Tandroy est nécessaire, il est urgent d'agir de manière à réfréner certains mouvements qui commencent à se préfigurer, les Tandroy commencent à avoir une réputation de voleurs que l'on hésite à employer. Cela tient d'une part, aux incidents

RAPPORTS INTER - ETHNIQUES

— Sociogramme —



ETHNIES	RAPPORTS
MSK. — Masikoro	—————> Attirance
Vz. — Vezo> Indifférence
Bts. — Betsileo	- - - -> Rejet
Tgn. — Tagnala	- . - .> Indifférence ou Rejet
Td. ¹ — Tandroy 1	+ - + -> Rejet ou hostilité
Td. ² — Tandroy 2	+ + + -> Hostilité
Mf. — Mahafaly	

au sujet de boeufs saisis sur la Station ou, d'après les Masikoro, à proximité, et d'autre part, à l'émergence des stéréotypes défavorables introduits par des Tagnala et des Betsileo de la rive droite.

Comme dans les Provinces de Majunga et de Diégo, les Tandroy ont mauvaise réputation dans le Nord-Ouest de la Province de Tuléar. Ceci commence à être net à Manja et l'est bien davantage à Morondava et à Belo.

Les isolés. Ce sont essentiellement les Tanosy nouvellement venus. L'intégration des Bara ne pose aucune difficulté. Ils peuvent suivant le cas s'intégrer soit aux Tagnala/Betsileo s'ils sont, ce qui est fréquent, riziculteurs, soit aux Masikoro qui comme eux participent à une même culture, reposant sur les mêmes représentations collectives.

Les Tanosy originaires de la région de Fort-Dauphin, mais provenant de la vallée de la Taheza où ils sont installés depuis une centaine d'années forment des communautés très homogènes et fermées. Sur la Taheza, il n'y a pas de mélange Tanosy/Mahafaly, il semble peu probable que les Tanosy s'intègrent dans l'immédiat aux autres groupes même à des groupes riziculteurs du Sud-Est. Leur attitude est semblable à celle des Temoro, mais pour des raisons différentes.

Les Tanosy de la Taheza tendent à vivre repliés sur eux-mêmes. Comme l'a dégagé M. Molet dans une étude sur la Taheza, ceci s'explique par des raisons historiques. En revanche les Tanosy qui viennent de s'installer il y a 25 ou 30 ans à 60 kms de la Taheza sur Befamoty sont beaucoup plus ouverts. Dans l'avenir l'intégration des Tanosy doit être possible.

Vis à vis des isolés, pas d'attitude stéréotypée mais des rapports interpersonnels, alors que pour les groupes cohérents, il y a tendance à des rapports groupe à groupe.

LES DIFFERENCES DE CONCEPTION

L'absence de difficultés dans les rapports interethniques tient pour une bonne part au fait que la population de Tanandava est composée essentiellement d'immigrés qui ne viennent pas directement de leur pays d'origine mais qui ont déjà eu l'expérience du contact avec d'autres groupes ethniques dans les relais de migration. La stabilité actuelle

tient pour une bonne part à cette accoutumance préalable (1). Mais ce facteur ne peut jouer pour les rapports entre autorité aménageante et associés que déroute profondément le caractère inusuel des obligations que comporte leur statut.

Dans une entreprise de la dimension de Tanandava, des ajustements, des avancées, des retours en arrière sont inévitables. Des différences de conception ont marqué les modes de gestion. Dans un premier temps: recherche de la réussite technique qui a le pas sur les considérations de rentabilité; actuellement : recherche de l'équilibre économique permettant de généraliser l'action entreprise à l'ensemble de la zone.

A l'intérieur même de la Station, les vues ne sont pas toujours concordantes. Il a paru utile de mettre en perspective et de schématiser rapidement les conceptions traditionnelles et celles de l'autorité aménageante.

Correspondant à cette opposition, un troisième point de vue est dégagé, celui des associés. Ces derniers ont tendance à juger les faits par référence à ce qu'ils connaissent. Ne retenant et ne saisissant de la Station que son aspect organisé, ils risquent de ne pas comprendre ce que représente une réelle association.

Les éléments dégagés ci-après concernant particulièrement la période Novembre 1958/Octobre 1959.

1 - LA NATURE DES RAPPORTS BAILLEUR-PRENEUR

Le métayage tel qu'il est pratiqué par les communautés locales est d'introduction récente sur la rive gauche du Mangoky, il se caractérise essentiellement par :

- des rapports interpersonnels dérivant d'une convention,
- un caractère fragile. Ce caractère fragile s'explique par des raisons qui seront développées plus loin et a pour effet de susciter une recherche parallèle de garanties destinées à renforcer les rapports établis.

(1) Dans la perspective d'un développement à grande échelle du Mangoky, il est vraisemblable qu'une immigration directe apparaîtra nécessaire et posera d'autres problèmes.

Le métayer choisi, est en effet souvent un parent proche ou appartenant à une branche collatérale. Il peut être un allié, conjoint de l'une des femmes du groupe. S'il n'y a pas parenté cognatique ou alliance, des liens artificiels peuvent être établis, le plus fréquent reste le lien de sang:fatidrà.

La fonction de ces liens est d'apporter une garantie permettant de part et d'autre d'être assuré de la bonne foi du co-contractant et de l'absence de mauvais vouloir ou de toute intention dolosive. Plus généralement les alliances constituent des pactes de "non grievance".

En raccourci, le métayage tel qu'il est pratiqué repose sur des rapports précaires qui à la limite peuvent donner au contrat un caractère aléatoire. Recouvrant ces rapports contractuels, en contrepartie, peuvent se développer des liens d'homme à homme exprimant des alliances et susceptibles de dépasser en intensité le contenu proprement économique.

Les liens et les rapports restent directs et immédiats.

Conceptions de l'autorité aménageante et conséquences.

Le point de vue de l'autorité aménageante est autre. L'association se caractérise essentiellement par des rapports de type contractuel. Le contrat qui lie l'associé à l'autorité aménageante est un contrat d'adhésion. L'associé peut, soit accepter, soit rejeter en bloc l'ensemble des stipulations contenues dans le contrat. S'il accepte, il se trouve dans une situation quasi statutaire.

Ce genre de rapport se caractérise par des obligations définies ceci ne signifie pas forcément que l'associé en ait une conscience claire d'autant plus que fréquemment les obligations ont une portée générale qu'il serait nécessaire de préciser.

En fait pour des raisons facilement compréhensibles qui tenaient avant tout au caractère expérimental de la Station, les formules de faisance valoir : régie directe ou association ont créé un climat spécial, engendrant une certaine atmosphère de méfiance et une attitude expectative. Effectivement des changements en cours de campagne se sont produits, des travaux commencés en régie se sont terminés en association venant confirmer le sentiment général.

Face à ces incertitudes, la situation de l'associé paraît précaire.

En milieu occidental, en contre partie d'obligations fortes existent des garanties réelles liées à la législation sociale et au développement des organismes professionnels. Ces contrepoids n'existent pas sur le Mangoky, les associés ne pouvant s'exprimer du fait de l'absence de représentation. Ce problème évoqué plus avant est un problème de structure qu'il n'est pas aisé de résoudre. Le point de vue de la Direction dans un tel contexte triomphe automatiquement, les précédents l'ont suffisamment prouvé. Au cours de l'année 1959 la sécurité de l'emploi n'a donc pas été assurée. Il en découle pour l'associé des conséquences multiples, il hésite à s'engager à fond, cherche des garanties ailleurs (pois du Cap) et recule devant certaines dépenses présentant un caractère d'investissements immobilisés, en particulier certaines dépenses d'amélioration de l'habitat qui, si elles existaient, constitueraient un critère de stabilisation.

L'absence de représentation provoque en outre un sentiment d'insécurité générale, se traduisant en toute matière par un climat de défiance qui porte à redouter l'arbitraire de la Direction et à se méfier de toute innovation dans la crainte d'être trompé. Ce dernier point a ses racines dans le changement de politique signalé plus haut. La Direction mettant en cours de campagne 1959 des associés sur des parcelles commencées en régie, leur a demandé en échange des travaux qu'ils n'avaient pas à faire, d'autres prestations en journées de travail. Les associés mal informés n'ont pas compris. En dernière analyse, le manque de représentation, de communication entre la base et le sommet et d'information fait que le point de vue de l'organisme directeur est mal connu n'apparaissant nettement qu'en période de crise.

En résumé, les rapports entre Autorité aménageante et associés sont indirects et médiats.

Le point de vue des associés. Les associés comprennent mal l'opposition entre l'exploitation traditionnelle sans grands moyens, mais où le métayer jouit de la plus entière liberté, et l'exploitation de type nouveau hautement mécanisée qui vise à obtenir une production élevée, employant suivant un plan prévisionnel des techniques scientifiques et des façons culturelles coûteuses, totalement étrangères au groupe. Entre ces deux formes les paysans voient davantage une différence de nature qu'une différence de degré. Pour définir le statut de l'associé, seul le terme français "métayer" est retenu, à l'exclusion des mots malgaches

ou malgachisés de mpisasaka, ou mpanao travay qui dans l'esprit des intéressés désignent une réalité autre.

Suivant les associés, le manque de représentation est préjudiciable à une bonne marche de l'entreprise. Il donne une importance considérable au personnel de maîtrise et encourage les pratiques de favoritisme et un climat de délation. En fait les oppositions sont fréquentes entre les groupes, et, à l'intérieur des groupes, entre des fractions ayant des intérêts semblables.

La mise à la disposition des métayers de mauvaises parcelles après le début de la campagne a produit les effets les plus fâcheux. Les métayers qui dès leur départ savaient que la récolte allait être mauvaise ont reproché au personnel d'encadrement de ne pas intervenir d'une manière suffisante auprès de la Direction. Les Contremaîtres et les commandeurs pour se disculper ont été amenés à critiquer les décisions prises. Tous ces faits n'ont pas contribué à détendre l'atmosphère. Dès le début de la campagne des pois du Cap, les métayers se sont empressés de mettre en valeur d'une manière ou d'une autre, une parcelle de baiboho.

Après les incertitudes de la campagne 1959, et la confusion de la part de travail revenant à la Station, aux équipes de salariés, et aux associés, ces derniers souhaitent que ces points soient définis préalablement d'une manière nette (cela est fait actuellement).

II - LA PART DU METAYAGE DANS LES ACTIVITES ET LE DEGRE DE LIBERTE DE L'EXPLOITANT

Le métayage traditionnel

Pour le cultivateur de la rive gauche du Bas-Mangoky le métayage n'est pas une nécessité impérieuse, c'est une activité d'appoint. L'agriculteur métayer exploite toujours parallèlement une parcelle en faire valoir direct, consacrée généralement aux cultures vivrières et le métayage ne porte que sur les cultures commerciales. Parfois, pour ces cultures commerciales, deux formes de faire valoir sont utilisées simultanément : l'exploitant cultive un champ dont il est propriétaire et exploite un deuxième champ en métayage.

Le rôle essentiel du métayage est de fournir des signes monétaires supplémentaires. Sur un total de 150 à 180 jours de travail les

activités consacrées au métayage ne représentent que 50 à 80 jours.

Le métayage "traditionnel" se caractérise par l'absence de contrôle et l'autonomie totale de l'exploitant. L'exploitant a entière initiative pendant la durée de la campagne. Le contrôle existe mais, à part quelques exceptions, a posteriori seulement, lors de la récolte, à l'occasion du partage, le bailleur met fin au contrat s'il n'est pas satisfait, et le contrat n'est pas renouvelé l'année suivante. Un contrôle existe, mais seulement à l'issue de la campagne. Cette pratique s'explique par la faiblesse de l'apport du bailleur et par sa non-participation. Le seul capital fourni est la plupart du temps le capital foncier. Les possesseurs de terre tendent actuellement à rechercher des formules de métayage déchargeant au maximum le bailleur. Dans le cas du métayage riz par exemple, la préférence va à la formule un tiers au propriétaire, deux tiers au métayer, à condition que ce dernier assure lui-même le piétinage.

De plus, pour des raisons de prestige, les formules de travail par personnes interposées sont recherchées, surtout chez les Masikoro (toutefois ceci s'atténue rapidement). En contre partie de la tranquillité obtenue, il est d'usage de laisser la plus grande liberté à l'exploitant.

Cette indifférence a des racines dans la psychologie du bailleur qui pense que, dès l'instant où il ne cultive pas lui-même le terrain, un profit si minime soit-il est préférable à une absence de profit. Si la pratique du sous-métayage sur le coton était tolérée, il est vraisemblable qu'un tel raisonnement serait tenu.

Enfin un certain libéralisme naturel se manifeste chez le bailleur qui, possédant une terre située à proximité du Mangoky, bénéficie d'une rente au sens économique. Cette rente, avec l'assèchement des zones voisines, s'accroît d'année en année.

En résumé, l'exploitant travaille à ses risques et profits (et à ceux du propriétaire peu exigeant). Sur le plan des recours, le propriétaire est désarmé s'il n'existe pas de manoeuvres dolosives ou frauduleuses caractérisées, auquel cas un recours est possible devant le fokonolo.

Ce recours n'est pratiquement efficace que si le bailleur et le preneur appartiennent à une même communauté.

Les conceptions de l'autorité aménageante.

Elles apparaissent diamétralement opposées. L'association est une activité principale qui doit faire vivre d'une manière complète l'associé. Les unités sont étudiées de manière à constituer des unités d'exploitation familiale viables associant le coton à des cultures vivrières. D'où l'idée que l'association doit être exclusive d'autres entreprises.

L'associé doit tirer tous ses revenus des terres qu'il exploite sur la Station et le coton doit fournir l'essentiel de ces revenus. En conséquence, il doit consacrer tout son temps à la Station. Il est entendu que le coton doit effectivement assurer des revenus plus élevés que les autres cultures.

Le grand centre d'intérêt qui doit fixer les paysans est le coton.

Un contrôle et un encadrement serrés impliquant la restriction de la marge d'initiative des associés, est indispensable. Ces contraintes sont rendues nécessaires par des préoccupations de rentabilité et l'ampleur des investissements réalisés.

L'exploitant bénéficie d'un capital foncier, d'un capital d'exploitation, l'autorité aménageante assure en outre une assistance technique et prend en charge certaines façons culturales délicates (billonnage, traitement insecticides). L'exploitant profite d'autres services (avances de paddy etc ...)

L'entreprise, consciente des risques et des aléas tenant aux conditions du milieu et au facteur humain, tend à les limiter au maximum en imposant une discipline stricte quant au respect des normes, du calendrier prescrit, et des horaires de travail.

Le point de vue des associés.

Certains impératifs techniques leur apparaissent étrangers. L'utilité globale de certains efforts, les impératifs essentiels sont compris; mais en matière d'insecticides par exemple, la fréquence des traitements paraît superfétatoire ou tout au moins exagérée. Il est difficile au paysan de concevoir qu'un seul traitement raté oblige à reprendre toute la série et compromet la récolte.

D'une manière générale le paysan malgache pense que les pouvoirs de l'homme sur la nature sont réduits. Les techniques qu'il possède, à l'exclusion de quelques techniques éprouvées (hydraulique des Betsileo)

tout au moins dans leur pays d'origine, sont plus ou moins efficaces. Par compensation, il a recours à d'autres techniques, magiques, ou tout simplement, fait montre d'une acceptation passive à l'égard des événements qui le dépassent, lorsque ses convictions en leur efficacité se perdent - ce qui est le cas. Trop d'aléas imprévisibles l'ont déshabitué à lutter avec conviction. Cette attitude apparaît fréquemment lorsque les raisons qui justifient l'application d'une technique ne sont pas comprises. Le paysan les met en oeuvre sans trop y croire et n'apporte pas le soin nécessaire. L'intérêt de certaines façons culturelles telles les sarclages est en revanche parfaitement compris. Il n'y a pas de difficultés pour les façons culturelles connues et pratiquées également dans l'agriculture traditionnelle.

Le caractère particulier de la nouvelle culture, l'importance de certains impératifs techniques, les incertitudes inhérentes à toute période d'essai sont compris des associés.

Les associés préféreraient à la formule d'encadrement actuelle, une formule plus souple qui, tout en conservant l'encadrement technique, assure une participation des intéressés.

Le travail suivi et régulier est souvent interprété comme astreignant et demande une certaine adaptation. Pour expliquer leur départ massif, les Masikoro des villages voisins de la Station (Tanandava, Andranomanintsy, Berenala) ont invoqué des raisons diverses, mais celle-ci tenait une grande place. Le travail suivi est mieux accepté par les riziculteurs que les techniques de la rizière irriguée ont accoutumés à une plus grande régularité.

III - ENTRAIDE TRADITIONNELLE ET MAIN D'OEUVRE SALARIEE

La conception du métayage traditionnel

Le métayer même pendant la courte période où il travaille sur le terrain du bailleur a recours à une aide extérieure, soit en rémunérant des gens, soit en bénéficiant à charge de réciprocité de l'entraide traditionnelle (rima, mindra-tagna, vali-tànana), soit encore en redoutant à une formule particulière d'association (contrat du telo mizara, propre aux riziculteurs du Sud-Ouest).

Le coup de main qui n'excède pas une journée de travail est fourni par des gens avec lesquels on est en relations serrées : parents alliés, voisins si la communauté est homogène.

Très souvent l'exploitant, qu'il soit propriétaire, fermier, ou métayer, n'effectue pas lui-même certains travaux. Le débroussaillage, les sarclages en particulier sont faits par des salariés. L'aide extérieure est très fréquente au moment de la récolte, et d'une manière générale dès que le travail est jugé pénible ou astreignant du fait par exemple, de sa durée.

Conceptions de l'autorité aménageante.

Le travail doit être fait par l'associé lui-même, aidé de sa famille, éventuellement de ses voisins en utilisant l'entraide traditionnelle. La pratique du salariat n'est pas admise, les dimensions des unités d'exploitation n'en justifiant pas la nécessité.

En revanche un système d'exploitation collective est pratiqué sur les rizières. Des blocs sont cultivés collectivement pendant toute la durée de la campagne par des équipes d'associés qui se sont groupés volontairement. Ce système a pour but de "respecter le parcellaire et de soulager le réseau hydraulique de la Station" (1).

Le point de vue des associés. Travail en commun: Le coup de main à charge de réciprocité ne peut jouer que dans les communautés homogènes ce qui n'est pas le cas de Tanandava. L'exemple de la culture du riz de la campagne 1958/59 effectué par blocs est révélateur. Des blocs devaient être cultivés par un groupe de famille appartenant à la même ethnie, et originaires d'une même zone. En fait, les gens se sont immédiatement rendus compte que l'inégale composition des familles donnait une prime aux familles peu nombreuses. La réaction a été la suivante : les paysans ont préféré payer des gens plutôt que de "voir leur femme ou leurs enfants travailler pour les autres".

Le travail en commun consenti, de type communautaire sans limitation de durée ou s'étendant sur toute une campagne n'existe pas dans la tradition malgache du Sud. Les travaux en commun consentis sont toujours limités dans le temps et sont de courte durée, ils ne peuvent se pratiquer qu'entre gens liés étroitement les uns aux autres, membres d'une même communauté familiale ou villageoise. Le facteur ethnique n'est pas

(1) Notes sur les observations de la Station expérimentale du Bas - Mangoky, 1952 - 1957, p. 34.

significatif, moins important que l'appartenance à une même communauté.

Pratiques effectives. Les conditions permettant l'instauration d'un travail collectif n'étant pas remplies, l'existence d'une certaine disponibilité de signes monétaires amène un développement du salariat.

Les associés font appel à des salariés à la fois sur le coton et sur le riz.

Sur le coton : Aide de salariés pour le sarclage et la récolte. Ceci est général aussi bien à Tanandava qu'à Ankazoabo ou Miary (Tuléar). En ce qui concerne le sarclage, d'après les associés, un complément de main d'oeuvre serait impérieusement nécessaire lors du premier sarclage qui comporte également démariage et remplacement et coïncide avec le travail de rizière. Ce sarclage est délicat et doit être mené à la fois rapidement et avec le plus grand soin. Le coton ne comporte que deux feuilles et est dissimulé par les mauvaises herbes de sorte que l'on risque de couper le plant. Si le travail n'est pas fait rapidement, il suffit d'une pluie pour que les herbes repoussent. Le deuxième sarclage est moins délicat, mais une aide est à nouveau nécessaire, lors du troisième. L'associé qui n'emploie qu'un seul salarié conclut avec lui d'un prix forfaitaire et lui laisse faire le travail sans y participer dans cinquante pour cent des cas. S'il participe aux travaux, il emploie simultanément plusieurs salariés qu'il paie à la journée et qu'il surveille. Sa présence exclut des mécomptes. Les associés font également appel à une aide extérieure lors des passages de récolte. Dans tous les cas relevés, ils participent à la récolte. Certains emploient jusqu'à dix femmes qui sont payées au sac.

Pour le riz. Lors de la campagne précédente les associés ont largement fait appel à des journaliers. L'aide est recherchée au moment de la récolte. Les travailleurs ne sont pas rémunérés en argent, mais reçoivent une daba de paddy soit environ 12 kg pour une journée de travail. Dans la pratique traditionnelle, ce paddy est pris sur la part globale antérieurement au partage ce qui diminue à la fois la part du métayer et celle du propriétaire; sur la Station le partage étant fait au fur et à mesure en fin de journée, il semble que la rémunération de l'aide extérieure incombe effectivement au métayer et est prise sur sa propre part.

La fréquence du salariat est d'autant plus grande que de nombreux associés possèdent ou cultivent un terrain sur baibocho inondable.

Les salariés sont fréquemment des Tandroy employés par la Station.

Tels apparaissent les principaux points de vue. Ainsi qu'il a été souligné, ils se rattachent à la campagne 1958/1959. Il est évident que si les rapports Direction/Associés devaient être de ce type, il serait préférable et plus honnête d'envisager une exploitation en gestion directe avec utilisation exclusive de salariés.

En dépit de certaines imperfections, de certaines incompréhensions inhérentes à toute entreprise humaine, des points essentiels notamment sur le plan économique apparaissent favorables et positifs dans une large mesure. Dans l'avenir, si la nouvelle tendance se maintient, il est possible qu'ils pourront être plus positifs encore.

TROISIEME PARTIE

PROBLEMES D'ORGANISATION SUR
LES PERIMETRES IRRIGUES

-:-:-:-:-:-:-:-

Il importe de définir, avant que soient engagés les travaux d'aménagement, les conditions d'exploitation des futurs périmètres. Les analyses qui précèdent ont permis de dégager quelques suggestions en vue de :

- créer des exploitations agricoles équilibrées adaptées au potentiel de travail et aux besoins des unités familiales;
- donner à ces exploitations un statut juridique qui offre aux associés le maximum de garanties tout en assurant l'équilibre économique de l'entreprise.

Mais de telles mesures risquent d'être insuffisantes pour éviter la création d'un prolétariat flottant. Il importe de saisir clairement qu'il existe à la base d'une option fondamentale et que les buts qu'on se propose doivent être définis sans équivoque avant toute extension de la culture du coton.

Ces buts étant définis, il importe de créer les conditions sociologiques du développement de communautés paysannes stables. L'analyse de la situation actuelle précède ici les conclusions dont il n'a pas paru possible de la dissocier. Il importe de souligner qu'au stade actuel de la recherche sociologique, celle-ci est en mesure d'apporter des éléments de diagnostic, mais est impuissante à formuler une thérapeutique complète. Les suggestions qui découlent de l'analyse structurale n'ont été formulées que pour répondre aux questions qui nous ont été soumises et ne prétendent absolument pas apporter la solution complète des problèmes.

Quelques notes sur les rapports de la zone aménagée avec l'ensemble de la région complètent les indications précédentes.

CHAPITRE I

COMPOSITION ET STRUCTURE FONCIERE DES UNITES D'EXPLOITATIONS

SUPERFICIES ET COMPOSITION DES UNITES D'EXPLOITATION - SUGGESTIONS

Il semble que les lots actuels de coton et de riz ne constituent pas une base suffisamment équilibrée pour les exploitations des métayers associés de Tanandava.

Un déséquilibre relatif apparaît dans les budgets familiaux où la part de bénéfice apportée par le coton ne tient pas une place suffisamment importante. Il se traduit d'une autre manière par la participation généralisée des associés aux cultures traditionnelles extérieures, compléments de ressources, mais sources d'inconvénients (surcharge des calendriers, déplacements, dispersion des activités et, éventuellement, négligence des façons culturales du coton).

Afin d'éviter ces inconvénients, il serait souhaitable d'envisager une distribution différente des surfaces dans l'association culturale.

Un premier impératif devrait être l'augmentation des superficies coton, entraînant l'accroissement correspondant des revenus. L'augmentation consécutive des temps de travail pourrait être atténuée par une diminution partielle des surfaces cultivées en rizières. Le fait que beaucoup de cultivateurs commercialisent une partie de leur récolte de riz, révèle l'existence, avec les lots actuels (0 ha 83), d'une certaine marge d'excédent.

Il serait aussi souhaitable d'abandonner le principe des lots identiques et d'adopter une formule de distribution plus souple, adaptant les superficies à la composition des unités familiales (1). C'est

(1) La moyenne des unités familiales des métayers-associés de Tanandava, établie d'après les questionnaires, est de 4 personnes (1 homme, 1 femme, plus 2 enfants), mais les écarts autour de cette moyenne sont importants. Certains lots coton/riz actuels sont exploités par un homme seul célibataire; d'autres par des familles de 8 ou 9 personnes comprenant 4 éléments actifs (2 hommes et 2 femmes).

à dire tenir compte lors de la répartition, du nombre d'éléments actifs de chaque unité et même, dans le cas où le cultivateur a déjà effectué une ou plusieurs campagnes, de sa capacité propre de travail et d'initiative.

Dans cette optique, on pourrait organiser la distribution des lots selon le schéma suivant :

L'unité de surface de base serait fixée à 0 ha 25 (dans la mesure où ceci est conciliable avec les impératifs techniques). Ces unités de base pourraient être cumulées dans des proportions variables pour chaque exploitation et pour chaque culture.

Pour le coton le minimum serait fixé à 2 unités, le maximum à 6. On obtiendrait ainsi des lots de 0 ha 50, 0 ha 75, 1 ha, 1 ha 25, 1 ha 50. Ce maximum de 1 ha 50 pourrait être éventuellement dépassé dans le cas d'une unité familiale particulièrement importante. Ces lots donneraient, en métayage mi-partie, les revenus annuels moyens suivants (en francs CFA) :

Surfaces	Revenu brut (1) campagne 1959	Revenu brut (2) théorique
0 ha 50	14.520	18.750
0 ha 75	21.780	28.125
1 ha	29.040	37.500
1 ha 25	36.300	46.875
1 ha 50	43.560	56.250

Ces revenus permettraient de dépasser les revenus moyens régionaux (19.000 frs environ, sur les exploitations traditionnelles de pois du Cap) ainsi que les revenus moyens actuels de la Station (29.000 frs tirés du coton, du riz, du pois du Cap et de sources diverses). Ces revenus moyens constituent des seuils économiques dont le franchissement provoquerait des réactions favorables sur le plan psychologique.

Pour le riz il conviendrait d'adopter un éventail de répartition beaucoup plus restreint, afin d'éviter un déséquilibre entre les

(1) D'après les chiffres de la campagne 1959 correspondant à des rendements de 1936 kg/ha. Rapport : "La culture du coton en "association" à la Station du Bas-Mangoky", 23 novembre 1959.

(2) Evaluation prenant pour base un rendement théorique de 2500 kg/ha. Rapport " Mission d'Etudes Techniques", Avril 1959.

deux cultures. En effet pour beaucoup de cultivateurs, la culture du riz a plus d'attrait que celle du coton.

Le minimum serait ramené à 2 unités (0 ha 50)

Le maximum porté à 4 unités de surface (1 ha)

Les productions moyennes pouvant être obtenues en métayage mi-partie (1) sur les différents lots seraient :

Surfaces	Part de production (2) campagne 1959 rendements: 3320 kg/ha	Part de production (2) théorique rendements: 3500 kg/ha
0 ha 50	830 kg	875 kg
0 ha 75	1245 kg	1312 kg
1 ha	1660 kg	1750 kg

Ces lots garantiraient à l'exploitant une quantité suffisante de produits vivriers avec des rations théoriques journalières, par unité de 2,4 kg, 3,6 kg et 4,8 kg.

Des calendriers des temps de travail, calculés pour chaque combinaison de surfaces, ont été établis. Les chiffres représentent le total des journées de travail que devrait fournir un exploitant cultivant seul son lot de coton et de riz.

Associations	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S
Riz 0 ha 50	23	25	12	14	11	13	19	15	9	3
Coton 0 ha 50										
Riz 0 ha 50	28	33	16	19	14	14	25	22	13	4
Coton 0 ha 75										
Riz 0 ha 50	33	41	20	24	18	16	31	30	18	6
Coton 1 ha										
Riz 0 ha 50	28	48	24	29	21	17	37	37	24	7
Coton 1 ha 25										

(1) Les chiffres ci-dessus concernent la mise en valeur actuelle pratiquée à Tanandava c'est-à-dire le métayage mi-partie. Dans l'éventualité de la suppression du métayage sur culture vivrière avec attribution à l'exploitant de la récolte totale contre une faible redevance (voir rapport "Mission d'Etudes Techniques", avril 1959) il semble que des lots uniformes de 0 ha 50 couvriraient les besoins des exploitants.

(2) Les chiffres ci-dessus sont fournis d'après les mêmes sources que ceux valables pour le coton.

	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S
Riz 0 ha 50 Coton 1 ha 50	43	56	26	34	25	19	43	45	27	9
Riz 0 ha 75 Coton 0 ha 75	35	38	18	21	16	19	29	22	13	4
Riz 0 ha 75 Coton 1 ha	40	46	22	26	20	21	35	30	18	6
Riz 0 ha 75 Coton 1 ha 25	45	53	26	31	23	22	41	37	24	7
Riz 0 ha 75 Coton 1 ha 50	50	61	28	36	27	24	47	45	27	9
Riz 1 ha Coton 1 ha	47	52	25	29	23	26	39	30	18	6
Riz 1 ha Coton 1 ha 25	52	59	29	34	26	27	45	37	24	7
Riz 1 ha Coton 1 ha 50	57	67	31	39	30	29	51	45	27	9

Les tableaux ci-dessus font apparaître pour certains mois du calendrier agricole des surcharges plus ou moins importantes qui affectent les lots de surface supérieure à 0 ha 50 de riz et 1 ha de coton; il faut souligner que certains mois, paraissant très chargés, sont allégés en fait par la participation de la femme de l'associé (repiquage du riz en janvier, semis et démariage du coton en décembre-janvier, récolte du riz et du coton en mai, juin, juillet, août). De plus, diverses formes de travaux collectifs non rémunérés (entraide familiale traditionnelle ou coups de main rima) réduisent dans la proportion des deux tiers les temps effectifs de certaines façons culturales: repiquage du riz et récolte du coton. Malgré ces atténuations les lots d'exploitation dont la superficie dépasse le total de 1 ha 75 devront être obligatoirement cultivés par des familles comprenant au moins deux éléments actifs masculins.

Le mode d'attribution des lots pourrait être envisagé sous la forme d'un choix effectué par l'exploitant lui-même, entre les différentes combinaisons de surfaces.

Dans la distribution effective, il serait souhaitable que l'organisme distributeur tienne compte de la composition des familles et limite les demandes en fonction du potentiel de travail des unités fami-

liales.

Il sera vraisemblablement nécessaire de freiner les demandes portant sur les parcelles de riz du fait de l'engouement que certains groupes ressentent pour cette culture, et veiller à l'équilibre des lots coton/riz à l'intérieur des unités d'exploitation.

Pour des raisons évoquées plus haut il serait nécessaire de prévoir des unités d'exploitation réduites, exclusivement réservées aux populations Masikoro installées sur le périmètre irrigué antérieurement à sa mise en valeur. Ces exploitations dont la superficie totale serait inférieure ou égale à 1 ha et qui comporteraient un lot de coton de 0,25 ou 0,5 hectares, permettraient au cultivateur de poursuivre ses cultures traditionnelles (pois du Cap) tout en facilitant son intégration à l'ensemble coton. Les superficies pourraient être augmentées par la suite à la demande du cultivateur.

Cultures vivrières possibles

Compte tenu de la diversité des populations, il conviendrait de diversifier les formules d'associations culturales en introduisant des cultures vivrières mieux adaptées aux traditions alimentaires de certaines ethnies (cf. p. 13 à 15)

Ces associations pourraient être de type suivant :

Riziculteurs d'origine :

Betsileo, Tanala, Tanosy, éléments
Vezo, Tandroy, Masikoro, en ayant
fait la demande..... coton/riz

Peuples du Sud et du Sud-Ouest :

Masikoro et une partie des Tandroy.... coton/maïs
ou coton/riz/maïs

Peuples de l'extrême Sud :

Mahafaly et une partie des Tandroy coton/maïs/manioc

Le mode de distribution des lots serait identique à celui envisagé plus haut pour l'association coton/riz et reposerait sur des unités de base d'un quart d'hectare pouvant être cumulées selon différentes combinaisons. La culture du maïs irrigué associé au coton vient d'être introduite à Tanandava au cours de l'actuelle campagne 1959-1960. Cette initiative a été d'emblée bien accueillie.

REGIME FONCIER DES EXPLOITATIONS FUTURES

Il est difficile de définir a priori la nature de la possession. Cette définition peut varier suivant les groupes et correspondre soit à des individus, soit à des cellules familiales plus ou moins étendues, soit encore à des groupements plus larges. L'essentiel, quelle que soit cette définition, est de ménager un droit de regard et la possibilité d'un contrôle de la communauté permettant d'apprécier dans quelle mesure les bénéficiaires de terres aménagées ou les associés exercent leur prérogatives, et respectent leurs obligations. Il est souhaitable que le paysan, comme dans une quelconque communauté rurale du Sud de Madagascar, tire ses droits et ses devoirs de son statut de membre de ladite communauté.

Deux régimes fonciers apparaissent possibles dans le cadre de l'association :

- ou la reconduction du système actuel de métayage mi-partie,
- ou l'introduction d'un système de loyer fixe dont les avantages, tant sur le plan économique que sur le plan humain sont évidents(1).

Quelle que soit la définition de la possession, l'objet de cette possession, la terre aménagée, pourrait comme la rizière dans l'ancien droit merina, être sous un régime exorbitant du droit commun.

La meilleure formule dans un premier temps consisterait à donner aux associés un droit viager, toutefois aisément transmissible dans la mesure où il n'est pas exercé dans un sens contraire à sa destination.

L'associé même propriétaire devrait être soumis au contrôle d'un organisme émanant de la communauté. Ce contrôle aurait pour objet :

- d'assurer le respect des clauses du cahier des charges;
- d'éviter que les parcelles, unités d'exploitation viables se trouvent morcelées.

Le premier contrôle est un contrôle de conformité, le deuxième porte sur tous les actes et faits juridiques propres à modifier la consistance des parcelles.

(1) cf. Rapport Dumont (rédaction provisoire) p. 103. Les principaux problèmes d'orientation et de modernisation de l'agriculture malgache, 1958.

Une possibilité de recours et d'appel devant un organisme extérieur devrait être ménagée. Cet organisme de médiation et de conciliation constituerait une garantie contre des actes arbitraires ou partisans.

Le contrôle de conformité revêt deux aspects, un aspect technique et un aspect économique.

Le premier assure le respect des directives données par le personnel d'encadrement technique et porte essentiellement sur les calendriers et façons culturels.

Le second veille à ce que l'associé exploite ses parcelles en faire valoir direct - ceci n'exclut pas à certaines époques de l'année le recours à une main d'oeuvre extérieure salariée mais s'oppose à toute forme de métayage.

Le non respect des clauses contenues dans le cahier des charges peut entraîner la déchéance du titre, la collectivité exerçant son droit de reprise.

Le contrôle juridique. Les parcelles étant calculées de manière à constituer des unités d'exploitation viables, il est nécessaire que tous actes ou contrats, ou transmissions de droit susceptibles de modifier leur consistance, soient règlementés (1).

Le contrôle de la communauté peut porter :

- sur les actes ou contrats disposant en tout ou en partie des parcelles ou établissant des droits réels;
- sur les dévolutions successorales

Actes juridiques. Devraient, pour être valables, être passés devant les représentants habilités des membres de la collectivité parties à l'acte. Tout acte ou contrat de quelque forme et nature que ce soit

(1) Il est souhaitable qu'une réglementation propre au Mangoky inspirée des législations américaines du homestead et des dispositions israéliennes et soviétiques sur les régimes agraires soit élaborée. Les dispositions sud-américaines, le régime de l'ejido ou des communautés andines sont très intéressantes, mais elles ne peuvent s'appliquer qu'à des communautés homogènes, ce qui n'est pas le cas sur le Mangoky.

étant nul s'il ne satisfait pas à cette condition.

Une clause insérée dans le cahier des charges peut stipuler que toute transmission doit affecter la totalité de l'unité d'exploitation et non pas seulement une partie, ceci afin d'éviter le démembrement des parcelles.

Dévolutions successorales. Cette partie est la plus complexe. La logique exigerait qu'un seul héritier vienne légalement à la succession sous réserve d'une part d'accepter toutes les charges et le passif attachés au fond reçu, et d'autre part, de dédommager ses co-héritiers. Un système de succession anormale pourrait, en l'absence de descendant direct, permettre des transmissions successives au profit des frères et soeurs du bénéficiaire.

A défaut d'héritier et de tout autre intéressé (conjoint), il serait utile de rendre possible la transmission au profit d'une personne même étrangère ayant pendant un certain temps participé à l'exploitation sur la même parcelle. En cas de déshérence, la parcelle fait retour à la collectivité.

Des dispositions devraient permettre de faciliter l'installation des fils et des filles adultes et mariés des exploitants ayant effectivement participé à l'exploitation. Il serait souhaitable à cet effet que des lots d'extension soient prévus, et qu'un droit de préemption soit reconnu à certaines catégories de personnes.

CHAPITRE II

PROBLEMES D'ORGANISATION INTERIEURE

L'OPTION FONDAMENTALE

La réalisation de l'opération coton sera à la charge d'une entreprise qui, quelle que soit sa structure, reposera avant tout sur des préoccupations de rentabilité minimum et de profit (avec de sérieuses atténuations toutefois, puisqu'à la suite du dialogue entre pouvoir public et intérêts privés, le profit apparaîtra comme un "profit lié", selon l'expression de François Perroux).

Le paysan travaillant dans une entreprise de la dimension de celle du Mangoky sera soumis à un ensemble d'impératifs assez voisins et constants qu'il s'agisse d'une entreprise privée, d'une entreprise d'économie mixte ou d'une entreprise d'Etat.

Le problème fondamental consiste à concilier les impératifs d'une entreprise de ce type avec ceux non moins impérieux de la promotion sociale et économique de population vivant encore en grande partie dans le cadre d'une économie de subsistance.

Quel que soit le point de vue qui prédomine, les populations tireront un certain bénéfice, au moins économique, de l'expérience. Toutefois, ce bénéfice peut être indirect ou direct, illusoire ou réel suivant que le problème est vu sous un aspect gestion et rendement ou sous un aspect plus large englobant les facteurs humains.

Deux conceptions sont possibles :

- Une conception macro-économique se plaçant au niveau de Madagascar visant à faire pousser du coton sur le Mangoky, le coton étant l'objectif premier.

- Une conception se plaçant au niveau de la région renversant les termes et voyant dans le coton le moyen de résoudre des problèmes humains et d'améliorer le sort des populations défavorisées. Dans ce cas le coton n'est plus une fin mais un moyen; en poussant le raisonnement à la limite, il apparaît secondaire.

Cette manière d'appréhender le problème détermine dans une grande mesure des politiques qui peuvent être très différentes.

Dans le premier cas, la participation de l'adhésion des intéressés apparaissent secondaires. L'entreprise peut être mécanisée et fonctionner avec de la main d'oeuvre salariée. Les problèmes techniques ont le pas sur les autres considérations.

Dans le deuxième cas la participation des populations apparaît essentielle et tout est mis en oeuvre pour l'obtenir. Les problèmes humains prennent une très grande importance et nécessitent l'application de techniques de relations interpersonnelles visant à harmoniser les rapports.

Il est possible d'opter pour la première solution ou pour la seconde.

La première option est peut-être plus satisfaisante. En tout cas éminemment plus séduisante pour des techniciens. Ceux-ci sont assurés de l'application intégrale des normes techniques et de l'obtention de rendements élevés et réguliers. Elle présente par contre l'inconvénient de n'offrir aucune sécurité à échéance, à une stabilité économique risquerait de correspondre une instabilité sociale et politique susceptible dans l'avenir - compte tenu du contexte - de poser de graves problèmes.

Des masses de niveau culturel médiocre, mesurant le coût social inhérent à tout changement des genres et styles de vie sont d'autant plus ouvertes à toute influence ou propagande d'où qu'elles viennent qu'elles sont mal informées. Dans une telle perspective les Pouvoirs Publics confrontés avec un grave malaise social, sont amenés à intervenir.

Pour ces raisons, et pour d'autres raisons, il paraît préférable de réaliser une réelle association et d'obtenir la participation des associés en faisant en sorte que cette participation ne soit pas illusoire.

En fait il ne faut pas dissimuler que l'option pour la forme association, n'est pas une panacée susceptible en soi de résoudre tous les problèmes.

L'absence de réaction des masses, les rigidités propres à l'appareil administratif et la facilité apparente de décisions prises unilatéralement, tendent automatiquement du fait de l'inertie du système à rapprocher à la limite les conditions des associés de celles des salariés et à vider la notion d'association de tout contenu. C'est pourquoi

il est indispensable de prendre conscience des difficultés qu'entraîne l'application dans le contexte de la formule association et de prévoir les structures propres à la rendre viable.

Dans l'immédiat en cas de tensions, l'intervention d'un organisme extérieur est indispensable. Cet organisme mettrait en oeuvre des techniques de conciliation et de médiation et pourrait exercer une certaine tutelle à la fois sur l'autorité du Mangoky et sur les associés et salariés en ayant soin d'harmoniser le jeu des intérêts particuliers et d'éviter que le système se bloque ou se fausse.

Il est nécessaire que cet organisme exerçant une sorte de magistrature morale soit indépendant des deux parties et relève directement des pouvoirs publics à l'échelon le plus élevé.

QUELQUES PROBLÈMES DE STRUCTURE DE PARTICIPATION

Vue de l'extérieur, la Station de Tanandava se présente comme un appareil organisé encadrant une masse inorganisée et cloisonnée. Entre ces deux étages, base et sommet, il n'y a pas continuité, mais discontinuité et surimposition.

I.- L'ETAGE INORGANISÉ

Aspect composite. Tanandava offre un modèle de groupement, réunissant des populations composites, tant au point de vue de l'ethnie que du niveau culturel et du genre de vie, que l'on ne retrouve pas ailleurs excepté dans des centres administratifs, tels que Befandriana, qui prennent un caractère urbain. Des populations appartenant à trois aires culturelles distinctes, celle du Sud-Ouest et du Sud, celle du Centre, celle du Sud-Est, y coexistent.

Les groupes du Sud-Est, qualifiés de Tagnala, se caractérisent par une structure sociale très rigide à accentuation patrilinéaire. Ils forment des groupes fermés fondés sur l'unité du clan et du tombeau (kibory).

Seuls représentants des groupes de centre, les Betsileo sont davantage déstructurés. A la différence des autres ethnies, ils sont entièrement christianisés.

Les groupes du Sud-Ouest et du Sud, présentent un même schéma structural sur lequel ils inscrivent des variations. Une place spéciale

doit toutefois être faite aux Vezo. Par ailleurs une importante différence de conception de l'autorité oppose les Tandroy et les Mahafaly aux autres groupes. Dans les sociétés Tandroy et Mahafaly, l'autorité appartient à un seul homme issu d'un groupe dominant. Chez les autres populations, elle émane de l'ensemble de la communauté et est exercée par un groupe d'hommes influents (olobe).

Caractère astructuré. On ne peut manquer d'être frappé en comparant Tanandava aux autres villages du delta, communautés homogènes Masikoro ou groupements composites plus denses de riziculteurs, par le caractère astructuré de la population de la Station. Elle apparaît comme un rassemblement humain plutôt que comme une communauté. Le cas des Tandroy doit être mis à part. Le schéma simple des sociétés Tandroy, encore simplifié chez les immigrés, permet une restructuration rapide, tout en comportant également des dangers, car il facilite la formation de factions, comme il a été vu précédemment. La restructuration est plus difficile pour les autres groupes. Les éléments qui font la cohésion des sociétés traditionnelles manquent. Le caractère individuel de l'immigration empêche que se reconstituent les solides structures d'encadrement des lignages. On assiste à une atomisation des rapports sociaux avec comme corollaire une absence de conscience collective. Les mécanismes de contrôle sociaux ne peuvent de ce fait se constituer, ni jouer leur rôle de guide des comportements.

Au niveau de l'ensemble de la communauté, les olobe (notables) ne peuvent assurer des fonctions de gestion comme dans les sociétés traditionnelles. Les fortes personnalités émergeant du groupe, qui pourraient remplir ces fonctions, sont incapables d'atteindre le niveau d'une action positive, faute de pouvoir l'inscrire dans le cadre de structures et de rôle socialement reconnus. Elles se placent à la tête de hiérarchies juxtaposées à travers lesquelles se reflète le cloisonnement né de la variété des groupes ethniques et des lieux d'origine. Le pouvoir d'attraction des personnalités rivales peut aussi se manifester par la présence de cliques (Moreno). L'insuffisante intégration de l'ensemble humain formé par la Station jointe au besoin d'information émanant de la hiérarchie surimposée, entretiennent un climat de délation.

Ses causes. L'hypothèse qui attribuerait au seul caractère ethniquement composite de la population l'inorganisation des masses rurales de Tanandava-Station est à exclure. Des communautés composites du Sud-

Ouest sont parvenues à retrouver un nouvel équilibre. Des institutions telles que les membra, les Dinam-pokonolona, les Miraindraiky témoignent des possibilités de restructuration spontanée des communautés composites (1). Il serait plus juste de chercher l'explication de la situation actuelle dans le fait que la collectivité humaine de Tanandava est de formation trop récente pour qu'une structuration ait eu le temps de s'y opérer. Mais on négligerait, si l'on s'en tenait là, certaines données de la situation qui font de la population de Tanandava un ensemble plus complexe que les communautés de riziculteurs et rendent plus difficiles à atteindre les conditions d'équilibre permettant une restructuration.

La société de Tanandava n'est pas du même type que les sociétés de riziculteurs, puisqu'aux catégories ethniques se superposent, les recoupant partiellement seulement, des catégories socio-professionnelles (2) : associés, personnel spécialisé, salariés agricoles, manoeuvres. Il existe une autre différence, essentielle. Chez les groupes de riziculteurs, le facteur de cohésion est le riz et les impératifs techniques de sa culture, dont tout individu du groupe connaît la nature et comprend la nécessité. Si à Tanandava le coton constitue un élément commun, il ne peut jouer le rôle de facteur de cohésion. Sa culture hautement scientifique est entièrement prise en charge par un organisme composé de techniciens auquel la participation de l'agriculteur n'est ni sollicitée ni même possible, puisqu'il ignore les modalités et les raisons d'être des techniques appliquées.

Enfin, dans les communautés rizicoles, les propriétaires constituent une large majorité. A Tanandava, pas de propriétaires, mais des associés, dont le statut comporte pourtant les conditions optimum de fixation, mais qui en fait, sous la menace d'une exclusion, pour insuffisance technique ou même "indiscipline" ne peuvent s'attacher à une communauté où leur position apparaît précaire.

Mais une analyse se situant exclusivement au niveau des masses

(1) Voir à ce sujet G. CONDOMINAS "Perspectives et programme de l'étude sociologique du Bas-Mangoky", ORSTOM, Paris, 1959, p. 27-28. Il y a toutefois lieu de signaler qu'il n'existe pas dans le Sud-Ouest d'exemple de communautés de riziculteurs intégrant des éléments Tandroy.

(2) Voir chapitre "Inventaire humain".

est impuissante à rendre compte de la situation. Toute éventuelle tentative de restructuration se place à Tanandava dans le cadre d'une société globale qui possède une dynamique qui lui est propre. Les réflexions qui suivent s'appliquent plus particulièrement à la catégorie des associés. A cette masse d'éléments divers quant à l'origine et aux traditions, un seul dénominateur commun s'impose, la condition même d'associé. La prise de conscience du statut d'associé sera à la base de toute tentative d'organisation spontanée qui prendra immédiatement de ce fait une orientation revendicative. La réaction d'une direction non prévenue est inévitable : voyant d'un oeil défavorable la constitution d'une force susceptible de lui faire échec, ou à tout le moins, de créer des complications et de nuire à l'application stricte et aisée des impératifs techniques, elle adoptera une attitude d'opposition et, si la tension persiste, prendra des mesures visant à briser les résistances. Ceci faute de comprendre que, d'une part, l'apparition d'une configuration d'autorité est en soi souhaitable, que toute amorce de structuration est un facteur nécessaire de progrès dans un milieu inorganisée, et que, d'autre part, l'aspect revendicatif du mouvement découle nécessairement des faiblesses structurales de la société globale. Il est inutile de chercher d'autres causes à la crise qui a clôturé la campagne coton 1959.

II - L'APPAREIL ORGANISE

Il se présente comme un organisme de techniciens transmettant des directives à un corps intermédiaire de contremaîtres responsables de leur exécution par la masse anonyme des salariés et des associés. Il importe de souligner que cette forme d'organisation, pensée en fonction du système de régie directe avec main d'oeuvre salariée, a été purement reconduite lorsqu'a été tentée en 1957 la première expérience d'association. Aucune formule nouvelle n'a été recherchée alors.

Le problème des contremaîtres

Les inconvénients de cette institution ont été maintes fois soulignés en sociologie industrielle. Cet échelon est un facteur de tensions à Tanandava comme ailleurs. Le contremaître se situe à l'articulation de deux groupes. S'il apparaît solidaire de l'un des groupes : direction ou associés ou salariés, les conséquences sont tout aussi gênantes.

Si le contremaître représente la direction, il suscite la dé-

fiance, l'antipathie et les difficultés tenant à la mauvaise volonté des exécutants.

Si le contremaître apparaît solidaire des associés ou des salariés, du fait de son manque d'audience auprès de la direction, il risque d'éveiller des espoirs qui ne peuvent recevoir satisfaction. D'où un sentiment de frustration.

Un facteur de distorsion apparaît lorsque, sans qu'il soit demandé son avis, le contremaître est tenu de faire réaliser certains ajustements sur le terrain. Ne connaissant pas entièrement les éléments qui ont motivé la décision, il peut, pour se justifier, être tenté de critiquer la direction afin de se dégager personnellement. Ceci est très fréquent, d'autant plus qu'il est rare qu'on prenne véritablement son avis. Dans cette optique, le contremaître est un simple agent d'exécution chargé de faire réaliser certains travaux par d'autres agents d'exécution subalternes. Que ces agents soient des associés ou des journaliers, la différence apparaît minime et à la limite inexistante.

LE PROBLEME DES DECISIONS ET DE LA CIRCULATION DE L'INFORMATION

Les décisions prises à l'échelon le plus élevé, présentent un caractère unilatéral, les différents étages de la collectivité ne participant pas à leur élaboration. Elles risquent d'autant plus d'être mal comprises que l'information est de part et d'autre insuffisante. Les associés n'ont en effet qu'une connaissance partielle des exigences techniques d'une culture nouvelle pour eux et ne sont pas à même de comprendre des raisons profondes de telle façon culturelle que l'on exige d'eux. De plus les aléas propres à l'agriculture sont de nature à apporter une confirmation fortuite à leur scepticisme. De son côté, la Direction n'a pas toujours une connaissance directe des difficultés d'application par les associés de telle de ces décisions. Les informations lui parviennent en effet déformées à la suite de distorsions, d'un filtrage plus ou moins conscient, de dissimulations tout aussi importantes. Les déformations jouent à tous les niveaux, et proviennent aussi bien des associés que des contremaîtres et du personnel administratif. Il est bien évident que les déformations sont d'autant plus nombreuses que les niveaux sont plus nombreux.

Ceci est encore aggravé par la distance sociale et culturelle qui sépare la majorité des associés de la direction.

Les rapports sont d'autant plus inégaux que dans le contexte actuel il n'existe pas de contreponds suffisants. Contreponds constitués dans d'autres régions par les organismes professionnels ou syndicaux.

Il est un autre problème. En milieu urbain et industrialisé les dirigeants et représentants des groupes professionnels sont de même niveau que ceux des entreprises économiques ou de l'administration, ce qui rend le dialogue possible. Fait plus important encore, les organismes professionnels sont assez bien informés des problèmes et disposent à cet effet de leurs propres canaux.

Dans la situation qui risque d'être celle du Mangoky, le manque d'information ou le monopole de l'information que détient l'une des deux parties risque de fausser le jeu des rapports.

Le dialogue difficile peut entraîner un durcissement et engendrer une attitude d'opposition systématique poussant à rejeter toute solution dans la crainte d'être trompé.

III - Perspectives d'avenir

Il importe de rappeler que Tanandava a été conçu comme une Station expérimentale créée essentiellement dans un but de recherche technique. Il importait avant tout de faire la preuve de la rentabilité de la culture irriguée du coton dans le Sud-Ouest et d'élaborer les méthodes culturales adéquates. Dans cette perspective, le problème humain passait nécessairement au second plan et il était difficilement évitable qu'il en fût ainsi. Le bilan de l'expérience laisse apparaître dès à présent une incontestable réussite technique.

Cette réussite permet désormais la prise en considération du facteur humain ainsi qu'en témoigne la nouvelle orientation prise par la Direction. Sans doute le système actuel comporte une élasticité suffisante pour qu'un changement de climat suffise à apporter des améliorations sensibles. Mais cette élasticité a des limites imputables à l'insuffisance des structures et un seuil risque d'être atteint, interdisant tout nouveau progrès si de nouvelles formules ne sont pas recherchées. Les indications qui suivent n'ont pas d'autre but que de proposer quelques lignes directrices pouvant servir à leur élaboration. Elles ont été conçues dans la perspective d'arriver à concilier la nécessité d'une discipline

culturelle stricte et les aspirations légitimes des populations. Une telle conciliation ne peut se faire que dans le cadre d'une organisation démocratique, la seule possible dans le contexte global; on voit mal, en effet, comment il serait possible d'instaurer une structure autoritaire faisant appel à la contrainte, alors qu'à proximité immédiate règne la plus entière liberté.

"C'est de l'intérêt qu'on aura suscité chez l'associé autochtone que dépendra en définitive le succès de l'entreprise" (1). Ce point, parfaitement mis en lumière par M. CONDOMINAS, est essentiel. Ceci suppose qu'on obtienne l'adhésion de l'associé et sa participation active.

Les entraves à une réelle participation se dégagent suffisamment de l'analyse précédente :

- absence à la base d'une communauté structurée
- inadéquation des structures de la société globale
- incompatibilité des buts poursuivis par l'associé et le Maître de l'Oeuvre.

Quelques remarques complémentaires justifiées par un éclairage nouveau vont éclaircir ces derniers points.

L'obstacle à la participation peut tenir à une volonté délibérée de non participation. Ceci, en dehors d'une situation de crise, provient du fait que les associés pensent que leur contribution est illusoire. L'organisation de la Station, les moyens mis en oeuvre, le caractère de ces moyens font considérer l'Entreprise Mangoky comme un immense appareil qui constitue un but en soi. Ce but ne concerne pas les associés dont on peut se passer, ils le savent. La disproportion entre le périmètre exploité en gestion directe et le périmètre exploité en association ne peut que les confirmer dans le sentiment de leur inutilité. Perdus au milieu de la masse infiniment plus nombreuse des salariés, les associés se sentent dans une position marginale, leur présence dans le périmètre apparaissent comme une concession toujours révoicable.

Si une nouvelle orientation peut suffire à dissiper cette équivoque comme cela semble être le cas actuellement - total changement de climat à la Station - il existe une incompatibilité plus grave parce que

(1) G. CONDOMINAS - Perspectives et programme d'étude de sociologie du Mangoky, ORSTOM, Paris, 1950, p. 30

de nature économique. Ce grave problème a été posé dans le chapitre "Valorisation de la journée de travail" et consiste dans l'obligation pour l'associé de fournir un complément de travail impérieusement nécessaire à l'équilibre financier de l'Entreprise, mais insuffisamment "payant" à son point de vue.

Il y a là matière à des tensions permanentes entre associés et Haute Autorité. Il est donc indispensable que l'associé se sente vraiment partie à l'Entreprise afin qu'il consente le principe d'un effort qui peut lui sembler ne pas aller dans le sens de son intérêt immédiat.

A nouveau un large effort d'information est nécessaire et tout devrait être mis en oeuvre afin que l'associé comprenne que la nécessité d'un rendement élevé est une des données essentielles qui conditionne la possibilité de la culture du coton. Si ce rendement n'est pas atteint l'ensemble de l'expérience Mangoky échoue, et une source de revenus qu'il est le premier à apprécier disparaît.

Dans cette perspective l'Organisme de médiation, du fait même de son indépendance à l'égard de la Haute Autorité, pourrait apporter toutes les garanties souhaitables.

Un simple effort d'information ne suffit pas à résoudre les problèmes. Il est indispensable qu'au sein de la masse des associés s'opère une structuration qui seule permettra d'avoir des interlocuteurs. Un délai minimum de deux ans apparaît nécessaire avant l'émergence d'une certaine configuration d'autorité. Mais, nous avons vu que le lien commun de cette masse hétérogène était la condition même d'associé. C'est pourquoi il faut accepter, qu'au moins au début, les élites qui se dégagent adoptent une attitude revendicative. L'essentiel consiste à permettre à cette force d'agir dans un sens constructif en lui faisant une place dans les structures.

Il convient donc que ce soit élaboré rapidement un système de représentation des associés qui ménageant de larges communications entre la base et le sommet, assure la participation effective des associés. L'absence actuelle de structure rend la chose difficile. Il apparaît nécessaire que cette représentation soit aussi nuancée que possible, ce qui conduit à envisager dans un premier temps la représentation des différents groupes particuliers. L'ethnie n'étant pas l'unique critère de différenciation des groupes, les représentants doivent être nombreux

pour que toutes les tendances puissent s'exprimer. Le système d'un représentant par ethnie ne paraît pas entièrement satisfaisant. A l'exception des communautés Tandroy, la délégation des pouvoirs à un seul individu n'est pas dans la tradition des sociétés malgaches. De plus si l'on adoptait la formule d'un représentant unique, il risquerait de devenir une sorte de chef de village au rôle formel, simple intermédiaire choisi plus pour sa souplesse et sa diplomatie que pour son influence, les personnalités réellement influentes préférant rester en retrait. L'Organisme de Direction perdrait alors le contact avec la Communauté réelle des associés, ce qui irait contre le but cherché. Toutefois, en raison des difficultés qu'il y aurait à mêler un trop grand nombre d'individus à la marche de l'entreprise, on pourrait envisager par un système d'élection au deuxième degré, de faire choisir par les représentants et parmi eux des délégués plus étroitement associés à la vie de l'Entreprise. Cette possibilité n'exclut nullement le maintien d'un contact direct et permanent avec les représentants eux-mêmes.

Un système de représentation perdrait vite toute efficacité si son rôle devait se borner à enregistrer purement et simplement les décisions prises au sommet. Il est indispensable de confier aux représentants ou à leurs délégués des pouvoirs réels et effectifs, ne serait-ce qu'afin que, confrontés avec les nécessités de l'action, ils acquièrent une vue réaliste des choses. Il faut donc envisager un élargissement progressif de la compétence des représentants jusqu'à ce que soit réalisée leur participation effective à l'élaboration des décisions.

Dans un premier temps, le Conseil des représentants des associés peut prendre en main toutes les attributions qui relèvent normalement d'un Conseil Municipal. Le développement progressif d'un fort secteur coopératif peut élargir d'une manière considérable ses compétences en matière économique.

Dans un deuxième temps, les compétences peuvent être encore accrues, la Collectivité prenant en charge au titre de la voirie l'entretien de l'infrastructure cotonnière et en particulier le réseau hydraulique, et décidant dans un autre domaine de la répartition des lots d'exploitation.

A long terme, la participation des planteurs de coton à certaines décisions relevant actuellement d'une sphère essentiellement technique peut être parfaitement envisagée.

.. 222 ..

Certes, la culture du coton ne peut se contenter d'à peu près et le besoin d'une discipline stricte tenant à des impératifs techniques se fera toujours sentir; cependant on ne peut concevoir que le libéralisme règne au sommet, alors qu'existe une structure rigide et autoritaire au niveau de l'encadrement. Dans ces conditions, il convient d'envisager le dépérissement des structures intermédiaires et la transformation des contremaîtres en moniteurs ne jouant qu'un rôle d'animateurs et de conseillers techniques.

L'idéal consisterait, étant donné les impératifs techniques, à faire de la communauté des associés l'appareil qui assure le respect de la discipline culturelle. Ceci correspondait d'ailleurs aux coutumes traditionnelles des communautés composites de riziculteurs. La communauté assure le respect des normes essentielles, tant sociales que techniques, et dispose de moyens de contrainte. Sur le plan technique, un rôle important est joué par le sefon'drano (maître de l'eau). Il est bien évident que la prise en charge des fonctions disciplinaires par les associés devrait se réaliser progressivement et n'être complète qu'à long terme, une fois la nécessité des impératifs techniques parfaitement comprise.

Au terme de l'évolution, l'organisme de Direction de la Haute Autorité pourrait apparaître multipartite, groupant des techniciens, des représentants de l'administration, des représentants des associés.

A l'extérieur de ce cadre, l'organisme de médiation dont il a été question aurait un rôle important à jouer. Sa fonction serait triple veiller au respect des intérêts permanents de la paysannerie malgache, intervenir en conciliation en cas de différend entre représentants des associés et Haute Autorité, enfin, surtout au début, exercer un pouvoir de tutelle sur l'organisme représentant les associés afin d'éviter qu'une fraction ou ethnie dominante prenne des mesures visant à éliminer d'autres fractions ou ethnies ou à les léser dans leurs intérêts fondamentaux.

Eu égard à la complexité et à la nouveauté des problèmes posés, il conviendrait qu'il soit rapidement procédé dans le delta à une véritable expérimentation sociale, l'accent étant délibérément mis sur la prise en considération du facteur humain.

Il est indispensable que soit prévu sur le prochain périmètre une unité conçue en vue d'étudier les seuls problèmes de l'association. L'expérience de Tanandava montre combien il est difficile à une Direction unique de gérer un périmètre groupant à la fois des secteurs exploités

en association et des secteurs exploités en gestion directe, surtout si la prédominance de la deuxième formule est écrasante, en évitant une confusion des statuts. Des glissements dangereux s'opèrent invariablement, aboutissant à la limite à une confusion complète des statuts et des méthodes. Il importerait donc que les associés soient largement majoritaires sur l'unité retenue et que seules quelques parcelles soient exploitées en gestion directe à des fins de démonstration technique et en vue de susciter une certaine émulation.

CHAPITRE III

RAPPORTS DE LA ZONE AMENAGEE AVEC L'ENSEMBLE DE LA REGION

Les migrations

La Station ne doit pas constituer un monde à part, mais doit à l'avenir entretenir des rapports étroits avec l'ensemble du delta et les régions voisines qui ne peuvent en être dissociées.

La promotion de la Station peut naturellement sans que cela soit recherché directement, permettre la promotion du Bas-Mangoky.

En ce qui concerne la main d'oeuvre, la Station elle-même, certaines régions telles actuellement le complexe rizicole d'Ankiliabo, la plaine de Befandriana et dans un avenir proche, la région du Moyen-Mangoky, en particulier Ankazoabo pour les immigrés Antandroy, peuvent jouer un rôle de centres d'accueil et de redistribution pour les immigrés originaires du Centre Sud et de la totalité du Sud de l'île. A un degré moindre, les régions de Mangolovolo/Belitsake, Nosy Ambositra, Manja et les villages de la vallée du Manombo peuvent jouer ce rôle. Morombé et Tuléar sont à même de fournir le personnel possédant un début de spécialisation professionnelle, qu'il est possible après un complément de formation de transformer en personnel qualifié. A ce point de vue, les éléments Vezo semblent valables.

A certaines époques de pointe, ces centres peuvent assurer le volant de main-d'oeuvre indispensable.

Dans un avenir immédiat, il serait bon de procéder à la prospection de ces centres avant d'engager des enquêtes dans les centres de "départ" Betsileo, Sud-Est, Androy. Les études dans les centres d'origine devraient tendre à déterminer l'importance respective des exploitations familiales et des niveaux de vie. Dans l'extrême Sud, l'étude du bouleversement des modes de vie et de l'équilibre économique causé par l'actuel assèchement serait très utile.

Les gens en place, notamment les originaires des autres régions de l'île qui sont tous en relation avec leur pays d'origine sont à même de faire appel au fur et à mesure des besoins à des parents, alliés ou voisins. Les nouveaux immigrés reçus dans un milieu familial seraient

plus rapidement stabilisés.

Il est préférable de tenir compte de la suite d'années sèches que connaissent la région du Mangoky et le Fiherenana et de prévoir le recasement de nombreux groupes dont la situation apparaît de plus en plus difficile.

Une immigration massive, peu possible sur le plan technique, du fait du rythme d'aménagement des nouvelles superficies, n'est pas souhaitable sur le plan humain. La méthode qui consiste à laisser faire et à intégrer les groupes par petites doses dans des milieux suffisamment cohérents au départ est bien préférable.

Il n'existe pas actuellement de tensions inter-ethniques. Certaines tensions et conflits risquent d'apparaître par la suite lorsque l'extension de la Station sera telle qu'elle gênera les gens en place. Ceci rend impérativement nécessaire la participation des populations locales.

Les Antandroy. Le cas des Tandroy doit être suivi avec attention. L'intégration des groupes Tandroy à l'ensemble des ethnies malgaches, facile dans le Sud surtout, lorsque les Tandroy sont en assez petit nombre pour ne pas inquiéter les autres populations, devient plus difficile sitôt que leur afflux paraît présenter un danger. Il importe de suivre de très près l'immigration Tandroy et d'éviter la "clochardisation" des éléments déplacés. Une des premières conditions est de veiller à ce que les Antandroy émigrent par groupes familiaux (familles réduites). Il importe d'enrayer les migrations de jeunes hommes célibataires. La demande de main-d'oeuvre doit tenir compte du fait que les femmes Antandroy travaillent pratiquement comme les hommes. Le problème Tandroy est important pour l'ensemble de l'île. Cet élément dynamique doit être intégré, un effort devrait être fait tenant à assurer la scolarisation des enfants Tandroy et à obliger les associés ou salariés travaillant sur la Station, à les envoyer à l'école.

Actuellement l'expérience montre que les immigrés Tandroy (comme les Comoriens dans d'autres régions de l'île) sont facilement pris en main et très perméables, à toute propagande d'où qu'elle vienne. Il faudrait éviter de transformer les groupes Tandroy en un vaste prolétariat flottant. Ce risque est réel dans toute unité de grande dimension où les relations direction-journaliers ou ouvriers se caractérisent par une grande distance sociale.

Les autres immigrés : Betsilé. - L'élément Betsileo est solide, mais assez peu dynamique. Le Betsilé immigré s'il s'adapte apparemment parfaitement au milieu est peu innovateur. Sur un autre plan, le Betsileo, soucieux de son intérêt, est assez difficile à mener en dépit de son apparente souplesse. L'élément Betsileo tend tout de même à faciliter la structuration des groupes composites auxquels il participe.

Les Antesaka. - Groupe des plus dynamique, introduit des innovations dont les autres groupes peuvent profiter, mais indirectement. Les Antesaka sont à l'origine des groupements inter-ethniques, mais en fait, l'extension de ce mouvement s'est fait un peu malgré eux. Les Antesaka au fort dynamisme démographique ne se fondent pas dans les ensemble plus larges (1). La Société Tesaka est une société fermée; ce phénomène tient à la rigidité des structures religieuses (unité du tombeau : kibory) qui déterminent l'élimination de tout élément allogène (2). Dans la perspective d'une mise en valeur régionale, l'élément Tesaka apparaît très intéressant. Un contrôle est nécessaire afin que les Tesaka n'éliminent pas les autres éléments. La tendance à la constitution de maffia est très forte et peut rendre les rapports difficiles. De fortes oppositions peuvent exister à l'intérieur des communautés Tesaka.

Attitude des populations à l'égard de la culture du coton. Le point de vue des populations locales ou immigrées est variable selon les groupes ethniques ou selon les régions qu'elles occupent.

Les immigrés riziculteurs Betsileo, Tagnala, Tanosy sont en général indifférents au coton. L'important pour eux est la culture du riz qu'ils ont la possibilité d'effectuer en association.

Les gens de l'extrême Sud, Tandroy et Mahafaly, sont attirés par les salaires qu'ils obtiennent, eux et leurs femmes, sur les périmètres cotonniers et par la campagne des pois du Cap qu'ils effectuent pour le compte des Masikoro, soit comme métayers, soit comme salariés.

Les Masikoro qui ont travaillé à la Station n'ont pas d'opinion bien définie sur le coton, le riz les intéresse, cette culture étant en milieu Masikoro un facteur de promotion sociale.

(1) Ils conservent leurs coutumes essentielles et leur langue. Dans la région d'Ankiliabo, les Masikoro emploient fréquemment le dialecte Tesaka qui constitue le dialecte véhiculaire employé également par les Betsileo dans leurs relations avec les autres éléments.

(2) Cf. Deschamps "Les Antaisaka", 1936, particulièrement p. 94 et suivantes, et l'ouvrage; H. Deschamps et S. Vianès : "Les Malgaches du Sud-Est, PUF, 1959.

Les Masikoro du delta qui n'ont pas eu de contact avec la Station attendent beaucoup de la nouvelle culture, mais ils ne considèrent pas l'implantation de la culture cotonnière comme une option les obligeant à renoncer à leurs cultures traditionnelles de Pois du Cap.

Les cultivateurs d'arachides de la plaine de Befandriana et de la région d'Ankazoabo marquent une désaffection à l'égard de cette culture (trop fortes fluctuations) et s'intéressent vivement au coton qu'ils considèrent comme une solution de remplacement. Les Bara Imamono du Moyen-Mangoky, cultivant déjà du coton, manifestent un véritable engouement pour cette culture qui s'explique autant par les premiers résultats encourageants que par les déceptions causées par l'arachide. En revanche les Betsileo de la région d'Ankazoabo font preuve de moins de dynamisme.

LA ZONE COTON DANS LE SUD-OUEST

La zone coton ne peut se développer, si le reste de la région est laissé tel qu'il est. L'accent a été mis sur la nécessité d'une action paysannale. Si l'opération Mangoky avait pour effet de créer deux espaces économiques différents, quoique imbriqués, cette situation ne manquerait pas à l'avenir de provoquer des troubles sociaux ou tout au moins un déséquilibre se traduisant par le cortège de conséquences habituelles: délinquance, prostitution...

Des éléments donnent à penser qu'au delà de la zone coton, l'expérience peut rendre possible la promotion d'une vaste région du sud-ouest et dans le même temps, de permettre de régler le problème douloureux de populations qui, du fait d'une sécheresse sévère, voient d'année en année leurs niveaux de vie s'abaisser.

En ce qui concerne la prise en charge par une Haute Autorité de la zone du delta, il serait nécessaire que certains points soient précisés. Certains signes tendent à montrer qu'il est fortement à craindre qu'un isolement administratif vienne doubler l'isolement économique... La tendance se marque dans les milieux administratifs non intéressés directement à la production de considérer le périmètre aménagé comme une zone à part, et d'estimer que tous les investissements comme toutes les actions, tendant à une promotion sociale, incombent à ladite autorité.

Cette attitude amène une sorte de désintéressement vis à vis

de la zone. Le développement de superficies cotonnières n'interdit pas la concentration des efforts et des moyens sur l'ensemble de la région. Ceci apparaît au contraire comme l'un des principaux facteurs de réussite.

CONCLUSION ET BILAN (*)

Il ne faudrait pas que le bilan (1) des problèmes actuels et futurs soulevés par la culture du coton, bilan établi avec le souci de ne pas dissimuler des difficultés souvent inaperçues, incite au pessimisme. Aucune de ces difficultés n'est insurmontable ni ne compromet sérieusement les chances de réussite de l'opération Mangoky dans la mesure où les planificateurs les envisagent avec attention et s'attachent à les résoudre.

En revanche, il convient d'affirmer avec force l'existence de facteurs hautement positifs (2) qui, précisément parce qu'ils le sont, n'ont pas donné matière à développement dans ce pré-rapport.

Par les résultats sans précédents, auxquels sont parvenus les techniciens, la culture du coton, permet une valorisation exceptionnelle des riches terres du Mangoky dont les virtualités sont encore inexploitées. Aucune culture à l'heure actuelle, ne permettrait du point de vue national, d'obtenir à l'hectare des revenus bruts aussi élevés, revenus qui ne peuvent que contribuer à l'amélioration générale des conditions de vie.

Si nous avons insisté longuement sur les problèmes économiques et humains qui nous sont apparus dans le cadre de la Station Expérimentale, il importe de mettre en lumière une preuve décisive du fait qu'ils ne sont pas de nature à décourager les associés. En effet malgré les résultats médiocres de la campagne 1959 et une situation de crise allant jusqu'au conflit ouvert, le recrutement n'a pas fléchi et la demande est encore largement supérieure à l'offre.

(1) Voir tableau qui suit

(2) Voir à ce sujet : "Notes préliminaires sur les travaux de la Mission Sociologique du Bas-Mangoky", Tananarive, juillet 1959.

(*) Les données du présent rapport ne concernent que la rive gauche du Mangoky stricto sensu et ne peuvent être extrapolées à d'autres régions du Sud-Ouest. Des sondages montrent que les situations apparaissent toutes différentes sur le périmètre Morondava-Dabara.

TABLEAU RESUMANT LES PRINCIPAUX POINTS
DEVELOPPES DANS CE RAPPORT

=====

DIFFICULTES	ELEMENTS POSITIFS	SUGGESTIONS
<p>ECONOMIE :</p> <p>Insuffisance du revenu coton; p.62 à 75 - 93</p>		<p>Augmentation de la superficie des lots; p; 92 et 93</p>
<p>Insuffisance de la valorisation de la j.t. coton/ à la j.t. pois du Cap. p. 25 - 87 - 89 & 90</p>	<p>Existence d'une importante population ne participant pas ou guère à la culture des Pois du Cap. p. 75</p>	<p>Elimination prudente des cultivateurs de pois du Cap non Masikoro.</p>
	<p>Culture sans possibilité d'extension. p. 75</p> <p>Année exceptionnellement favorable pour les pois du Cap. p. 74</p>	<p>Substitution d'un contrat de loyer fixe au métayage mi-partie actuel.p.73</p>
<p>Insuffisance de la valorisation de la j.t. Coton/ à la j.t.riz p. 73 & 75</p>		<p>La Haute Autorité doit contrôler la distribution des lots de rizières. p. 97</p>
<p>Disparité des seuils de rentabilité marginale. p. 72 & 73</p>		<p>Effort d'information cautionné par l'organisation de médiation p.110</p> <p>Amélioration des techniques et de l'outillage p. 73</p>
<p>Conséquences d'associations culturelles complexes : dispersion des activités. Absences prolongées p. 53 - 61</p>	<p>Les motivations de ce comportement ont un caractère temporaire (lots actuels insuffisants). p. 68</p>	<p>Augmentation des lots de coton. p. 92 & 93</p>
<p>Danger de voir persister des pratiques usuraires liées à une économie de pénurie p. 33 à 38</p>	<p>Diminution de l'usure sur la Station due à la régularité des entrées. p. 69</p>	<p>ler temps : - Système de prêts à court terme. - Amélioration des cultures vivrières.</p>

2e temps
 - Création de marchés.
 - Création de coopératives pour l'ensemble de la zone. p. 15 à 16
 22 - 37 à 41.

INSERTION DE LA ZONE DANS LE CONTEXTE REGIONAL

A long terme, populations en place numériquement insuffisantes. p; 113

Relais d'immigration et courants d'immigration préexistants. p. 24, 48, 50, 113

1er temps :
 - Possibilité de prospecter les relais de migration et d'utiliser les courants existants.
 - Etude économique systématique des relais.

2e temps :
 - Politique de migration à longue distance et études préalables. p. 113

Traditions alimentaires des groupes du Sud Ouest et du Sud. p. 13 à 15

Politique amorcée p. 96

Elargissement de l'éventail des cultures vivrières. p. 96

Existence sur la future Zone d'extension du coton de cultures du maïs sur brûlis, d'un rapport faible, mais d'une importance vitale p. 13 à 14 - 29

Pas d'appropriation individuelle des terres de brûlis. Droit évanescant. p. 29

Action paysannale pour l'amélioration des cultures sèches ou parcelles de maïs irrigué de faible superficie. p. 30 - 37

Concurrence coton/pois du Cap. Conséquences fâcheuses si option brutale. p. 24 à 27

Pour le pois du Cap :
 - Vulnérabilité du marché.
 - Fluctuations de la production.
 - Culture sans possibilité d'extension. p. 75

Souplesse dans la constitution des unités d'exploitation (lots à superficie variable). Exploitations à superficie réduite pour les Masikoro de la rive gauche. p.26

E L E V A G E

Diminution de la superficie des pâturages causée par l'extension de la culture du coton

Les pacages des immigrants sont situés hors de la zone. Pas d'appropriation stricte des pâturages p. 20

Nécessité d'une conversion totale des pratiques de l'élevage. Nécessité d'une étude préalable. P.21 à 23.

Divagation des troupeaux dans les champs de coton. p. 18 - 20

Création de clôtures végétales. p. 20

Nécessité de ne pas couper les itinéraires de transhumance. p. I9

Absence d'itinéraires bien définis.

Maintien de bandes forestières perpendiculaires à l'axe Tanandava/Ankazomanga. p. I9

PROBLEMES D'ORGANISATION INTERNE DES FUTURS PERIMETRES

Différence de conception entre autorité aménageante et associés - p. 79 à 88

Caractère inorganisé de la population de la Station. p. I02 à I05

Distinction insuffisamment nette entre associés et salariés. p. 100 à 102 - 108

Absence de liaison entre la base et le sommet. Participation insuffisante des Associés à la vie de l'entreprise. p. 106 à 108

Intérêt parfois divergent entre associés et Autorité aménageante. Possibilité de tension entre groupes d'associés. p. I09 - II2

Nécessité de respecter les impératifs techniques en assurant aux associés le maximum de garanties. p. 97 à 99

Absence de conflit inter ethnique sérieux (Problème des groupes de l'extrême Sud réservé). p. 76 à 77

Nouvelle structuration p. I08 à 112

Ne pas s'opposer (cf crise: p. 79 à 80 - I06) aux tentatives de restructuration. Les favoriser dans la mesure du possible. p. 105

Nécessité d'un choix p. 100 à 102

Organisation d'un système de représentation efficace.

Transfert progressif des compétences dans certains domaines aux organismes représentatifs.

Effort très large d'information. p. 102 à 112

Création d'un organisme de conciliation et de médiation. (exercice éventuel d'un pouvoir de tutelle).

p. 98 - 102

Régime foncier exorbitant du droit commun et possibilité de contrôle. p. 97 à 99.

ANNEXE I

ELABORATION DES TEMPS DE TRAVAIL

De nombreux chapîtres de ce pré-rapport mettent en cause les temps consacrés aux diverses cultures, évalués en nombre de journées de travail. Comme les estimations proposées introduisent parfois des interprétations et des conclusions nouvelles, il a paru utile de mentionner les méthodes et la documentation utilisées pour leur élaboration, ainsi que les réserves qui s'imposent.

Les difficultés inhérentes à l'estimation des temps de travail sont bien connues des techniciens de l'agriculture. Il importe de rappeler que les évaluations proposées ne peuvent être que des valeurs moyennes, trop de facteurs en effet introduisent des variations:

- le terrain, dont la structure physique ou la végétation sont de nature à faire varier la durée des façons culturales.

- les techniques culturales: modalités et écartement des plantations, nombre et nature des sarclages.

- le facteur humain: dans des conditions identiques, les temps de travail dépendent en dernière analyse de constantes individuelles et ethniques (capacité et rythme de travail).

A cette première série de facteurs s'en superpose une autre:

- la superficie et la composition des exploitations sont variables.

- le potentiel de travail des unités d'exploitation varie en fonction du nombre d'hommes et de femmes en âge de travailler qu'elles comprennent.

Afin d'éliminer ces deux derniers facteurs de variation, les conventions suivantes ont été adoptées:

- les évaluations proposées correspondent aux superficies moyennes approximatives cultivées dans la zone.

- elles sont formulées en nombre de journées de travail que doit fournir un travailleur pour effectuer seul la totalité des opérations culturales.

SOURCES DE DOCUMENTATION

A notre connaissance, il n'existe d'évaluations déjà établies par les techniciens que pour les cultures pratiquées dans le cadre de la Station de Tanandava. Aucune source disponible pour les cultures traditionnelles de la zone du Bas-Mangoky.

METHODES GENERALES D'ELABORATIONS DES ESTIMATIONS

Deux méthodes apparaissent possibles, utilisant:

- soit les informations fournies par les agriculteurs eux-mêmes,
- soit les données établies à partir de temps directement observés sur le terrain.

De ces deux méthodes, la première est la plus critiquable. Les agriculteurs n'ont qu'une idée approximative des superficies qu'ils cultivent et ont tendance à sous-évaluer les temps (les temps qu'ils proposent sont davantage des temps idéaux que des temps réels). La deuxième méthode, plus objective, appelle des réserves. Le simple fait d'observer un travailleur retentit sur son comportement et est susceptible de modifier sa cadence. De plus, vu la nature statistique de la réalité étudiée, des mesures nombreuses sont nécessaires. Ceci n'était pas compatible avec les moyens d'enquête réduits dont nous disposions.

METHODE UTILISEE POUR CHAQUE CULTURE PARTICULIERE

Cultures Station

Coton. Pour la récolte, l'évaluation retenue représente la moyenne des chiffres figurant dans le rapport annuel 1957 (1). Elle s'applique aux lots de 0,5 ha distribués en 1959. Cette évaluation a été recoupée par des informations recueillies auprès des associés. Pour les autres façons culturales, les sources Station ont été recoupées en outre par les données apportées par des contremaîtres de la Station. Il est à noter que le chiffre proposé (correspondant à 184 j/t.ha) ne diffère pas sensiblement de celui que mentionnent d'autres rapports de techniciens(2)

(1) Station expérimentale du Bas-Mangoky, rapport annuel 1957.

(2) Syndicat d'études du Mangoky, Mission d'études techniques, Avril 1959: 175 j/t.ha. La culture du coton en association à la Station du Bas-Mangoky, Tanandava, Novembre 1959: 175 à 202 j/t.ha.

Riz. L'évaluation proposée a été obtenue à partir d'informations apportées par des agriculteurs et soumises à l'examen de différents contremaîtres et techniciens de la Station. Elle s'applique aux lots de 0,83 ha distribués en 1959 aux associés. Le chiffre retenu est sensiblement inférieur aux estimations antérieures. Ceci tient en grande partie au fait que, dans le but de se placer dans l'optique de l'agriculteur lui-même, il n'a pas été tenu compte des temps de gardiennage que les riziculteurs ne considèrent pas comme un travail, puisqu'il est accompli par des femmes et des enfants.

Cultures traditionnelles

Cultures vivrières (maïs, patates). A l'exception de certaines phases culturales pour lesquelles quelques mesures directes des temps ont été faites, les données fournies par des informateurs ont été l'unique base. Les évaluations proposées appellent donc d'importantes réserves. Les surfaces correspondantes approximatives sont indiquées dans le tableau.

Pois du Cap. L'évaluation proposée repose essentiellement sur des mesures directes. Elle correspond à une superficie d'un hectare. Le temps consacré à certaines opérations culturales a été chronométré (plantation) et la surface exécutée en une heure levée à la planchette (sarclage et fauchaison). Le principal reproche que l'on puisse faire aux résultats ainsi obtenus est qu'ils reposent sur une base statistique insuffisante (une dizaine d'individus). Les temps horaires observés ont été convertis en journées sur la base de six heures de travail par jour, chiffre qui d'après diverses observations semble correspondre au rythme de travail des populations Masikoro pendant la période de gros travaux. Il est à noter que les chiffres moyens obtenus sont tous supérieurs à ceux qu'avancent les informateurs. Ils restent encore supérieurs à ceux que les plus sérieux de nos informateurs considèrent comme caractéristiques d'un "travailleur paresseux".

Telles sont les principales réserves qui nous ont paru s'imposer. Sans prétendre que nos évaluations soient à l'abri de toute critique, nous espérons qu'elles apportent d'utiles informations, particulièrement pour la culture des pois du Cap pour laquelle on ne dispose à l'heure actuelle d'aucune donnée, au moins pour la région du Bas-Mangoky.

A N N E X E II

Relevé des principaux produits importés par le port de MOROMBE pendant les années 57-58

P R O D U I T S	ANNEE 1 9 5 7		ANNEE 1 9 5 8	
	Quantités en Kg nets	Valeurs en francs	Quantités en Kg nets	Valeurs en francs
Laits et produits laitiers	15.643	1.223.200		
Boissons, liquides alcooliques et vinaigres	247.429	10.709.000	133.210	7.351.200
Ciments	654.579	4.436.300	208.360	1.550.900
Produits pétroliers	770.065	16.207.000	775.668	14.629.700
Produits chimiques inorganiques	10.932	1.554.300	11.973	1.831.200
Savons ordinaires et de toilette	14.822	759.800		
Engrais minéraux ou chimiques azotés			9.899	100.500
Allumettes	1.908	236.500	1.134	168.500
Désinfectants, insecticides, fongicides, herbicides etc.	1.200	595.600	4.182	1.533.800
Caoutchouc et ouvrages caoutchouc	2.497	755.500	3.502	1.103.300
Bois et ouvrages en bois	12.015	672.900		
Ouvrages en cuir			1.136	362.400
Fils, tissus, bonneterie, vêtements et accessoires du vêtement	17.573	6.100.500	15.122	7.802.700
Sacs d'emballage présentés vides en tissus de jute ayant servi	28.895	1.334.700	56.015	2.725.400
Fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux	76.955	4.070.800	113.501	8.180.700
Outillage, articles de coutellerie et couverts de table, en métaux communs	4.564	761.700	4.032	941.100
Ouvrages divers en métaux communs, machines et appareils, appareil électrique.	5.812	1.671.600	5.541	2.006.700
Matériel de transport	51.483	4.457.400	4.844	3.553.500
Meubles, mobilier médico-chirurgical, articles de literie et similaires	1.882	255.300	5.211	909.400
Autres marchandises	19.404	4.697.700	60.971	5.019.600
Total	1.937.958	60.499.800	1.414.301	59.770.600

Relevé des principaux produits exportés par le port de Morombe pendant les années 57-58

P R O D U I T S	ANNEE I 9 5 7		ANNEE I 9 5 8	
	Quantités en Kg nets	Valeurs en francs	Quantités en Kg nets	Valeurs en francs
Crustacés autres que de mer			529	416.700
Crustacés de mer autres que congelés...	4.877	843.500	5.969	1.011.200
Haricots secs	252.777	11.963.000	528.736	31.845.500
Autres coquillages vides.....			90	1.500
Pois du Cap	6.388.945	214.054.600	8.192.181	265.605.000
Lentilles	58.962	3.470.800	31.880	3.319.900
Ambériques	17.788	566.100	131.968	3.381.700
Manioc	1.494.172	19.558.600	1.821.363	25.292.700
Maïs	46.397	655.500	96.077	1.481.100
Café en fèves arabica			19	6.100
Riz translucide	33.651	1.805.400		
Arachides non grillées en coques	826.472	27.434.300	1.150.353	36.945.500
Arachides non grillées décortiquées			411.643	16.313.700
Cire d'abeilles	645	132.000		
Sons, remoulages et résidus de céréales ..	132.540	745.900	98.420	601.400
Sels autres que bruts	237.180	1.149.800	123.120	714.100
Cuir de gros bovins arseniqués	20.593	928.900	18.654	1.187.200
Total	9.514.999	283.308.400	12.611.002	388.123.300

Nous ne pouvons citer les inombrables personnes qui nous ont apporté leur concours pendant une année de travail sur le terrain. Nous ne mentionnerons ici, que celles qui nous ont plus particulièrement aidés à rassembler les matériaux de ce rapport préliminaire et tout d'abord :

Monsieur FREMOL, ancien Chef de Province de Tuléar, Messieurs Les Administrateurs CHABROL et MARTIN, Monsieur CHAVANCY, Directeur de l'Agriculture de la Province de Tuléar, Messieurs les Chefs du District de Morombe et particulièrement Monsieur ADINANY, Monsieur le Chef de Poste de Befandriana, Messieurs les Chefs de Canton d'Ambahikily et d'Antongo, Messieurs les Instituteurs des villages d'Ambahikily, de Beadabo, de Tanandava, d'Antongo et de Mangolovola.

A Tanandava, nous remercions Messieurs DESTRUHAUT et HERBLOT et tout spécialement Monsieur BARBE, actuel Directeur de la Station. Nous assurons également de toute notre gratitude, Messieurs LACROIX de la S.O.G.R.E.A.H. et FRANCOIS de l'I.R.C.T. qui nous ont aidés au maximum, ainsi que tout le Personnel de la Station Expérimentale.

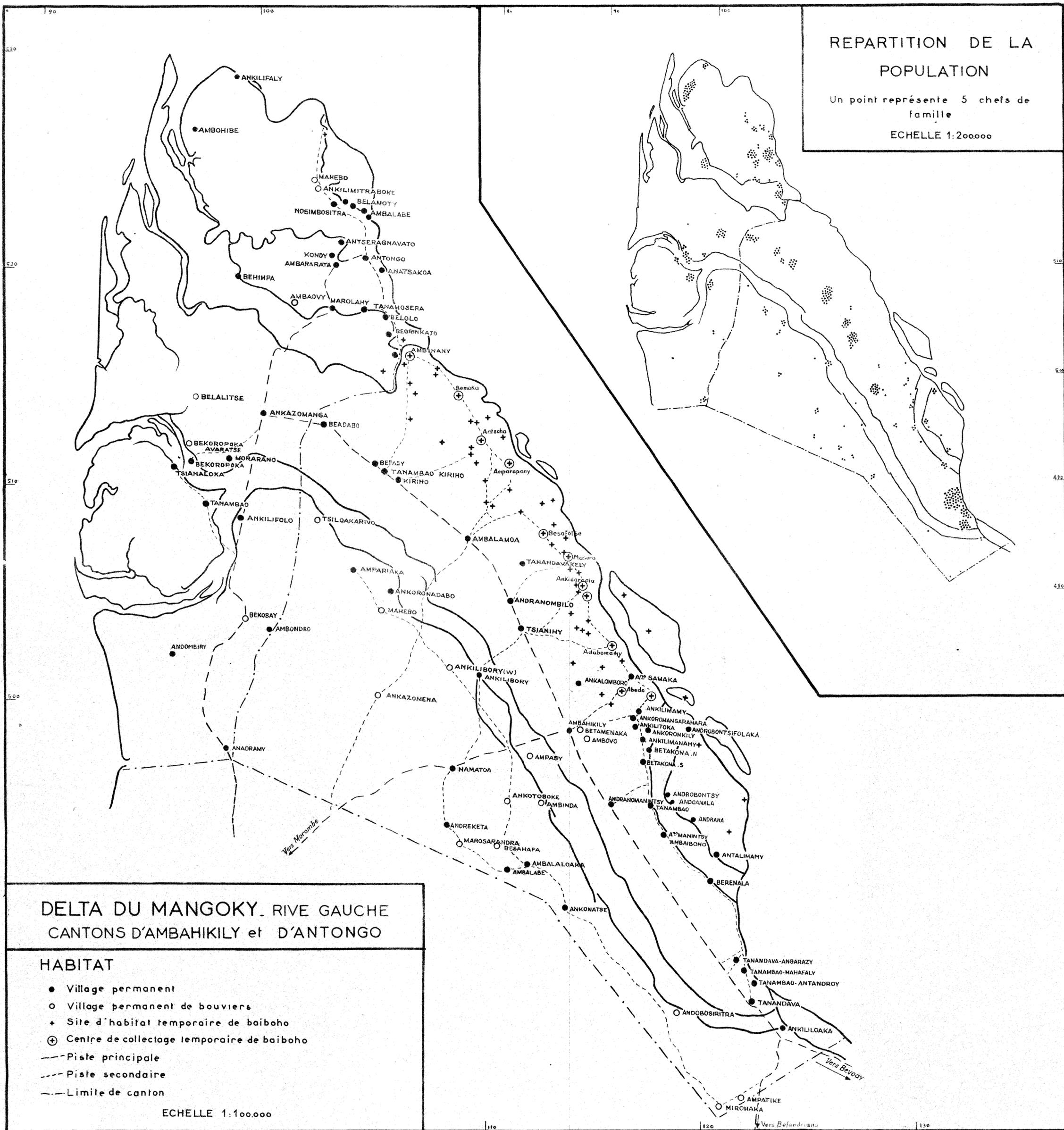
A Morombe, nous remercions Messieurs E. et M. JOUSSEAUME, Messieurs MESCHLER, TSACANIAS, VALLY et GANDJEE.

Enfin et surtout, nous tenons à témoigner toute notre reconnaissance aux Chefs de village et aux notables, particulièrement à Messieurs ZANATANY, LAHATAGNY-BE et ZISTOARA ainsi qu'aux très nombreux cultivateurs Masikoro, aux Associés et journaliers de Tanandava, aux représentants des Groupes Vezo, Tesaka, Betsileo et Tandroy auxquels nous devons énormément. Seuls, l'intérêt qu'ils ont manifesté pour notre travail et leur inlassable patience, nous ont permis de rassembler l'essentiel de notre documentation. Leur sympathie et leur désintéressement nous ont aidé à surmonter bien des difficultés, qu'ils en soient tous vivement remerciés.

REPARTITION DE LA POPULATION

Un point représente 5 chefs de famille

ECHELLE 1:200000



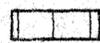
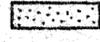
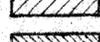
DELTA DU MANGOKY. RIVE GAUCHE CANTONS D'AMBAHIKILY et D'ANTONGO

HABITAT

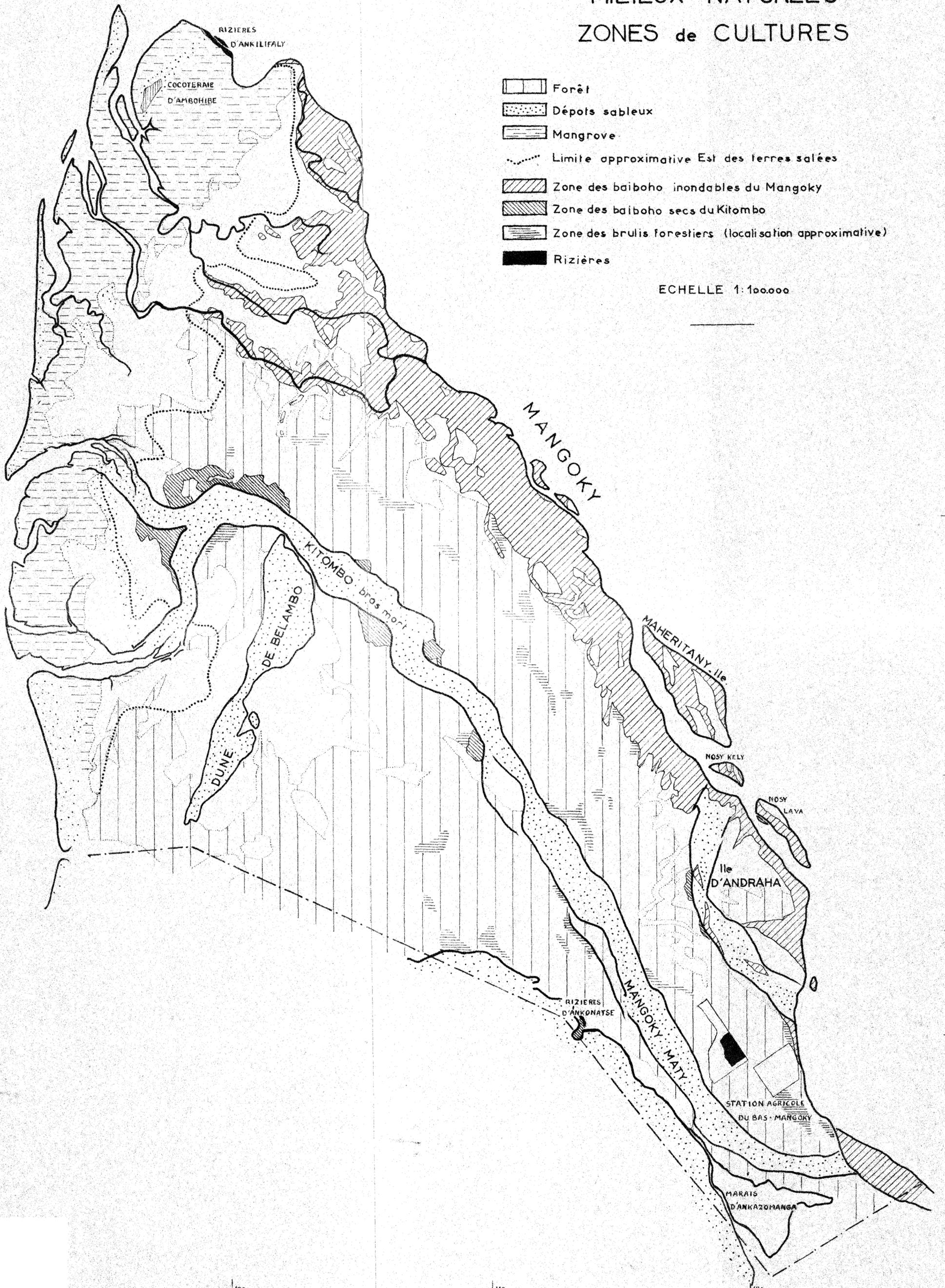
- Village permanent
- Village permanent de bouviers
- + Site d'habitat temporaire de baiboho
- ⊕ Centre de collectage temporaire de baiboho
- Piste principale
- - - Piste secondaire
- · - · Limite de canton

ECHELLE 1:100.000

MILIEUX NATURELS ZONES de CULTURES

-  Forêt
-  Dépôts sableux
-  Mangrove
-  Limite approximative Est des terres salées
-  Zone des baiboho inondables du Mangoky
-  Zone des baiboho secs du Kitombo
-  Zone des brulis forestiers (localisation approximative)
-  Rizières

ECHELLE 1:100.000



DELTA DU MANGOKY - RIVE GAUCHE

CARTE D'APRES PHOTO-PLANS I.G.N. C53P, C53Q, C53R

LEGENDE

-  Dépôts sableux - Dunes ou bras mort
 -  Chenal de marée
 -  Chenaux de crue du Mangoky
 -  Chenaux de la zone forestière
 -  Zone cultivée des baïboho du Mangoky
 -  Cultures permanentes sur baïboho secs du Kitombo
 -  Cultures itinérantes sur brulis forestiers
 -  Stade intermédiaire entre baïboho sec et brulis forestier
 -  Forêt - La limite des terres inondables coïncide approximativement avec la limite de la forêt
 -  Village permanent et parcs à bœufs
 -  Site d'habitat temporaire de baïboho
- Bemoka Lieu-dit

Echelle 1 : 20.000

